

# Le MRP vous parle!

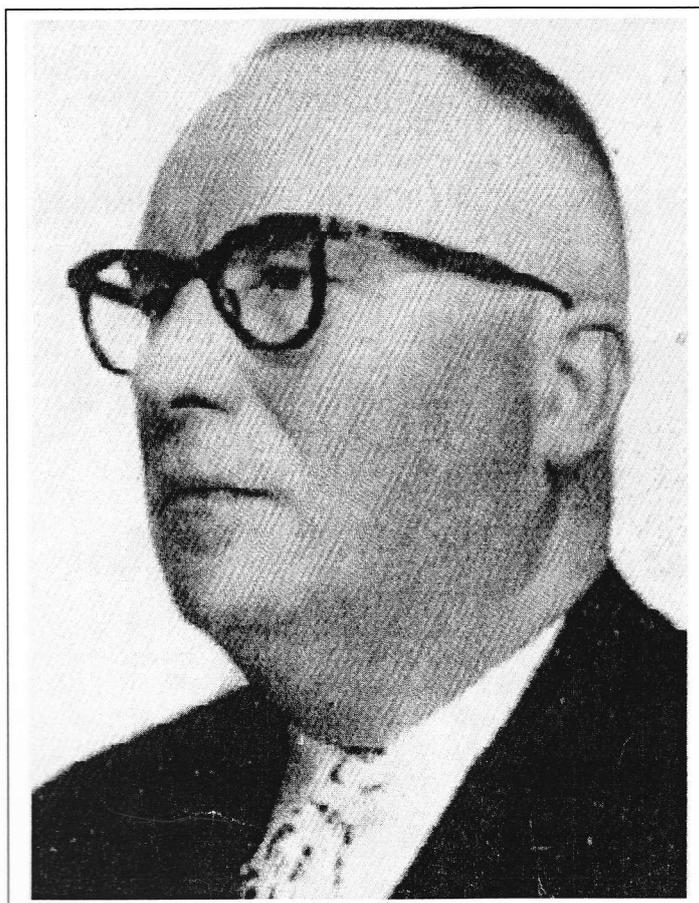
Nouvelle série n° 119

Décembre 2008

ISSN 0753-8707

Prix du n° : 5 euros

BULLETIN D'INFORMATION ET D'ETUDE DANS LES DOMAINES POLITIQUE ET SOCIAL  
EDITE PAR L'AMICALE DU MRP - 133 bis RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS



## **EDOUARD MOISAN, DEPUTE MRP DE LA LOIRE-ATLANTIQUE d'octobre 1945 à novembre 1958**

Premier vice-président du Groupe MRP durant les trois années (de 1955 à 1957) qui précèdent la formation du Gouvernement Gaillard, Edouard Moisan libère le président Robert Lecourt d'une charge qui s'alourdit de mois en mois : la représentation du Groupe à la Conférence des présidents chargée de fixer l'ordre du jour de l'Assemblée alors que les conflits - à base électoraliste - entre les anciens partenaires de la Troisième Force s'accroissent.

C'est là désormais que sont déclenchées, à tout moment, les offensives et les contre-offensives, dont certaines ne sont que des coups tordus. Dans le genre, Indépendants et SFIO ont leur spécialistes. Mais, pour répliquer à ces manœuvres, Edouard Moisan est un maître sans égal. Il les déjoue toutes ...

Lors de la formation de son gouvernement, en novembre 1957, Félix Gaillard envisage d'y faire entrer Edouard Moisan. Puis il se dédit, arguant d'une exclusive venue de plusieurs endroits. Le Bureau du Groupe MRP demande des explications. Félix Gaillard, qui a déjà été investi par l'Assemblée, reconnaît qu'il cède aux pressions dont il est l'objet et précise que, si le MRP remet en cause sa participation au gouvernement, il portera immédiatement sa démission à René Coty. Et le Bureau du Groupe laisse la page se tourner (voir notre rubrique « Histoire secrète » dans ce numéro).

Les témoins de ce complot, où les menteurs étaient nombreux, en gardent tristesse et amertume.

## **NOUS NOUS SOMMES MIS HORS BUDGET...**

**Le coût de ce gros numéro sort du cadre de notre budget habituel, lié à celui de l'Amicale elle-même. Et notre budget habituel est déjà en déséquilibre.**

**Il nous faut donc faire des économies, comme nous a invités à le faire l'assemblée générale de l'Amicale dans sa réunion annuelle du 29 septembre dernier.**

**Nous en ferons dès notre prochain numéro en réduisant ce qui nous coûte de l'argent : la composition, l'imprimerie et le routage, c'est-à-dire le nombre de nos pages. Il en résultera un fort allongement dans le temps de la publication de notre Histoire Secrète (qui s'arrête à la fin de 1962 lorsqu'il n'y a plus de Groupe MRP à l'Assemblée Nationale... et nous en sommes à 1957).**

**Au-delà de cette étape de récession, il y a un avenir. Et cet avenir va dépendre de notre capacité à nous adapter, de notre aptitude à dégager de nouvelles ressources - nous avons un patrimoine, dont la gestion doit nous permettre de dire ce que nous avons encore à dire - et de la générosité de nos lecteurs, adhérents ou non de l'Amicale, qui reste forte sauf en nombre de participants.**

**Pour l'avenir tout proche, 2009, votre générosité sera encore décisive.**

**Bien amicalement.**

**« Le MRP vous parle ! »**



### **ANNE-MARIE CATHERIN SECRETAIRE GENERALE DE L'AMICALE DU MRP**

Sans avoir été candidate, sollicitée par Jean-Marie Daillet, elle a été élue à l'unanimité par l'Assemblée générale du 29 septembre.

Elle succède à Bruno Coiraton, qui souhaitait depuis longtemps être libéré de cette charge.

Quand Anne Marie Catherin, jeune mère de famille dans les années 60, ajoute à ses activités familiales et associatives, un engagement dans l'action politique, le MRP n'existe plus. Elle choisit naturellement le Centre Démocrate, fondé par Jean Lecanuet après sa course brillante dans l'élection présidentielle de 1965. Habitant Montrouge, ville de 40 000 habitants dans la petite couronne au sud de Paris (où Henri a été élu municipal puis

maire-adjoint pendant 30 ans), le couple Catherin assure la trésorerie de ce nouveau parti dans les Hauts-de-Seine et milite avec les élus MRP dont André Fosset, André Diligent avec qui ils partagent les convictions et les idéaux

Son époux Henri Catherin a bien connu le MRP où il s'est engagé à 16 ans dans son département de l'Ain. Tous les deux militants et dirigeants de la JAC, (Jeunesse Agricole Catholique) ont vécu l'audience grandissante que la JAC a gagnée parmi les jeunes paysans et le milieu rural. Anne - Marie a lancé la JAC en Côte d'Ivoire entre 1958 et 1961, puis a représenté à l'Unesco, à Paris, le Mouvement International de la Jeunesse Agricole Chrétienne et plus tard le Mouvement Mondial des Mères, fondé par Irène Mançaux, militante MRP et élue locale à Chatillon.

Dans le numéro 99 du bulletin « le MRP vous parle », nous avons rappelé la composition en 1957 des membres du bureau de la JAC dont la plupart étaient engagés au MRP : Pierre Jambu, Robert Faure, *Henri Catherin*, créateur du CDIR devenu SESAME, fondateur des Equipes Syndicales Populaires du CDS (dans la tradition des Equipes ouvrières du MRP), militant CFTC puis CFDT et Secrétaire Général du Syndicat Central d'Initiatives Rurales, issu du Sillon Rural de Marc Sangnier, avec Jacques Barrot, Lucien Duroux devenu directeur de la Caisse nationale de Crédit Agricole, Raymond Lacombe, Président national de la JAC, devenu Président de la FNSEA, Bernard Lambert, futur député MRP, élu en novembre en Loire-Atlantique, fondateur des Paysans Travailleurs, Jacques Blois, Michel Debatisse, futur président de la FNSEA, puis Secrétaire d'Etat aux Industries agro-alimentaires dans le gouvernement de Raymond Barre, Maurice Coquart, Armand Puget.

Anne-Marie s'est impliquée dans l'Association des Femmes Démocrates pendant 15 ans. Etant une des vice-présidentes et, à ce titre à Bruxelles, membre du Comité directeur des Femmes du Parti Populaire Européen, avec Monique Badénès comme Secrétaire Générale, elle rencontrait au Parlement Européen son militant de mari qui participait de son côté au Comité directeur de l'Union Européenne des Travailleurs Démocrates Chrétiens et du Mouvement Européen des Seniors.. Etudes universitaires à 40 ans, puis 15 ans à l'Education Nationale, mère de 4 enfants, 5 petits enfants, elle poursuit une retraite active dans sa paroisse et... en compagnie de notre amicale !

## OBAMA ET LA GRIPPE AMERICAINE

Barak Obama n'aura pas attendu de prêter serment le 20 janvier 2009 pour préparer, en composant son équipe de gouvernement, les décisions qu'impose l'état pitoyable où huit années de présidence Bush ont réduit les Etats-Unis, à commencer par la faillite financière et la crise économique et sociale consécutive à une accumulation sans précédent de décisions diamétralement opposées au simple bon sens.

Le « rêve américain », dans la version de néo conservateurs nantis, liés aux pétroliers texans, aux industriels de l'armement, aux spéculateurs de Wall Street, tourne au cauchemar, et pas seulement pour les 300 millions de citoyens de l'Union. La mondialisation par le seul jeu à tout va d'un marché démesurément étendu par le développement illimité de la consommation à crédit ne pouvait qu'aboutir à des surendettements de masse irrécupérables, sauf à creuser indéfiniment l'énorme dette publique. Le monde entier est contaminé par cette épidémie de grippe américaine.

« Première puissance du monde », les Etats-Unis ? C'était hier, ou avant-hier, et encore ! L'autisme national de l'Américain moyen, fier de se considérer comme descendant des pionniers puritains, colons anglais en rupture avec une société londonienne impie, est un facteur permanent d'ignorance du monde extérieur et d'arrogance religieuse instinctive, traditionnelle, où, en dépit de la séparation constitutionnelle entre les religions et l'autorité publique, on se croit le peuple élu, béni de Dieu (God bless America), en qui l'on a confiance (in God we trust), devise imprimée sur toutes les pièces et tous les billets émis par la Réserve Fédérale. Telle est l'étrange absence de laïcité que, dès 1835, Alexis de Tocqueville avait observée, lui qui prophétisa, trente ans par avance, la Guerre de Sécession et constatait que la foi chrétienne des églises américaines n'avait aucunement gêné les spoliateurs et les exterminateurs des tribus indiennes.

Si Obama est soudain apparu à la plupart de ses concitoyens comme un sauveur providentiel, c'est qu'il n'appartient aucunement aux groupes ultra-conservateurs qui ont accaparé tout pouvoir depuis des lustres. Son élection est une sorte de révolution qui devrait présager un changement historique dans les mentalités et surtout le comportement extérieur de ce peuple trahi par de faux démocrates.

Nul plus que lui depuis Franklin Roosevelt n'aura bénéficié d'un tel crédit populaire. La face du monde pourrait en être changée, surtout s'il réussit à accomplir deux mandats.

Mais, les forces qu'il lui faut désormais affronter le laisseront-elles réformer autant qu'il est nécessaire cette société, pour le bien de toute la communauté humaine ?

Jean-Marie Daillet

### L'Amicale du MRP sur Internet

Le Bureau de l'Amicale rappelle aux lecteurs du bulletin que son site Internet présente :

- l'historique du MRP et portraits des principaux responsables ;
- les principaux événements de l'Amicale ;
- le recensement des bulletins déjà publiés.

On peut y accéder par : [www.amicalemrp.org](http://www.amicalemrp.org)

Pour toute information complémentaire il est possible de joindre l'Amicale par e-mail : [amicalemrp@free.fr](mailto:amicalemrp@free.fr)

## OBAMA ET LA GRIPPE AMERICAINE

Barak Obama n'aura pas attendu de prêter serment le 20 janvier 2009 pour préparer, en composant son équipe de gouvernement, les décisions qu'impose l'état pitoyable où huit années de présidence Bush ont réduit les Etats-Unis, à commencer par la faillite financière et la crise économique et sociale consécutive à une accumulation sans précédent de décisions diamétralement opposées au simple bon sens.

Le « rêve américain », dans la version de néo conservateurs nantis, liés aux pétroliers texans, aux industriels de l'armement, aux spéculateurs de Wall Street, tourne au cauchemar, et pas seulement pour les 300 millions de citoyens de l'Union. La mondialisation par le seul jeu à tout va d'un marché démesurément étendu par le développement illimité de la consommation à crédit ne pouvait qu'aboutir à des surendettements de masse irrécupérables, sauf à creuser indéfiniment l'énorme dette publique. Le monde entier est contaminé par cette épidémie de grippe américaine.

« Première puissance du monde », les Etats-Unis ? C'était hier, ou avant-hier, et encore ! L'autisme national de l'Américain moyen, fier de se considérer comme descendant des pionniers puritains, colons anglais en rupture avec une société londonienne impie, est un facteur permanent d'ignorance du monde extérieur et d'arrogance religieuse instinctive, traditionnelle, où, en dépit de la séparation constitutionnelle entre les religions et l'autorité publique, on se croit le peuple élu, béni de Dieu (God bless America), en qui l'on a confiance (in God we trust), devise imprimée sur toutes les pièces et tous les billets émis par la Réserve Fédérale. Telle est l'étrange absence de laïcité que, dès 1835, Alexis de Tocqueville avait observée, lui qui prophétisa, trente ans par avance, la Guerre de Sécession et constatait que la foi chrétienne des églises américaines n'avait aucunement gêné les spoliateurs et les exterminateurs des tribus indiennes.

Si Obama est soudain apparu à la plupart de ses concitoyens comme un sauveur providentiel, c'est qu'il n'appartient aucunement aux groupes ultra-conservateurs qui ont accaparé tout pouvoir depuis des lustres. Son élection est une sorte de révolution qui devrait présager un changement historique dans les mentalités et surtout le comportement extérieur de ce peuple trahi par de faux démocrates.

Nul plus que lui depuis Franklin Roosevelt n'aura bénéficié d'un tel crédit populaire. La face du monde pourrait en être changée, surtout s'il réussit à accomplir deux mandats.

Mais, les forces qu'il lui faut désormais affronter le laisseront-elles réformer autant qu'il est nécessaire cette société, pour le bien de toute la communauté humaine ?

Jean-Marie Daillet

### L'Amicale du MRP sur Internet

Le Bureau de l'Amicale rappelle aux lecteurs du bulletin que son site Internet présente :

- l'historique du MRP et portraits des principaux responsables ;
- les principaux événements de l'Amicale ;
- le recensement des bulletins déjà publiés.

On peut y accéder par : [www.amicalemrp.org](http://www.amicalemrp.org)

Pour toute information complémentaire il est possible de joindre l'Amicale par e-mail : [amicalemrp@free.fr](mailto:amicalemrp@free.fr)

Commission paritaire CP 1108G85106

**Tiré à 440 exemplaires**

**(une erreur matérielle s'est produite dans une série du numéro précédent, en page 2 : il s'agissait du numéro de septembre et non pas de juin)**

## SOMMAIRE

	Pages		Pages
<b>ACTUALITES</b>		Roubini décrivait « la fièvre du zillion ».	
• Nous nous sommes mis hors budget... Il nous faut réduire ce qui nous coûte de l'argent	2	• La société française est-elle entrée sans le savoir dans une période prérévolutionnaire ? Les masses laborieuses, pour le moment on les voit dans le labeur ou dans l'inquiétude.	
• Anne-Marie Catherin secrétaire générale de l'Amicale du MRP	2	• Les manif <sup>o</sup> que font les magistrats des tribunaux sont-elles un appel à la Résistance ?	
<b>EDITORIAL</b>		• Hommage à Sœur Emmanuelle.	13
• Obama et la grippe américaine, par Jean-Marie Daillet, président de l'Amicale du MRP	3	• Les manchettes des journaux en septembre et octobre : un palmarès historique pour un pouvoir sans pouvoir.	
<b>PETIT JOURNAL DE NOTRE COLLECTE</b>		• Comme on dit au Sénégal : « Le criquet tient dans le creux de la main, mais on l'entend dans toute la prairie ».	
• Vers un Noël modeste mais lumineux	5	• Comme on dit en Italie : « Pour être sûr d'être applaudi en arrivant en haut du mât de cocagne, mieux vaut avoir le caleçon propre ».	
<b>DISPARITIONS</b>		• Et comme on dit partout : « Maintenant, remboursez ! »	
• « Responsable nationale des femmes MRP de 1947 à 1959, Germaine Touquet est décédée à la fin d'octobre, à 92 ans	6	<b>IL Y A 51 ANS HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1957 (avec un prolongement jusqu'au 12 novembre)</b>	17 à 43
<b>A LA RECHERCHE DU TEMPS PRESENT</b>	7 à 16	• En septembre : la fin du Gouvernement Bourgès-Maunoury	17 à 23
• Qu'ils n'aient pas prévu la débâcle financière ou qu'ils l'aient prévue, « ils » sont connus et tous doivent rembourser les profits qu'ils en ont tirés. <b>Remboursez !</b>		• En octobre ... De la démission de Bourgès à l'installation du Gouvernement Gaillard	24 à 43
• En recherchant les responsables du désastre dans la minorité privilégiée qui s'en est enrichie et continue à s'en enrichir, on trouverait plus vite.		• L'étrange affaire de l'exclusive jetée contre Edouard Moisan, appelé à entrer au Gouvernement. Il y a des menteurs un peu partout	couverture 41 et 42
• Le régime du capitalisme libéral existe-t-il ? Le Premier Ministre a parlé de « capitalisme dévoyé ». Dévoyé par qui ? Remplacé par quoi ? Son chef a fait appel à Karl Marx, spécialiste de tous les capitalismes, y compris celui de l'Etat ; il n'a pas eu de réponse.		• Textes inédits, débats restés jusqu'ici secrets, placés dans leur contexte avec précision, c'est-à-dire dans les affrontements politiques entre les groupes et au sein des groupes : un travail de mémorialiste au jour le jour, une documentation inexistante jusqu'ici sur le	
• Savoir enquêter, c'est enquêter surtout dans les milieux les plus fermés. On y trouve des confidences spontanées et libératrices. La preuve...			
• Dès septembre 2006, l'Iranien Nouriel			

désordre et l'incohérence qui vont faire le jeu du complot gaullien -Algérie française et préparer l'effacement de la Quatrième République. A lire et à comparer avec tous les ouvrages parus sur cette période, sereinement. Le lecteur jugera

17 à 43  
à chaque page

#### DANS NOTRE HISTOIRE

• José(e) Dupuis, institutrice, professeur de cours complémentaire, députée MRP du 2<sup>e</sup> secteur de la Seine (8 arrondissements de Paris au nord de la Seine) de novembre 1946 à juin 1951  
• Edouard Moisan, modèle de la gauche chrétienne

44  
couverture  
et 5

#### DANS NOTRE HISTOIRE

### EDOUARD MOISAN, MODELE DE LA GAUCHE CHRETIENNE

#### Complément en texte de la couverture

Comme un grand nombre de militants et d'élus MRP –élus locaux ou parlementaires – Edouard Moisan était né au foyer de travailleurs chrétiens...

Il voit le jour à Marseille au début du siècle, le 25 avril 1902, dans une famille d'ascendance terrienne et ouvrière. Il est encore enfant quand ses parents s'installent à Nantes, en Loire-Inférieure.

A l'école publique, il suit le cursus de l'enseignement primaire supérieur, au collège technique Leloup-Bouhier entre 1915 et 1919, puis il complète sa formation professionnelle à l'Institut polytechnique de l'Ouest. Il entre dans la vie active au service commercial d'une entreprise de la région nantaise (une entreprise de lunetterie). Il y joint une vive activité dans l'Union nantaise des syndicats chrétiens...

C'est lui que le MRP choisit pour diriger sa liste dès l'élection de la première Assemblée Nationale Constituante, le 21 octobre 1945, en Loire-Inférieure. Il est élu. Lors de l'élection de la deuxième Constituante et de la première Assemblée Nationale, en juin et en novembre 1946, la liste MRP obtient deux élus : Edouard Moisan et Jean Martineau, un paysan né en Vendée en 1901.

Au sein du Groupe MRP, Edouard Moisan deviendra en quelque sorte le délégué permanent du président, dans les années 50. Il sera élu président du Groupe MRP en novembre 1957, après l'entrée de Lecourt dans le Gouvernement Gaillard comme ministre de la Justice.

### PETIT JOURNAL DE NOTRE COLLECTE

En septembre, octobre et novembre, nous avons reçu 8 dons destinés à assurer la survie du bulletin, pour un total de 575 euros.

Merci à tous !

• Chometon Georges à Saint-Bonnet-le Chastel (63)	120	• Gaillard Geneviève à Paris (2 <sup>e</sup> )	15
• Daillet Jean-Marie à Paris (15 <sup>e</sup> )	15	• Garde Marie-Thérèse à Boulogne (92)	100
• Dubois Georges à Mantes-La-Jolie (78)	100	• Parini Jacques à Meudon (92)	100
• Fontanet Hélène à Paris (16 <sup>e</sup> )	100	• Potus Louis à Voiron (38)	25

**« Responsable nationale des femmes MRP » de 1947 à 1959  
 Germaine Touquet est décédée à la fin d'octobre, à 92 ans**



**Après avoir choisi librement d'arrêter ses relations avec son entourage politique et de vivre ses dernières années en maison de retraite, Germaine Touquet, qui créa en 1947 les « Equipes féminines du MRP » et les anima pendant treize ans, est décédée à la fin d'octobre, à l'âge de 92 ans.**

**Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint Médard à Clichy, la ville où elle avait vécu sa jeunesse, le 3 novembre.**

Malgré des handicaps qui lui rendaient la marche très pénible, elle venait à la plupart des réunions et repas que l'Amicale du MRP organisait dans les locaux de son siège, rue de l'Université, au Palais du Luxembourg et dans l'immeuble annexe du Palais-Bourbon. Elle participait toujours au débat. Sa présence était forte, sa parole assurée. Elle avait bien connu le MRP et elle n'oubliait pas son histoire, qu'elle avait vécue du début à la fin, au Secrétariat général, rue de Poissy, dans les « équipes » spécialisées du Mouvement, dans les fédérations départementales, parmi les militants de base et les élus locaux, au sein de « l'Union européenne féminine », qui regroupe des associations de femmes dans onze pays à partir de 1955, et aussi dans les grandes campagnes électorales législatives. On la réclamait un peu partout. Elle tenait une salle sous le charme.

Elle ne supportait pas, dans nos réunions, que l'on confondit le MRP avec autre chose, cette autre chose fût-elle honorable. Quand il s'agissait de rappeler aux nouvelles générations l'œuvre du MRP et le rôle des grands dirigeants du parti, elle intervenait immédiatement pour affirmer que l'œuvre du MRP était d'abord celle qu'avaient produite dans les diverses régions de France les dizaines de milliers de militants de base et les milliers d'élus locaux du Mouvement.

C'était une jolie femme. A Marseille, en mai 1955, (elle a 39 ans) devant le Congrès national du MRP, elle prononce un discours retentissant, où elle se réjouit que le MRP soit le premier parti féministe de France, par le nombre des militantes et des élues, en rivalité avec le Parti communiste. Et, emportée par le succès qu'elle sent venir de la foule et des journalistes, elle s'écrie : « Chers amis, partons à la conquête des femmes ! »

C'est l'événement de la journée. Les journalistes lui font une ovation. Et « Le Canard Enchaîné », peu généreux en compliments, fera le commentaire suivant : »Charmante, cette jeune déléguée brune dans son tailleur gris ! »

Dans « Le MRP vous parle ! » numéro 76, de janvier 1998, nous avons publié la communication de Germaine Touquet au colloque organisé à Marseille les 20, 21 et 22 novembre 1957 par l'association « Les femmes et la ville » sur la personnalité et la carrière de Germaine Poinso-Chapuis.

**J.P**

Marcel Touquet, époux de Germaine, née Defrain, est un militant des mouvements d'action catholique. En 1942, il accepte la mission d'accompagner jusqu'en Allemagne un groupe de jeunes de la JOC réquisitionnés par le STO et dépourvus de refuge.

Il revient à Clichy en 1943 pour la naissance de son fils. Membre du réseau clandestin « Berlin », il retourne en Allemagne, avec la même mission d'aide aux jeunes requis. La Gestapo, qui le surveille, l'arrête le 25 août 1944 ; il est déporté dans plusieurs camps, dont l'un est en pleine forêt, dans le nord du pays. Abandonné avec d'autres détenus dans des wagons cadénassés, il meurt d'épuisement en février 1945.

Il existe à la mairie de Clichy un Service d'archives remarquable pour sa documentation sur l'histoire de la ville et de ses habitants.

Texte écrit en octobre

## REMBOURSEZ !

**Première hypothèse : « ils » ne savaient pas (de ces « ils », tous nos lecteurs peuvent en dresser eux-mêmes la liste).**

**« Nous ne savions pas » : c'est l'excuse donnée par leurs idoles, les banquiers.**

Depuis plusieurs années, ils étaient poussés sur le devant de la scène électorale française par la nouvelle classe des privilèges (environ 10% des Français) ; cette nouvelle classe, délivrée des quelques scrupules qui avaient encore pesé sur la précédente, était capable, grâce à ses rôles à la fois dans le secteur privé et dans le secteur public, d'exploiter pour elle seule les ressources du capitalisme libéral (« libéral » signifiait pour elle « libéré ») ; pour elle seule et aux dépens de tous les autres Français (90%) puisque l'expansion économique productrice de ces ressources se ralentissait jusqu'à bientôt disparaître.

Ils sont arrivés au pouvoir, enfin tous ensemble, en 2007, en se réclamant de l'exemple américain, de leur connaissance du capitalisme libéral, de leur expérience dans les affaires et même, pour certains, de leur fortune acquise, en faisant parfois étalage de leur opulence, et en annonçant aux travailleurs de la base qu'il y trouveraient un accroissement de leurs pouvoir d'achat et même peut-être, à leur tour, l'enrichissement auquel ils ne croyaient plus, par habitude d'accepter leur sort.

Quelques mois plus tard, que le Gouvernement avait consacrés avec une frénésie malade à réduire le pacte social conquis par le peuple au prix de plus d'un siècle de luttes, la perspective d'un échec général apparut. Elle était le résultat des maladresses, des illusions, d'une certaine démesure mentale des dirigeants, ajoutées à l'arrivée en Europe, venant des Etats-Unis, des effets d'un gigantesque truquage financier bien propre au capitalisme libéré et toujours renouvelé, par nature, sous une forme ou sous une autre, depuis qu'il est pratiqué.

En haut lieu, on se montra rassuré sans l'être vraiment et l'on persévéra pour prouver son dynamisme, sa capacité de travail, son modernisme. La nouvelle classe privilégiée continuait de s'enrichir à un rythme encore jamais connu jusque là. Elle favorisait le rendement de son système de pillage autorisé (comme celui qui était accordé autrefois aux conquérants d'une ville qui refusait de se rendre). Elle bloquait les salaires et les retraites et laissait les travailleurs porter le poids d'une hausse des prix, d'une augmentation du chômage (dès juillet 2008), en refusant de voir la précarité atteindre peu à peu même les classes moyennes et la misère conduire à une mort prématurée un nombre de plus en plus grand de malheureux, impossible à recenser, à l'issue d'une détresse cachée et solitaire. En douter serait refuser de voir...

La crise arrivait, menaçant de tout submerger, assommant le petit peuple, qui se refusait à croire à ce qu'il voyait, qui se demandait s'il vivait dans la réalité, qui n'osait pas en parler.

Des ministres plus sensibles que les autres parlèrent de ralentissement de l'activité économique, de récession. La presse interrogea le Premier Ministre sur les moyens qu'il envisageait pour sortir de la crise. Il lui répondit qu'il n'y avait pas de crise, mais une panne dans la machine ; il allait la réparer en accélérant ses réformes, celles qui venaient précisément d'ouvrir les vannes à la débâcle. Jusqu'à l'intérieur du Parlement, où la liberté de jugement s'était affaiblie, on entendit des remerciements et des félicitations.

Voué et consacré ainsi aux missions impossibles, le Premier Ministre en assumait courageusement la charge durant plusieurs semaines, durant l'été, avec le talent du Simplet de Blanche-Neige. A l'approche de la mi-septembre, cependant, il éprouva de la fatigue. La débâcle était là, immense, sale, profonde ... Mon Dieu !

Le 13 septembre, il participe comme pratiquant à la messe célébrée par Benoît XVI sur l'Esplanade des Invalides à Paris. Il reçoit l'hostie au cours de cette belle cérémonie liturgique du

partage alors que le Pape vient de dénoncer le culte de l'argent et du pouvoir. Simplet, ce jour-là, reste sans doute de bonne foi, catholique et laïque... à la fois, mais il ne sait plus où il habite.

Et cela va s'aggraver très vite. On apprend qu'il rentre de temps en temps chez lui, dans la Sarthe, embarqué comme un colis fragile dans un Falcon de l'Armée de l'Air. Il a bien raison. S'il entreprenait de faire le voyage à bicyclette, ses mollets lui rappelleraient peut-être son footing un peu forcé au Bois de Boulogne, avec photographe, durant la campagne présidentielle et il risquerait de perdre sa route.

L'a-t-il toujours, sa route ? Son chef, le président, va en choisir une autre, à l'inverse de la sienne.

Le 25 septembre, en effet, à Toulon, dans une grande enceinte réservée pour les militants UMP, le président de tous les Français reste tout juste le temps de prononcer une allocution sans prendre celui d'aller serrer les mains dans la foule. Il est vrai que ses auditeurs doutent d'avoir compris la révélation qu'il vient de leur confier. Dans un style brillant, bref, convaincant, il vient de leur annoncer une autre réforme, encore non inscrite au programme du Premier Ministre : la suppression du capitalisme libéral, proposée il y a déjà un siècle et demi par Karl Marx dans son « Capital », telle qu'elle apparaît dans l'ouvrage de référence réalisé à la fin des années 1970 par Jean Elleinstein, le meilleur spécialiste français du communisme (« Karl Marx, sa vie, son œuvre », chez Fayard, 1981, 735 pages).

Est-ce bien le président qui a parlé ou un sosie bon imitateur ? Le doute naît. Le Premier Ministre est interrogé. « Le président dit toujours la vérité », dit-il. Réponse obscure. Si le président était le vrai, l'annonce de la prochaine suppression du régime capitaliste en France était vraie, elle aussi.

Simplet a du mal à s'en remettre. Il a été embauché pour faire la politique du compte Jean-Baptiste de Villèle, président du Conseil sous Charles X ou, au mieux, celle de François Guizot (deuxième période de sa carrière), président du Conseil sous Louis-Philippe, et le voilà invité à faire, en la renforçant au besoin, la politique de Léon Blum, dirigeant du Front Populaire et président du Conseil en 1936 !

La classe privilégiée est gagnée par l'émotion, qui n'est pas chez elle une vertu. Au patronat, où l'on avait devancé l'activisme rouge du président en proposant une modération « raisonnable »... et rose des stock-options, des parachutes dorés et des primes de départ à la retraite, on s'interroge sur la santé mentale du nouveau concurrent d'Olivier Besancenot.

Le 3 octobre, le président est attendu au Palais des Sports de Bercy par un rassemblement de douze mille jeunes apprentis venus de toute l'Europe ? Les RG, qui surveillent l'organisation de la fête, alertent l'Elysée : il sera accueilli fraîchement, mieux vaudrait annuler la visite. Trois minutes avant le moment prévu pour son arrivée, on lui fait savoir clairement qu'il sera sifflé comme on siffle maintenant la Marseillaise sur les stades. Il se décommande.

Le même jour, 3 octobre, à Antibes, où l'UMP clôture ses Journées parlementaires-2008, le Premier Ministre ne pense qu'à l'allocution présidentielle du 25 septembre à Toulon ; c'est tout près, Antibes. Osera-t-il se plaindre, enfin, du tourbillon des événements où l'entraîne le sort ? Oui. « Le monde est au bord du gouffre par la faute d'un système irresponsable ! » s'écrie-t-il. A quel système pense-t-il ? Il parle du « capitalisme dévoyé ». Dévoyé par qui ? Remplacé par quoi ? Il cherche des idées et des mots. « Il faut bâtir de nouvelles régulations », ajoute-t-il. Quelles régulations ? C'est trop lui demander. Le règlement de petits problèmes de procédure administrative ou judiciaire fait l'objet d'ordres lancés directement aux ministres depuis Bruxelles, Moscou ou Pékin, sans passer par lui. La suppression des fonctions de Premier Ministre est engagée ...

Désormais, les deux hommes se rencontrent peu souvent. Le président est presque toujours ailleurs, en France, dans le monde, et se laisse photographier aussi souvent qu'auparavant mais de préférence seul, le visage amaigri, les traits tirés, l'oeil moins vif. Il prononce à tout moment des appels philosophiques au monde, du niveau des élèves moyens candidats au bac. Ce n'est plus le même homme. Il commence à faire pitié.

Des ministres préparent leur départ. Le Parlement, le Sénat d'abord, l'Assemblée Nationale ensuite, remuent la queue comme un chat qui s'éveille. Il y a une différence entre les présidents des deux chambres : celui du Sénat, le nouveau, a tout compris ; celui de l'Assemblée Nationale n'a rien compris et il se fait reprocher par le chef de faire des propositions absurdes, comme une amnistie fiscale pour les plus riches. Ca devient dur dans la famille carnivore d'y retrouver ses petits chats !

**Bref, dans l'hypothèse où « ils » ne savaient pas, leur prétention de connaître le modèle américain, de savoir maîtriser le capitalisme libéral et d'avoir la compétence nécessaire pour en assurer le succès, tout cela était du bluff. Ils avaient pour le moins surestimé leur aptitude à gouverner. Depuis des mois, ils auraient dû démissionner et rembourser au peuple ce qu'ils lui avaient pris peut-être sans le vouloir mais de toute façon indûment. Il leur resterait aujourd'hui, à chacun, une retraite de riche et le doux souvenir d'une grande mansuétude populaire.**

### **Deuxième hypothèse : « ils » savaient (« ils », ce sont les mêmes que ceux de la première hypothèse)**

**La classe privilégiée, enfiévrée par les banquiers, a trouvé depuis quelques années le réseau politique le plus apte à faire appliquer son système par le nouveau pouvoir qui pourrait être issu des élections présidentielles et législatives du printemps 2007.**

**En utilisant les méthodes et les moyens américains de la promotion publicitaire, capable de s'annexer un pays entier pour un temps du moins, elle réussit. La voilà enfin aux commandes.**

**Elle connaît bien le modèle américain. Elle l'a pratiqué partout où elle a pu, avec succès, localement, en France, à l'étranger.**

**Elle en connaît les risques ; Elle sait que l'affaire des subprimes aux Etats-Unis asséchera un jour les ressources du système et bouleversera les structures financières des pays riches et des grands pays émergents. Elle sait faire, comme on dit, sans doute mieux que les classes privilégiées étrangères, moins finaudes qu'elle dans l'exercice de la tromperie propre à l'économie de marché libérée.**

**Elle lance la machine sans hésitation. Mais elle ignore le délai dont elle dispose avant d'avoir à la freiner, sous peine de la faire rentrer dans le mur**

**Sur ce sujet, on a beaucoup écrit, réfléchi, cherché à comprendre : pourquoi des dirigeants brillants, bien informés, bien expérimentés, ont-ils oublié dans leur programme d'en fixer l'échéance ? La réponse est finalement venue, discrètement mais de bonne source : des banquiers eux-mêmes. Qui n'en connaît pas au moins un qui, à titre personnel et amical, a accepté de parler ? Et qu'a-t-il dit ? Les banquiers français et européens attendaient la publication des rapports annuels officiels des grandes banques et des grandes sociétés financières américaines pour pouvoir justifier devant leur clientèle un freinage anticipé dans la récolte des jackpots en cours sans apparaître timides à l'heure du goût du risque, de l'audace et de la chance. Et d'ajouter : les banquiers eux-mêmes faisaient alors des profits miraculeux.**

**Certes, ils savaient, depuis septembre 2006, que le meilleur expert américain de l'économie mondiale. Nouriel Roubini (voir « Le Monde » daté du 19 octobre 2008, page 13) avait prévu (deux ans plus tôt) la faillite prochaine des plus grandes banques américaines alors que leurs dirigeants empochaient des bonus calculés en « zillions », écrivait-il. Mais le meilleur présage de l'expert le plus compétent ne suffit pas pour faire tomber la fièvre du zillion. Tirer sur la corde jusqu'à ce qu'elle va se casser, c'est imprudent mais humain. D'autant qu'avec des zillions en poche on peut s'accommoder personnellement de la pire des misères chez autrui.**

**Alors, écartée l'idée de fixer une échéance ! On a accéléré la machine, on a accéléré encore, on a accéléré toujours. Auteur de la musique et des paroles, Simplet-Premier-Ministre a chanté la chanson et s'est cru chef d'orchestre... Et la corde a cassé.**

**Heureusement pour la classe privilégiée, sur la longue liste d'attente des titulaires de stock-options, de parachutes dorés, de primes de retraite, il n'y avait déjà plus personne. Tout le monde avait été servi à l'avance, par précaution. C'était bien le moins ! Même à l'issue d'une gestion médiocre à la tête d'une grosse société, ils étaient nombreux à avoir déjà touché cette fameuse prime de prise de**

retraite, qui pouvait atteindre de cinq à six siècles du montant mensuel de chacun de leur employé. C'est aussi impressionnant que l'histoire biblique de la Genèse !

**Bref, dans l'hypothèse ou « ils » savaient, leur assurance et leurs promesses étaient du bluff et ils ont pris le risque d'appauvrir 90% des Français, jusqu'à la misère pour certains d'entre eux. Cet automne 2008, la débâcle est là. Les responsables ne savent plus quelle pièce ils jouent mais ils s'accrochent sur la scène car la quitter serait avouer... La suite ? S'il y en avait une, elle devrait dépendre de la Justice, qui devrait enquêter pour établir si, oui ou non, « ils » savaient, pour répartir et mesurer les responsabilités et sanctionner les coupables, quels qu'ils soient et où qu'ils soient. Cette voie du recours, qui est celle de la loi républicaine, n'est pas fermée. Le président a parlé lui-même, plusieurs fois, de sanctionner les responsables. C'est très important car au poste qu'il occupe, il est le mieux renseigné de tous les Français sur le sujet.**

Il est vrai qu'il est très occupé en ce moment par la promotion de la morale en politique dans le monde et en France.

Cependant, à trop attendre, on irait tout droit à une autre crise nationale, d'une autre nature, d'une autre ampleur, dont l'issue n'est préparée nulle part, faute d'une conscience collective et d'une volonté nationale de rébellion.

En cet automne 2008, c'est vrai, les partis, les syndicats, les mouvements de caractère politique sont assoupis.

Ils sont victimes d'une maladie sociologique qui n'est pas apparue récemment mais qui est en cours d'extension dans toute l'Europe ; ils ne meurent pas tous mais tous sont frappés ; ils la supportent pourtant assez bien, ils s'y adaptent.

Elle n'a pas de nom mais elle se traduit par beaucoup de signes :

- un individualisme, solitaire ou en petit groupe communautaire, hostile ou mieux indifférent à tout autre ;
- la docilité, inexistante dans les générations qui ont précédé celle des quadras d'aujourd'hui, à l'égard des pouvoirs totalitaires, ceux de l'Etat, des banquiers, des grands patrons, de la haute Administration, des grands clubs sportifs, du show-biz et de l'Audimat – devenus beaucoup plus puissants que toutes les philosophies et toutes les religions – des spectacles people de la Télévision et de certaines émissions récréatives de la Radio, où la vulgarité et la bêtise deviennent des arts ;
- l'envie d'acheter l'inutile plutôt que le nécessaire, créée et développée par les grands distributeurs ;
- l'abus d'utilisation d'Internet, du portable, de la télé, le manque de temps qui en résulte pour la lecture, la réflexion, le travail personnel, pour l'exercice, même modéré, de la solidarité et de l'action collective ;
- le refus explicite, fièrement proclamé, de s'intéresser vraiment –sauf accident du moment exploité par les médias – aux leçons du passé ou à une vision humaine de l'avenir humain ; une incapacité totale à définir ce qu'a été l'humanisme et ce que pourrait être un humanisme moderne ;
- une incapacité totale et fièrement admise, elle aussi, à distinguer le prix de vente des choses de la valeur des choses, comme vient de le dire le directeur de l'Organisation Internationale du Travail à Genève, qui, au début de sa carrière, fut le directeur de cabinet de Salvador Allende, où l'école de pensée était bien différente de celle de l'UMP d'aujourd'hui ;
- une attention exclusive au vécu du moment, comme la plupart des animaux (pas tous) ;
- une forte tendance à l'indiscipline sociale, d'autant plus forte qu'elle remplace l'exercice de la liberté, une faculté ancienne disparue avec la dimension de la personnalité et de ses responsabilités ;
- l'absence du goût et de l'instinct de l'action politique, une ignorance volontaire du pouvoir encore légalement assuré au citoyen s'il en éprouve le besoin.

Sur ce dernier point, la période actuelle est pleine de flammes qui devraient ouvrir les yeux aux aveugles et les oreilles aux sourds.

Lors des élections législatives et municipales ou cantonales, il y a des milliers et des milliers de communes françaises où l'abstention, au moment du scrutin, dépasse sensiblement 40% des inscrits. Et ce sont en majorité les électeurs les plus « précarisés » qui ne viennent plus voter !

Le pouvoir de l'Etat est ainsi dévolu au Hasard. Et la classe des riches en profite. Même l'Administration traditionnelle française – dont la destruction est entreprise par le pouvoir politique en place, mais qui est encore le modèle mondial pour les pays civilisés – y perd son latin. Des ministres,

aujourd'hui, sont amenés à obliger les préfets -gardiens de la légalité des décisions administratives – à prendre des décisions illégales sans autre justification que l'autorité du pouvoir souverain, comme sous le Second Empire.

La presse française, dans cette actualité déconcertante, se montre courageuse dans son ensemble, comme elle le fut généralement dans le passé lorsque la coupe devenait pleine. On y trouve presque chaque jour des réactions fulgurantes contre le cynisme, le monstrueux, l'inacceptable. On y trouve aussi, en compensation, de temps et temps, des reportages, des interviews, sur le travail utile que de braves commis des services publics (se trouvant à l'intérieur du régime et même jusqu'à l'échelon gouvernemental, en très petit nombre, pour s'être perdus dans la jungle) poursuivent pour tenter de freiner le déferlement de la vague noire. Autrement dit, les rédactions rament généralement à gauche et même à l'extrême gauche (Olivier Besancenot y est traité comme un humaniste) et quelquefois à droite, peut-être pour maintenir l'équilibre de leur journal entre la soif d'informer, la crainte de ne pas être compris par des lecteurs à l'esprit moins rapide et le besoin de garder les moyens matériels de survivre. Dans cette chaîne, « Le Monde », « La Croix », « La Vie », « Le Canard Enchaîné » (libre, lui de tout apport publicitaire) et quelques autres publications à la diffusion moins grande, honorent leur métier.

**Dans l'attente de leurs actions, l'avenir des Français reste sur les genoux des dieux.**

**Ce grand assemblage disloqué de matériaux disparates qu'est devenue la société française va-t-il durer longtemps ?**

Dans le passé, il a existé, sous d'autres formes. Le plus souvent, il s'est effondré sous la pression conjuguée de grands intellectuels, d'une classe moyenne méprisée par les privilégiés et de la masse laborieuse à laquelle on concédait d'être exploitée et soumise. Il se produisait alors des troubles, des pillages, des saccages, des rébellions, des émeutes, des grèves nationales paralysant le pays et même des révolutions. Toujours, finalement, le régime en place cédait... C'est cela l'histoire de la société française, décrite, connue et encore présente dans le souvenir des moins jeunes des Français.

En cet automne 2008, en revanche, nos sœurs Anne, nos vigies, ne voient aucune masse laborieuse venir de l'horizon pour nous libérer. A l'aube, elles ne voient que des hommes et des femmes courir dans les rues et les couloirs des métros et rouler à touche-touche sur les chemins, les routes et les autoroutes, le portable à l'oreille comme le cœur se porte à gauche.

Certes, depuis la venue de l'automne, on a bien vu dans les rues de nos grandes villes quelques dizaines de milliers de syndiqués et de sympathisants se rassembler et défiler en formulant bruyamment leurs revendications. Mais ils ne gênent personne, sauf les gens du quartier où passe le défilé. On ignore ce qu'ils réclament. Ils font partie du décor quotidien. Ils animent la journée. Des fois, on en redemanderait. La police est là, pour les guider, leur éviter des écarts hors du circuit prévu, les protéger contre les casseurs de vitrines. Mais elle garde son calme en général ; elle a tellement à faire avec les tribus de sauvages qui viennent s'entre-tuer aux abords et dans les stades sportifs ! L'attaque d'un ministère, au motif qu'il se refuserait à recevoir convenablement une délégation syndicale, par une foule laborieuse armée de barres de fer et de battes de base-ball, ne pourrait être que le sujet d'un film d'horreur pour le cinéma.

Parfois, quand le soleil apporte de la gaieté dans la journée, on entend dire que cette crise, par sa gravité même, va changer peu à peu les esprits et ensuite la société elle-même pour en bâtir une qui soit juste. C'est une bonne pensée. Mais la bâtir ensemble demandera-t-il moins de vingt ans ? Vingt ans de misère pour les pauvres, vingt ans de vie de nabab pour les exploités, qui tous ont déjà eu le temps et les moyens de cacher leur butin ?

Le compte n'y serait pas. Il faut que les pillards remboursent et vite.

Est-ce possible sans l'aide des dieux amusés par nos querelles, sans leur influence, la valeur symbolique qu'ils conservent dans l'âme des humbles, saturés du vide qu'on leur offre ?

Dans cette perspective, aperçoit-on dès maintenant quelque chose ? Une petite lumière, du moins, petite pour commencer ? Oui !

En cet automne 2008, les magistrats des tribunaux français ont bougé. Après avoir franchi l'étape des doléances, il en sont venus aux protestations, aux appels à l'opinion, à la grogne permanente et les voilà désormais engagés dans d'importantes manifestations

publiques, partout en France. Ils rendent dans tous les domaines des jugements qui ne plaisent pas en haut lieu et aussitôt ils se font le plaisir de les confirmer. Les préfets, coincés entre le Gouvernement et ces nouveaux protestataires, se gardent bien d'intervenir. La prison ne les attire pas. Ils laissent faire.

Qui pourra arrêter ce courant d'opposition ouverte du troisième corps de l'Etat au pouvoir politique ? Celui-ci garde encore sa légalité, avec quelques ennuis comme celui des élections municipales de Perpignan – le coup des bulletins de vote dans les chaussettes – mais il perd peu à peu sa légitimité aux yeux des juges. Et cela est sérieux, grave.

Où en sommes-nous, nous qui nous référons à l'Histoire pour réfléchir à l'avenir ? La Justice française, déjà parvenue à mi-chemin sur la voie qui va des manif dans la rue à la rébellion, est-elle en train oui ou non de donner le signal d'une Résistance nouvelle, qui réveillera le peuple et lui redonnera la force de se libérer de la servitude ?

Ce présage automnal, s'il se réalisait dans l'an de grâce 2009, deviendrait à lui seul un événement historique pour les Français comme le fut pour les Grecs l'oracle d'Apollon dans la bouche de sa Phytie à Delphes.

Pourquoi pas ? Prions !

Jacques Parini

N.B. La rédaction de ce texte a été achevée le 26 octobre 2008.

Suite de la rubrique  
page suivante

## **LISEZ-NOUS ET NE NOUS OUBLIEZ PAS !**

**Nous voici arrivés en décembre et un certain nombre de nos lecteurs n'ont pas encore réglé leur abonnement au bulletin ni leur cotisation à l'Amicale s'ils en sont membres. Professeurs, étudiants, historiens, journalistes, nous pensons à vous. Pensez un peu à nous !**

**S'il vous plaît, consacrez-nous quelques minutes et un chèque !**

- **Abonnement au bulletin et cotisation à l'Amicale (pour un an) : 35 euros**
  - **Abonnement seul : 18 euros**
  - **Dons pour la survie du bulletin : sans limitation.**
- Paiement par chèque à l'ordre de : Amicale du MRP et adressé à Amicale du MRP 133 bis, rue de l'Université – 75007 Paris.**

Vous pouvez régler l'abonnement, la cotisation et un complémentaire, facultatif, avec un seul chèque. Nous ferons la répartition nous-mêmes.

Merci pour votre fidèle amitié.

- Edité par l'Amicale du MRP, « Le MRP vous parle ! » a 4 parutions par an : en mars, juin, septembre et décembre
  - Directeur : Jean-Pierre Prévost
  - Administration : 133 bis, rue de l'Université – 75007 Paris
  - Abonnement : 18 euros par an (15 pour les adhérents de l'Amicale)
  - Impression et routage : Dupli-Print Paris, 3 rue Richelieu 75001 Paris – tel : 01 55 35 91 10
- Commission paritaire de la presse : nouveau numéro. CP 1108 G 85106



**Du séjour des Bienheureux, où elle était montée le 19 octobre, Sœur Emmanuelle a suivi de loin la messe célébrée en son honneur par le cardinal Jean Vingt-trois à Notre-Dame de Paris trois jours plus tard.**

**Elle a bien ri en voyant dans la nef des représentants, dignes et larme à l'œil, de la classe exploiteuse des pauvres.**

**Elle prie pour eux et souhaite qu'ils n'en fassent pas trop.**

**J.P.**

**Ses frères, les parias**

Extrait de LA VIE

Du 23 octobre 2008

Un responsable catholique lui parle des chiffonniers du Caire. Elle y va. Même si ses supérieures ne voient pas cela d'un très bon œil. « *Je suis venue, sans rien. Sans peur, malgré tout ce qu'on m'avait ressassé : "Ils vous tueront, ces voyous !" Je me disais : "On verra bien ; je n'ai ni mari, ni enfants." J'ai fait le tour du bidonville. J'ai parlé aux chiffonniers, expliqué que je voulais vivre avec eux, créer un jardin d'enfants, un atelier de couture pour les femmes, un centre d'alphabétisation pour les adultes, un dispensaire. J'étais une religieuse donc un person-*

*nage sacré [...]. Ils m'ont écoutée, et l'un d'eux m'a prêté la cabane où je vis aujourd'hui »,* racontait-elle, en 1979, dans *La Vie*. Au près des pauvres, enfin, elle partage leur vie dans une mesure de deux mètres sur deux. Comme eux, elle patauge quotidiennement au milieu des immondices. Les *zabbaline* (les parias) vivent des rebuts des autres. Chaque matin, les hommes tirent une charrette, se rendent en ville, y vident les poubelles. Une fois rentrés dans leurs bidonvilles, ils trient les débris pour récupérer ceux qui assurent leur subsistance.

**Vu : une grosse production en moins de trois mois ...**

**Les meilleurs films de l'automne : Krach, Cric-Crac, Fric-frac, Catastrophe, Désastre, Gouffre, Débâcle, Scandales, Cupidité, Inconscience, Ivresse.**

**Avec le retour d'un esthète sur la scène.**

**Disparu de l'actualité depuis pas mal de temps, il n'était cependant pas devenu clochard ... Le baron Ernest-Antoine Seillière de Laborde, patron des fédérations patronales européennes, a été l'invité de France-Inter, le 28 octobre, à l'émission 7-10.**

**Il s'est montré joyeux, franc et optimiste, comme d'habitude.**

**Interrogé sur les pertes d'emplois qu'entraînait la crise, il a dit qu'il en prévoyait un million en Europe, en 2009. Alors qu'au rythme actuel, elles dépasseront le million rien qu'en France avant Pâques ! Un grand patron doit être rassurant.**

**Comme on lui demandait ensuite ce qu'il pensait des projets visant à moraliser le système du capitalisme libéral, il a répondu qu'il fallait « assurer son bon fonctionnement dans le consensus. »**

**Il suffit d'y penser.**

**Monsieur le baron devrait revenir nous voir plus souvent. Sinon il nous manquerait.**

## Retour au réel par la case désastre

La Croix | MARDI 14 OCTOBRE 2008

Aux heures noires de la Grande Crise à New York, raconte le célèbre économiste John Kenneth Galbraith dans son livre sur le krach de 1929, les hôteliers demandaient aux clients réservant une chambre si c'était pour dormir ou pour sauter. Dans la tourmente de cet automne, ce ne sont plus des individus qui sautent, mais des banques entières, des établissements de crédit naguère follement prospères au point de léviter dans des bulles d'or redevenues citrouilles au minuit sombre des marchés mondiaux.

Deux courts extraits de l'éditorial d'Eric Fotterino dans « Le Monde » daté du 12 octobre 2008.

**M**  
ÉDITORIAL

Devant pareil désastre, on ne peut que s'inquiéter des transgressions de nos sociétés que dévore le virtuel. N'existent pas, sauf dans les jeux vidéo, les guerres aux soldats qui ressuscitent. N'existent pas, sauf chez les apprentis sorciers, les femmes qui enfantent en plusieurs exemplaires à l'approche de la soixantaine. On peut aimer l'interrogation de Valéry : « Que serions-nous sans le secours des choses qui n'existent pas ? », et crier gare devant un monde qui se construit sur des mirages. Des banques d'affaires qui prêtent plus de quarante fois leurs fonds propres, cela n'existe pas. Des ménages accédant sans effort financier à la propriété, cela n'existe pas davantage. La crise qui éclate le prouve : à posséder si peu de lest, bien des banques ont sacrifié la réalité à l'imaginaire, quitte à dérégler le thermomètre pour l'empêcher d'indiquer la fièvre. Inconscience, ivresse, cupidité, fuite en avant, l'affaire est entendue.

John Christensen, ancien conseiller du gouvernement de Jersey, devenu l'un des principaux animateurs du réseau pour l'égalité fiscale (Tax Justice Network), confie être plus régulièrement reçu à Bruxelles et à Genève. Il se rendra même fin novembre au Vatican, pour parler du cycle de Doha et du rôle des paradis fiscaux dans le maintien dans la pauvreté des pays du Sud, une grande part de l'aide au développement atterrissant dans ces centres offshore. Est-il pour autant optimiste ? « Les Français et les Allemands donnent l'impression de vouloir réformer le système financier actuel. Mais les administrations américaines et britanniques cherchent davantage à éteindre l'incendie qu'à changer les choses. Et je n'attends pas de grands bouleversements d'une possible élection de Barack Obama, malgré ses déclarations sur le sujet. Nos dirigeants n'ont pas suffisamment pris conscience que leur modèle est cassé. Et qu'il ne peut être réparé. Peut-être n'a-t-on pas encore assez touché le fond de la piscine et faudrait-il que la crise empire pour qu'ils réagissent. »

AUDE CARASCO

# L'enrichissement des banquiers fait scandale

« Manchette du journal « Le Monde » dans son numéro daté du 19 octobre 2008... Et « qui tue le lion en mange, qui ne le tue pas est mangé » dit un proverbe arabe.

## A quand l'étincelle de la révolution ?

Georges Pébereau

Président d'honneur d'Alcatel

Le Monde

Mercrèdi 17 septembre 2008

Attention au feu qui, déjà, crépite dans la cheminée ! Attention à la soupe de la rébellion, qui chauffe dans la marmite ! Allez l'entendre sur les marchés populaires de la banlieue et des bourgs de province !

## M. Fillon : « Le monde est au bord du gouffre par la faute d'un système irresponsable »

Ce jour-là, le Premier Ministre a enfoncé des portes ouvertes ! Ses relations avec le beau monde en France et ailleurs, la consultation du fichier Edvige, non encore appliqué mais toujours disponible, et une relecture attentive des journaux parus depuis le mois d'août devraient lui permettre d'inscrire quelques noms sur la liste des responsables du système. Il donne l'impression, autour de lui, d'avoir pris du retard dans cette enquête.

Certes, comme l'affirmait du moins Jean-Paul Sartre dans « Situations », « On ne fait pas ce qu'on veut et cependant on est responsable de ce qu'on est » ; mais Simplet est-il encore quelque chose à la veille des la Fête de tous les saints ?

Le président, lui, est partout et fait tout. Comme le dit un proverbe ... du Sénégal, « le criquet tient dans le creux de la main, mais on l'entend dans toute la prairie ».

### « NOUS SOMMES DANS UNE PERIODE PREREVOLUTIONNAIRE »

affirme « Le Monde » dans un numéro de la mi-septembre, sous la signature de Pierre-Antoine Delhommais, Claire Gatinois et Anne Michel.

Or la situation de la France présente quelques singularités inquiétantes. Tout d'abord, la rémunération des présidents des grands groupes cotés et les parachutes dorés dont ils bénéficient. Nicolas Sarkozy, au cours de la campagne électorale, avait promis de les supprimer : à tout le moins aurait-il pu les cantonner. Les quelques scandales qui sont apparus au grand jour, qu'il s'agisse de Philippe Jaffré à Elf, d'Antoine Zacharias à Vinci, de Daniel Bernard à Carrefour ou de Jean-Noël Forgeard à EADS, ont ému l'opinion publique et ont provoqué un sentiment de révolte chez les cadres, y compris les cadres supérieurs et la maîtrise, qui ont découvert avec ahurissement les sommes exorbitantes que se faisaient allouer leurs dirigeants.

Depuis, rien n'a changé, sauf dans le sens de l'outrance : les parachutes dorés continuent à proliférer en nombre et en montant chez les entreprises du CAC 40.

Les rémunérations des mandataires sociaux croissent pendant que les salaires des cadres stagnent et leur pouvoir d'achat régresse. L'affaire des parachutes dorés a donc une portée psychologique considérable, et je ne comprends pas que le président de la République n'ait pas saisi l'occasion de faire un geste hautement symbolique vis-à-vis de l'ensemble des salariés, en cantonnant des avantages extravagants que rien ne justifie et en fiscalisant les stock-options des dirigeants d'entreprises cotées.

L'écart ne cesse de se creuser entre les salariés et la petite classe de privilégiés, protégés par le pouvoir, dont le nombre et la fortune croissent rapidement. Nous sommes, à n'en pas douter, dans une période pré-révolutionnaire, au sens de 1789. Les cadres et, d'une façon plus générale, les classes moyennes, seront demain, comme les bourgeois naguère, les catalyseurs de la révolution.

Dès septembre 2006, et dans l'indifférence générale, l'économiste américain annonçait qu'une grave crise couvait. S'il séduit le grand public inquiet, il ne fait pas l'unanimité.



## NOURIEL ROUBINI L'ORACLE IRANIEN

<b>1958</b> Naissance à Istanbul.	<b>1960</b> Sa famille s'installe à Téhéran puis rejoint Tel-Aviv avant d'aller à Milan.	<b>1988</b> Obtient son doctorat à l'université d'Harvard, aux États-Unis.	<b>1995</b> Deviens professeur d'économie à l'université de New York.	<b>1998-2000</b> Conseiller économique à la Maison Blanche, sous l'ère Clinton.	<b>2008</b> La crise financière dégénère, confirmant ses analyses.
--------------------------------------	---	---	--	--	---

**Le Monde**

Dimanche 19 - Lundi 20 octobre 2008

Né à Istanbul. Fils d'Iranien, ce globe-trotter découvrit l'Amérique et devint professeur d'économie à l'Université de New York. Il comprit le capitalisme libéré avant et mieux que tous les grands dirigeants politiques français pressés de parcourir le monde.

### En novembre : nouvelle couche de sanctions servie dès le début d'octobre

On en parle beaucoup moins dans les médias, car on se lasse de tout, mais le programme officiel de recherche des irresponsables, qui ne méritaient pas leurs hautes fonctions, et des responsables avertis, coupables de l'arrivée brutale de la crise financière et de son ampleur est bel et bien entré en application. Seuls des esprits de mauvaise foi peuvent le contester. Le tout est de ne pas se tromper de sens.

Ainsi la Bourse a-t-elle déjà réduit de moitié l'épargne constituée en vingt ou trente ans par des millions de gens soucieux de compenser la perte très sensible du pouvoir d'achat de leur retraite (salariés, mais aussi commerçants, artisans, entrepreneurs). Et l'on parle de 75% d'ici à Noël.

Le CAC 40, qui trace ce désastre, est descendu au-dessous de 3000, mais les 40 entreprises françaises les plus grosses en termes de capitalisation boursière (et auxquelles se réfère le CAC) vont terminer l'année 2008 sur une hausse de leurs résultats de 12% par rapport à 2007, déjà année record (« Le Monde » daté du 16 novembre 2008).

Les professionnels des affaires financières, déjà sur-enrichis depuis dix-huit mois, prévoient de faire encore mieux à l'approche de 2013 (dans 4 ou 5 ans) en achetant maintenant à moitié prix les actions qui sont offertes sur le marché et ne les revendant qu'une fois la crise passée. Autrement dit, les petits, les emmerdeurs, sont mis à poil au profit des nantis, les entrepreneurs, qui n'ont aucune peine à patienter durant quelques années.

Les parachutes dorés et les primes de départ à la retraite, financés par la précarisation des salariés, ont continué à tomber du ciel. L'un a été stoppé, avant de toucher terre, mais c'était sur un tir de la Cour de Cass'.

Parmi les journaux chrétiens, « La Croix », qui était à l'avant-garde, en septembre, pour réclamer des sanctions contre les pillards, s'est mise à jouer moderato. Du moins jusqu'à la publication, dans son numéro du 18 novembre 2008, d'une lettre de lecteur, que nous reproduisons ici.

Ce qui nous incite à terminer cette recherche du temps présent avec ce dicton italien :

« Pour être sûr d'être applaudi en arrivant en haut du mât de cocagne, mieux vaut avoir le caleçon propre ».

Comme chaque semaine, je me suis précipité avec délectation sur la chronique de Bruno Frappat des 18 et 19 octobre.

Juste une remarque à propos de votre fin de page sur les banquiers : je ne trouve pas anormal, quant à moi, qu'ils concentrent sur eux le feu des critiques. Pour travailler dans ce milieu, je ne peux que confirmer la façon éhontée dont certains managers de banque, victimes de leur vision d'un monde livré aux loups (« *homo homini lupus est* ») diraient-ils dans un rictus s'ils avaient un fond de culture) poussent depuis des années leurs commerciaux aux rendements court-termistes. Au détriment de la relation équilibrée de conseil fiable et éclairé qui devrait lier le banquier à son client. Non monsieur, non madame, je ne suis pas naïf : le banquier est un prestataire de service, c'est son honneur : il l'aurait gardé s'il avait été fidèle à son devoir. Le malheur a voulu qu'il se prenne pour un entrepreneur... avec votre argent et sans vous demander votre avis. La très grave crise de liquidités actuelle ne fait donc que sanctionner des années d'irresponsabilités dans la distribution du crédit bancaire (avec

« La Croix » du 18 novembre 2008

la complicité, il est vrai de nombreux clients – notamment la clientèle d'initiés, entreprises ou particuliers fortunés – qui ont voulu goûter à cette orgie financière). Les clients, eux, ont payé (par la débâcle de leurs comptes titres ou de leurs entreprises). Quoi de plus normal dans ces conditions que d'exiger que les managers les plus compromis soient également sanctionnés... et ce à tous les niveaux de la chaîne de décision. La relève ne manque pas. Et le nombre de ses talents est intact, lui. Du calme certes mais pas au détriment de la justice.

Thomas Bourel  
(Ardèche)

## HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP en septembre et octobre 1957

En application d'une révision des statuts du Mouvement, rappelons-le, les députés MRP délibèrent en assemblée commune avec les sénateurs MRP et les membres de la Commission Exécutive dans leurs réunions consacrées à la crise ministérielle. Ce sont les procès-verbaux de ces réunions communes que nous publions ici, bien entendu.

La crise ouverte le 30 septembre par la démission de Maurice Bourgès-Maunoury va durer sept semaines et se terminera par la formation du Gouvernement Félix Gaillard. Le MRP participe à ce nouveau gouvernement, alors qu'il n'a pas participé aux deux gouvernements précédents, ceux de Mollet et de Bourgès - Maunoury, c'est-à-dire depuis le 1<sup>er</sup> février 1956.

Notre récit commence avec certaines initiatives prises par les députés MRP durant l'intersession parlementaire de l'été (27 juillet-16 septembre) et se poursuit avec les procès-verbaux des 27 réunions du Groupe (élargies ou restreintes) qui se tiennent du 17 septembre au 7 novembre.

Il s'arrête au 12 novembre, au moment où Gaillard nomme ses secrétaires d'Etat et cède aux pressions conjuguées des Indépendants et de la SFIO pour qu'il renonce à confier un portefeuille à Edouard Moisan, premier vice-président du Groupe MRP. Le choix de cette date est dû seulement à l'abondance des textes concernant cette période.

Ces textes sont totalement inédits, comme tous ceux de notre Histoire Secrète (sauf les parties de notre récit servant à décrire le contexte).

Leur lecture fait apparaître un changement dans le fonctionnement de l'institution parlementaire.

Le président de la République, René Coty, voudrait imposer une nouvelle méthode : aller vite et droit au but, pas de missions d'information préalables, appels directs à des personnalités qui acceptent de se présenter devant l'Assemblée Nationale... Et c'est l'inverse qui se produit : la mission d'information renaît, avec Guy Mollet, et elle échoue ; elle est transformée en animation d'un comité d'experts, présidé par Robert Schuman ; elle n'oriente pas la crise vers une solution ; Pleven reçoit du monde et dit « non » ; Pinay et Mollet de nouveau vont jusqu'à l'investiture : ils sont battus.

Ainsi le scénario consacré jusque là par la coutume se détruit lui-même en cours de route et fait naître un autre scénario qui va en produire un nouveau. La machine est détraquée.

Coty, pragmatique, croit à la possibilité d'une entente provisoire (le temps d'un gouvernement) entre la droite et la SFIO. Pour lui, le radicalisme est une potion magique : il rassure la droite par son conservatisme social et, en 1957, par son soutien majoritaire à la politique algérienne de Robert Lacoste, alors que la SFIO ne peut pas refuser une alliance inefficace mais fondée sur une vieille solidarité dans les combats sur la laïcité.

Mais le président de la République ne prend pas encore conscience que sur l'échiquier parlementaire les pions ne sont plus rangés dans leurs cases. Les radicaux sont éparpillés dans tous les coins et recoins, les Indépendants échappent au contrôle de Pinay, l'obligeant parfois à faire ce qu'il n'a pas envie de faire, la SFIO a une direction mise en cause sur l'essentiel par une forte minorité et même par la presse socialiste. Félix Gaillard, 38 ans, va dénouer la crise mais en soumettant les anciens à l'usure. L'inquiétude, le malaise qu'on ressent à ne pas savoir où aller, la peur même gagne du terrain...

Et les rumeurs qui circulent sur la préparation d'un complot visant à faire tomber le régime avec l'aide de l'Armée, engagée dans de durs combats en Algérie, ne sont pas encore prises au sérieux. On n'a pas pris garde à la présence à Alger de Léon Delbecq, « antenne » (branchée à la fois sur le Palais d'été et sur les groupements « Algérie française ») de Jacques Chaban-Delmas, ministre de la Défense nationale dans le Gouvernement Bourgès.

Un souvenir personnel : durant la crise ministérielle, Henri Meck, député-maire de Molsheim, ouvre brusquement la porte de la salle où le Groupe MRP tient une réunion ; très forte carrure, voix de baryton : « Vous dites que vous craignez le retour de de Gaulle, eh bien continuez ! Vous l'aurez bientôt, le grand Charles ! »

Jacques Parini

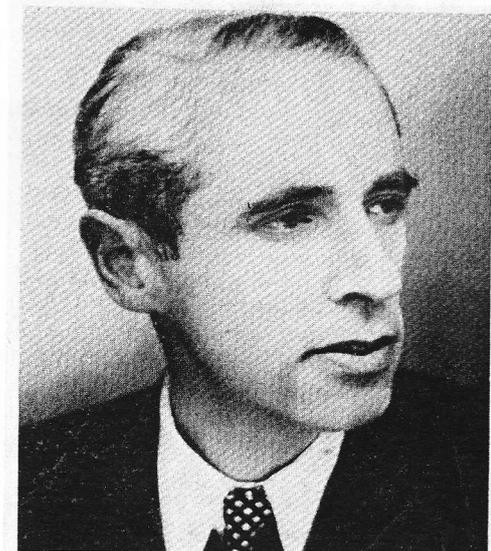
### GEORGES AGUESSE

D'un naturel distingué, courtois, aimable, Georges Aguesse parlait une belle langue. Il y joignait une belle culture politique, une sensibilité de gauche, une aptitude à analyser une situation avec finesse. Sa participation aux réunions communes des deux groupes parlementaires MRP et de la Commission exécutive, en 1957, fut pour beaucoup d'élus MRP une révélation.

Il y participa régulièrement en qualité de représentant permanent du Groupe MRP du Conseil de la République, dont il était le premier vice-président. Il fut ainsi, à côté de Pflimlin et de Lecourt, membre du Bureau des assemblées commune MRP durant les sept semaines de la crise ministérielle de l'automne, membre aussi de toutes les délégations MRP auprès du président de la République, des présidents du Conseil pressentis et des représentants des autres groupes parlementaires appelés à discuter avec le Groupe MRP.

Né en 1903 à Nantes, il devient professeur de philosophie puis de lettres au début des années 30 ; il quitte l'enseignement pour le journalisme en 1932 ; affecté au ministère de l'Information durant « la drôle de guerre », il est démobilisé en juillet 1940 ; il entre au mouvement « Libération » en 1942 et gagne l'Afrique du Nord ; du 10 septembre 1944 au 6 avril 1945, il est chargé de mission au cabinet de Pierre Mendès-France, ministre de l'Economie Nationale dans le premier gouvernement de Gaulle.

Le 8 décembre 1946, il est élu au Conseil de la République -nouvellement créé par la Constitution- sur la liste MRP. Battu lors du renouvellement de cette assemblée en novembre 1948, en raison du mode de scrutin majoritaire, il est nommé inspecteur général des Territoires occupés (c'est un bon connaisseur de l'Allemagne), puis attaché de presse à l'ambassade de France à Ottawa, de 1951 à 1955 (où il rejoint Francisque Gay). Le 19 juin 1955, il retrouve son siège au Conseil de la République. Au terme de son mandat, il



reviendra au journalisme, collaborant notamment au quotidien « Presse-Océan », journal emblématique de la côte de la Loire-Atlantique.

Jusque dans ses dernières années (il est décédé le 9 février 1994), il reste un adhérent actif de l'Amicale du MRP.

## EN SEPTEMBRE

Deux grands sujets occupent la scène politique durant l'intersession parlementaire (27 juillet-16 septembre) : les orientations à donner à la production agricole et les réformes politiques et administratives à réaliser en Algérie.

Le MRP y tient une place importante.

Alexis Méhaignerie, député d'Ille-et-Villaine, effectue dès le 23 août une démarche dans les services du ministère des Finances et des Affaires économiques, se faisant l'écho de l'inquiétude des agriculteurs.

Le 30 août, René Charpentier (Marne) demande à interpellier le gouvernement. Il est imité peu après par François Reille-Soult, Alexis Méhaignerie et Paul Coste-Floret (Hérault), celui-ci à propos de la viticulture.

Le 9 septembre, Robert Lecourt, président du Groupe MRP, répond à la lettre de M. Courau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, qui lui demandait des précisions sur ses intentions.

Le lendemain 10 septembre, Pierre Pflimlin et Maurice-René Simonnet se rendent à Matignon et exposent au chef du gouvernement les propositions du MRP visant à définir enfin - il en est question depuis des mois-, une politique à long terme dont un des objectifs doit être d'assumer l'orientation de la production agricole, à commencer par la production de la viande (le président du MRP fait ensuite une déclaration à la presse, reproduite dans le BQI 1957-n°81). Il rappelle qu'en 1955 - Gouvernement Edgar Faure-, il y a eu accumulation de réserves de devises parce que cette année-là les exportations agricoles ont atteint un niveau jamais égalé.

Le même jour, Pierre Pflimlin et Maurice-René Simonnet reçoivent au siège du MRP, rue de Poissy, M.M. Courau et Génin, président et secrétaire général de la FNSEA.

Le 11 septembre, c'est au tour du Bureau national du MRP de délibérer sur le dossier agricole. Les dirigeants du Mouvement publient un communiqué qui va être repris par l'ensemble de la presse française (BQI 1957 - n° 81).

Le gouvernement acceptant un prochain débat sur la politique économique et agricole, plusieurs élus MRP de Bretagne préparent un « ordre du jour » qui sera mis aux voix ; il s'agit de Louis Orvoën, Paul Ihuel, Pierre Guillou, Alexis Méhaignerie et Léon Jégorel.

A propos de l'Afrique du Nord, Lucien Nicolas (Vosges) adresse à M. Emile Claparède (sénateur radical), secrétaire d'Etat aux Affaires marocaines et tunisiennes, une lettre où il lui rappelle les engagements pris par le gouvernement à propos du sort du capitaine Moreau, enlevé et retenu par des groupements armés marocains.

Le 29 août, Pierre Pflimlin est reçu par Bourgès-Maunoury pour discuter de l'élaboration du projet de loi-cadre sur l'Algérie. A l'issue de l'entrevue, il fait une déclaration aux journalistes :

« ... La loi-cadre ne doit pas, à mon sens, établir un statut définitif, mais ouvrir une voie vers le rétablissement de la paix. Le premier objectif doit être de vaincre la méfiance réciproque des deux communautés en donnant à l'une et à l'autre des garanties sérieuses. La loi-cadre sera efficace dans la mesure où elle permettra d'obtenir à bref délai la participation effective d'éléments vraiment représentatifs des deux communautés aux organismes provisoires chargés de gérer la future fédération algérienne et les territoires qui la composeront... » (BQI 1957 - n° 81).

Le 10 septembre, le Bureau national du MRP examine l'avant-projet de loi-cadre pour l'Algérie qui vient de lui être communiqué par le gouvernement et publie un communiqué (BQI 1957 - n° 81).

*N.B. Le secrétariat du Groupe MRP à l'Assemblée Nationale avait un « Service de presse des groupes parlementaires MRP » (Assemblée Nationale et Conseil de la République, puis Sénat).*

*Parmi ses fonctions, le Service de presse avait la publication (quotidienne sauf le dimanche et durant les intersessions) d'un « Bulletin d'information », adressé aux parlementaires MRP et aux membres du Bureau national et de la Commission exécutive. Comme il était quotidien, on le désignait par l'expression BQI (Bulletin quotidien d'information).*

Mardi 17 septembre 1957 : à 14 heures, Maurice Lucas - qui sera remplacé au cours de la réunion par Edouard Thibault -, ouvre la 70ème réunion du Groupe MRP (en 1957). Préparation de la loi-cadre pour l'Algérie ; la crise agricole. C'est la première réunion d'une série de 8 réunions toutes consacrées essentiellement à l'Algérie du 17 au 30 septembre.

**Pierre Pflimlin**, après avoir rappelé les événements politiques des deux derniers mois et les initiatives et positions prises par le MRP - qui n'engagent pas à son avis les positions définitives du Mouvement et du Groupe -, analyse les grandes lignes de l'avant-projet gouvernemental concernant l'Algérie : conception décentralisatrice, idée fédérative, projet évolutif.

Il note que l'institution du collège électoral unique semble acquise chez les parlementaires, mais que l'on discute du caractère évolutif des réformes à accomplir. « En fait », dit-il, « la difficulté porte sur les organismes fédératifs. Le projet Champaix (*Marcel Champaix, sénateur socialiste, était, dans le cabinet Guy Mollet, secrétaire d'Etat aux Affaires algériennes auprès du ministre de l'Intérieur, le sénateur radical Gilbert-Jules*) visait à rattacher chaque territoire algérien directement à Paris. Les européens d'Algérie l'acceptaient. Ils n'acceptent pas le projet Bourgès. »

Il rappelle les réactions provoquées par cet avant-projet dans les groupes et à l'intérieur même du gouvernement. « Le MRP », dit-il, « va devoir prendre position dans le conflit sur le rôle et les pouvoirs du Conseil fédératif. Certains voient dans la loi-cadre une nécessité politique en raison des débats à l'ONU, d'autres pensent davantage à la politique intérieure, d'autres encore espèrent que cette loi fera avancer les choses en Algérie. Personnellement, j'approuve les principes du projet : décentralisation, pluralisme. Mais je ne veux pas encore me prononcer sur le Conseil fédératif : le texte n'est pas encore au point. »

**Henri Lacaze**.- Un problème immédiat se pose : la désignation d'un rapporteur à la commission.

**Jean Cayeux**.- Je suis hostile à la candidature d'un MRP pour ce poste. J'accepterais celle du socialiste Provo (député du Nord). Je note que Marcel Roclere, député Indépendant de la Côte d'Or, est candidat.

**Pierre Pflimlin**.- Bourgès souhaite pour cette charge le socialiste Marcel Mériconde (député de l'Oise) ou le radical Patrice Brocas (député du Gers).

**Lionel de Tinguy**.- Tout dépend du fond du texte.

**Francine Lefebvre**.- Je redoute la désignation d'un socialiste grâce aux voix communistes.

**René Charpentier**.- Je regrette que le Groupe n'ait pas agi en faveur des agriculteurs aussi efficacement qu'il l'a fait pour les ouvriers. La situation de l'agriculture est grave.

**Edouard Thibault**.- Devons-nous signer une motion de censure ?

Plusieurs voix dans la salle : « oui ! »

**René Charpentier**.- J'espère que le gouvernement accordera des satisfactions au MRP.

Mardi 17 septembre : Lucien Nicolas ouvre à 21 heures la 71è réunion du Groupe. Que mettre dans la loi-cadre pour l'Algérie ? Quelle peut être son effet dans la guerre qui se développe sur le terrain ? Un grand exposé de Joseph Fontanet sur les forces en présence. Le Groupe préfère le choix d'un « libéral » pour rapporter le projet.

**Gilbert Cartier** (Seine-et-Oise), maire de Villeneuve-le-Roi, rapporte les travaux de la Commission de l'Intérieur sur le projet. Celle-ci a

demandé, malgré l'avis de Bourguès, l'audition d'André Morice, ministre (radical) de la Défense nationale, sur une proposition conjointe d'Isorni et de Jacques Duclos. La décision a été prise par 24 voix (majorité absolue, comprenant les communistes, les modérés, les poujadistes et le radical Arrighi). Cependant, André Morrice a refusé de venir. Bourguès, qui était là, a dit : « Il faut une large majorité pour que la loi-cadre soit valable ; il faut un conseil fédératif pour respecter la personnalité algérienne ».

**Joseph Fontanet** (Savoie) rentre d'un voyage en Algérie qu'il a effectué avec Lacaze, Cartier et Cayeux.

Des résultats importants ont été obtenus contre le terrorisme urbain, dit-il. Mais dans le bled on ne peut pas circuler la nuit.

L'activité militaire et policière est importante. Les pertes des rebelles sont élevées. Celles des troupes françaises sont plus élevées que l'an dernier (30 officiers au mois d'août). L'armement des rebelles est amélioré ; il s'accroît de 1500 armes par mois, en dépit des pertes.

Des travaux importants ont été effectués sur les frontières (*ligne Morice*). Ils ont gêné la rébellion, ils ne l'ont pas paralysée. Une troupe a utilisé le droit de suite, en Tunisie ; l'armée voudrait l'utiliser davantage.

Une certaine lassitude est observée chez les rebelles. Les réserves en hommes sont pourtant fortes.

Une expérience est en cours dans le Sud Constantinois : l'aide française à un chef du M.N.A, qui a 3000 hommes et qui est disposé à nous aider à la suite du massacre de Mélouza.

L'armée réclame des renforts. Elle fait tout, ou à peu près, sur le plan de la pacification : administration, enseignement, santé. Or le gouvernement envisage de retirer 30.000 hommes. L'armée trouve auprès de la population davantage de renseignements. Mais le commandement paraît s'installer dans la guerre. Les musulmans se sont remis à fumer dans la rue. Les récoltes se font normalement. L'administration fonctionne. Cela dit, la jeunesse ne trouve pas à s'employer.

La réforme municipale semble avoir échoué ; il y a des faits ridicules et pénibles. La population musulmane s'intéresse à la vie politique. Elle lit les journaux français, notamment « Le Monde ». Elle sent qu'elle a besoin de la France. Elle n'a pas dans son ensemble une haine raciale ou religieuse contre la France. Mais elle veut des changements.

Le projet de loi-cadre ne l'intéresse pas. Elle pense qu'il s'agit de politique intérieure à Paris. Il faut que ce texte ne sente pas l'hypocrisie.

Beaucoup d'efforts sont dépensés par la France en Algérie, mais sans ligne politique nette, en ordre dispersé. Le scepticisme règne aux échelons élevés ; c'est à la base qu'on travaille. Bref, il y a beaucoup à faire, mais il n'y a pas lieu de désespérer.

**Henri Lacaze.**- Cet exposé confirme la nécessité d'envoyer davantage de fonctionnaires civils en Algérie de façon à soulager l'armée.

**Gilbert Cartier** répond à une question de Nicolas.- Les groupes rebelles sont maintenant plus importants (environ 150 hommes) en raison du quadrillage français.

**René Penoy** (Ardennes) rapporte un propos de Benchennouf, ancien député MRP de Constantine : « Il faut en France davantage de stabilité politique ».

**Henri Lacaze.**- Oui l'affaire algérienne sera longue à régler.

**Lionel de Tinguy** est partisan d'un report du débat, faute d'une étude approfondie du problème. Il s'explique.

A quoi sert la loi-cadre ? A notre attitude devant l'ONU ? C'est à double tranchant.

A nous attirer la confiance des musulmans ? Elle est de trop faible portée.

Est-ce une base de négociations ? Si oui, où va-t-on ?

S'agit-il de rassurer les européens d'Algérie ? Ils n'en veulent pas. Comment d'ailleurs assurer leur représentation au niveau électoral ?

Le projet annonce lui-même sa propre révision. La loi prévue est donc déjà dépassée. Techniquement il est mauvais, dans ses dispositions financières par exemple.

Le problème est politique, tout le monde en convient.

Alors que faire aujourd'hui ? Faut-il renverser le gouvernement ? Non, sans doute. Mieux vaudrait renvoyer à plus tard la discussion du projet, pour avoir le temps d'une meilleure étude.

S'agissant de la désignation du rapporteur, le choix n'est pas facile. Brocas ? C'est le béni-oui-oui du gouvernement. Roclore ? Ce n'est pas satisfaisant.

**Paul Coste-Floret.**- Je reste favorable à une loi-cadre octroyée à l'Algérie. C'est une chance. Il faut un choc psychologique, mais le projet gouvernemental n'est pas capable de le créer. La plus mauvaise solution serait l'adoption du projet à une faible majorité. Mieux vaudrait un texte plus vague, voté par 400 voix. Mieux vaudrait aussi une expérience locale avant le règlement d'ensemble. Je suis enclin à voter contre le projet actuel.

**Jean Cayeux.**- Je ne crois pas à l'effet de la loi-cadre sur les musulmans ni sur l'ONU. Il faut une loi-cadre, mais une autre. Je demande au MRP d'étudier un contre-projet rappelant les principes de base d'un futur statut de l'Algérie selon les positions du MRP.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Je pense que la loi-cadre n'entraînerait aucun ralliement. Je pense aussi que ses auteurs ne sont pas résolus à l'appliquer ; Mais le refus ou l'ajournement serait très grave. La rébellion en tirerait un profit immense, elle dénoncerait l'impuissance française. En conséquence, il faut tenter d'améliorer le texte. S'agissant de la désignation du rapporteur, le Groupe MRP a le choix entre l'Indépendant Roclore - c'est la thèse restrictive -, et le radical Brocas, qui représente la thèse libérale. Il doit choisir, dans le premier mouvement, la thèse libérale, puis chercher à améliorer le texte. Il doit se prononcer pour un organisme fédératif à Alger, sinon il appuierait la thèse de la balkanisation de l'Algérie, en application de la devise « diviser pour régner ».

**Christian Bonnet** (Morbihan).- Il y a un préalable : on peut être généreux à condition d'être fort. Il faut donc réviser la Constitution et renforcer le pouvoir central. C'est la tâche du MRP.

**Georges Bidault.**- Je ne suis pas favorable au projet. Je souhaite qu'on n'abuse pas du mot « libéral ». Je rappelle que la solution dite libérale que nous avons employée pour la Tunisie a abouti à un régime de parti unique. La loi-cadre est destinée à l'ONU. Mais, même là, elle n'aura pas l'effet espéré, car on ne peut espérer une forte majorité au Parlement français. On peut seulement avoir un vote serré de résignation, autant dire une manifestation de la carence française. Le texte est mauvais. Il contient la clause de précarité. C'est une base de départ. Pour aller où ? Où sont les limites de l'évolution ? Que signifie l'arbitrage de la République ? C'est en diminution par rapport à la souveraineté ! Oui le projet soulève des problèmes constitutionnels. Il y a un préalable à une telle réforme, comme vient de le dire Bonnet. Il faut un fédérateur avant de créer le fédéralisme. Je souhaite que l'on puisse améliorer le texte qui nous est proposé. Je préfère perdre le gouvernement plutôt que l'Algérie.

**Gilbert Cartier**, qui veut répondre à Teitgen.- Je crains que l'on ne puisse pas modifier le projet. Or on ne peut pas voter le texte actuel, car il est dangereux ; il ouvre la porte à l'organisation politico-administrative des rebelles. Ne votons pas la liquidation de l'Algérie !

**Henri Lacaze.**- Je le répète : il eût mieux valu éviter la loi-cadre en ce moment. Mais le débat étant ouvert, on ne peut plus reculer.

**Pierre de Chevigné.**- Je souhaite pouvoir voter la loi-cadre, que d'ailleurs le MRP a réclamée depuis des mois. Elle n'aura pas de répercussion en Algérie. Elle est inapplicable en temps de guerre. Elle est faite pour l'ONU. De ce point de vue, elle est nécessaire. La France ne doit pas se battre pour le statu-quo.

**Pierre Pflimlin.**- Je souhaitais une forte majorité sur un projet. Je suis déçu. Le gouvernement n'aurait pas dû persévérer dans son entreprise après les premiers contacts. Mais le projet est là, entre ses mains...

Poser des préalables ? Je comprends très bien Christian Bonnet sur le besoin d'une révision constitutionnelle. Mais cette révision ne dépend pas que du MRP. Il faut une majorité pour l'adopter. Le MRP ne peut pas bloquer l'affaire algérienne dans l'attente de cette majorité.

Le texte qui nous est soumis est moins mauvais que beaucoup d'autres. J'approuve la structure prévue pour l'Algérie et le caractère évolutif du statut ; cela est moins dangereux que la déclaration d'intentions de Guy Mollet du 9 janvier 1957 et c'est inévitable du point de vue politique.

Le texte présente-t-il des risques ? Oui, certes, mais nous les avons aussi aujourd'hui sans texte. Ce texte, c'est tout de même une chance ? Nous aurons le temps de travailler avant l'application complète du nouveau statut, qui interviendra dans un avenir lointain. Le texte, c'est le choix d'un cheminement vers une solution. La révision du statut trouve des barrières dans les conditions (accord du Parlement) et dans le temps (le conseil fédératif sera installé deux ans après les élections). Un refus du texte serait un aveu d'impuissance. Son refus par le MRP classerait celui-ci dans le camp des adversaires d'un nouveau statut. Le MRP doit choisir l'orientation libérale.

**Jean Cayeux.**- En votant Brocas pour le choix du rapporteur, les membres MRP de la Commission de l'Intérieur se montreraient favorables au projet.

**Georges Bidault.**- Certes et c'est pourquoi je préfère Roclore. Avec cette loi-cadre, c'est l'abandon de l'Algérie qui menace.

**François de Menthon.**- Je ne vois pas l'utilité d'anticiper sur le fond en choisissant entre Brocas et Roclore. Abstenons-nous dans ce vote !

**Maurice-René Simonnet.**- Brocas est en fait réservé à l'égard du projet. Au sein de la Commission de l'Intérieur, la majorité s'est désagrégée. Le MRP n'a pas à prendre sa relève.

Par 12 voix contre 10 (9 pour Brocas, 1 pour Roclore) le Groupe décide que les commissaires MRP s'abstiendront.

*Dans l'après-midi du 17 septembre, Bourgès annonce qu'il modifie l'article relatif au Conseil fédératif. André Morice, ministre de la Défense nationale, hostile à cette orientation décentralisatrice, laisse entendre qu'il est démissionnaire.*

*Au Conseil des ministres du 18, le chef du gouvernement recule devant l'obstacle et fait approuver la réunion, le 20 septembre, « d'un certain nombre de personnalités politiques chargées de rechercher un rapprochement conduisant à la construction d'une large majorité nationale sur le projet de loi-cadre pour l'Algérie ».*

*Le même jour, la Commission de l'Intérieur nomme rapporteur du projet, bien que celui-ci soit remis en cause -, l'Indépendant Marcel Roclore (Brocas n'est plus candidat) au troisième tour de scrutin, par 15 voix contre 12 à Emmanuel Véry, député socialiste de la Martinique. Les commissaires MRP s'abstiennent.*

*En séance publique, la discussion des interpellations sur la politique agricole, ouverte le 17, s'est poursuivie le 18. Quatre députés MRP interviennent dans les séances de l'après-midi et de la soirée du 18 : René Charpentier, Léon Jégorel, Paul Coste-Floret et Alexis Méhaignerie.*

*Jeudi 19 après-midi, après les réponses de Félix Gaillard, ministre des Finances et des Affaires économiques, le président de l'Assemblée annonce qu'il a reçu trois motions de censure pour conclure le débat :*

- la première, présentée par Jean Legendre, député ARS (ex-RPF) de l'Oise, est signée par des représentants des groupes Indépendants, Paysans, Radicaux socialistes, Radicaux valoisians, Républicains sociaux et MRP (Charpentier, Méhaignerie, Alfred Coste-Floret, Jégorel, Ihuel) ;

- la deuxième est signée par Olivier de Sesmaisons (député Indépendant de Loire-Atlantique) ;

- la troisième a été déposée par Waldeck Rochet, au nom de Groupe communiste.

*Le matin du 20 septembre, le président du Conseil reçoit à l'Hôtel Matignon « les représentants des partis nationaux » pour tenter de trouver un texte de conciliation sur le futur statut de l'Algérie.*

*Pierre Pflimlin et Robert Lecourt étant empêchés, le MRP y est représenté par Maurice-René Simonnet et Pierre-Henri Teitgen.*

Vendredi 20 septembre 1957 : Edouard Thibault ouvre à 14 heures la 72<sup>e</sup> réunion du Groupe. Compte rendu des premières séances de la Table ronde réunie à Matignon.

**Maurice-René Simonnet** rend compte de la séance du matin.

Etaient présents :

- membres du gouvernement : Bourgès, Lacoste, Gilbert-Jules, Champaix, Giacobbi (secrétaire d'Etat auprès de Bourgès), Houphouët-Boigny (ministre d'Etat), Keita et Dicko (secrétaires d'Etat à la France d'outre-mer).

- représentants des groupes parlementaires : les socialistes et Deixonne, les MRP Teitgen et Simonnet, les radicaux Daladier et Queuille, le RGR Edgar Faure, les Indépendants-Paysans Duchet, Marcellin et Roclore, le Républicain social Soustelle et M. Perrin (?).

La discussion, dit Simonnet, a été académique. Bourgès a proposé la suppression de l'article relatif au Conseil fédératif. Aussitôt désaccord de Mollet.

Deuxième séance à partir de 15 heures 30. Tension entre SFIO et modérés. Modérés et Républicains sociaux isolés. Edgar Faure fait de la surenchère à gauche. Chez les modérés, deux tendances apparaissent : l'une est ferme et hostile au projet, l'autre, animée par Duchet (sénateur-maire de Beaune), veut négocier sur d'autres points en compensation d'un accord sur le Conseil fédératif.

Pronostic : un résultat est peu probable. Bourgès est très flottant.

**Lionel de Tinguy.**- Il faut « résumer » le projet, pour savoir où l'on va.

**Maurice-René Simonnet.**- Bourgès ne veut pas.

**Georges Bidault.**- Un accord de lassitude serait remis en cause le lendemain. Mieux vaudrait la méthode de Tinguy.

**Paul Coste-Floret.**- C'est aussi mon avis. Il faut que Bourgès revienne sur son refus. Il faut une loi-cadre brève. Le projet de Bourgès n'est pas une loi-cadre, mais un statut. Or mettre en place un statut n'est pas possible en temps de guerre.

**Georges Bidault.**- J'insiste : il faut une bonne loi-cadre, c'est la seule issue. D'autres tables rondes auront lieu au moment de la mise en œuvre des réformes.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Le MRP ne peut pas faire cette proposition. En effet, si l'accord est facile sur des choses essentielles il est néanmoins impossible sur la seule affaire de l'article 12 relatif au Conseil fédératif. « Résumer » le projet, comme le dit de Tinguy ? Cela ne réglerait pas le conflit, le seul, limité mais passionnel. Il persisterait même avec un article unique.

**Paul Coste-Floret.**- Je ne suis pas convaincu par Teitgen. Il faut sortir de la formule actuelle, en choisissant le moment psychologique opportun.

**Lionel de Tinguy.**- Je suis de cet avis.

**Pierre-Henri Teitgen.**- J'entends bien mais ce moment paraît bien éloigné. Il n'y a pas d'accord et au surplus pas de volonté d'accord. Lacoste lui-même a défendu l'article 12, mais en vain. Mieux vaut ce texte restrictif, a-t-il dit, que le néant qui risque de faire naître, lors des décrets d'application de la loi-cadre, un conseil des ministres algérien. En fait, cet article 12 est un cran d'arrêt de Lacoste contre les propositions de la SFIO.

Le Groupe renouvelle sa confiance à Teitgen et Simonnet pour suivre les travaux de la Table Ronde.

Lundi 23 septembre : Robert Lecourt ouvre à 14 heures la 73<sup>e</sup> réunion du Groupe. Travaux de la Table Ronde. Paul Coste-Floret demande que le mot « fédéral » remplace le mot « fédératif » : celui-ci, dans le texte, ne signifie rien.

**Gilbert Cartier** demande un compte rendu de la Table Ronde du matin et les indications que le Groupe veut donner aux commissaires de l'Intérieur en prévision de la réunion de la Commission fixée à cet après-midi.

**Jean Cayeux** déclare que le radical (mendésiste) Hovnanian a proposé ce matin une conférence franco-africaine avec la Tunisie et le Maroc

et que cette proposition a été repoussée par 27 voix contre 12 (communistes et Hovanian), les poujadistes s'abstenant. La Commission entendra Lacoste sur le mode de scrutin. Roçlore a proposé la suppression des mots « fédérés » et « fédératif » ; les futures institutions à Alger seraient appelées « communes ». La Commission demandera le débat en séance pour mercredi 25 à 15 heures.

**Gilbert Cartier.**- Impossible ! La réunion que la Commission de l'Intérieur va tenir ce soir sera inutile car tout sera remis en cause demain matin par les nouveaux présents. Le socialiste Provo joue le jeu du gouvernement : aller très vite.

**Paul Coste-Floret.**- Je rappelle que le gouvernement, en séance publique, disposera de l'arme de la question de confiance.

**Valentin Vignard** (Morbihan) demande si le MRP veut réintroduire le mot « fédératif ».

**Jean Cayeux** parle de nouveau du préalable d'une révision constitutionnelle. Il craint, en son absence, une politique d'abandon.

**Paul Coste-Floret** estime que le texte reste confus. Il proposera à la Commission du Suffrage Universel le terme clair « fédéral ». Cela dit, il croit qu'en l'occurrence le fédéralisme est dépassé ; il est partisan, comme Gérard Jaquet, ministre de la France d'outre-mer, d'une confédération, tout en conservant le fédéralisme à l'intérieur de l'Algérie. Cette distinction, il se propose de la faire apparaître par amendements : « L'Algérie, composée de territoires fédérés, fait partie de la République une et indivisible ». En outre il demandera que la révision constitutionnelle soit faite avant le 1<sup>er</sup> mars 1958. Enfin, selon lui, il faudra des lois pour définir le régime électoral et préciser le découpage des territoires.

**Jean Cayeux** regrette l'absence à la réunion des deux représentants du MRP à la Table Ronde.

**Francine Lefebvre.**- Moi aussi.

**Gilbert Cartier** demande que les commissaires MRP à l'Intérieur assistent aux réunions de la Commission exécutive quand on y délibère sur l'Algérie.

**Robert Lecourt** transmettra cette demande à Pflimlin.

**Francine Lefebvre** estime que l'amendement de Paul Coste-Floret sur les problèmes constitutionnels est dangereux, en tout cas, illusoire.

**François Reille-Soult.**- Réservons notre position jusqu'au terme du débat. Si la droite vote le projet j'hésiterai, car la loi n'aura d'efficacité que si la droite s'y oppose. Personnellement, je crois nécessaire un cadre fédéral.

**Robert Buron.**- Le MRP peut-il préparer des amendements pour plus tard ?

**Gilbert Cartier** a eu une conversation avec Pflimlin : celui-ci souhaite que les commissaires MRP s'en tiennent à la lettre rectificative du gouvernement pour éviter que la SFIO ne reprenne sa liberté.

**Francine Lefebvre.**- Bourguès, qui a besoin des voix MRP, devrait accepter des amendements MRP.

**Robert Bichet.**- A quoi se sont engagés les participants à la Table Ronde ?

**Robert Lecourt.**- A défendre le projet devant leurs groupes. Si les commissaires de l'Intérieur déposent des amendements, le MRP peut en faire autant. Il faut rétablir le terme « fédéral ».

**Paul Bacon.**- Oui. J'ai vu Pflimlin hier. Mollet, à la Table Ronde, aurait lâché davantage en l'absence de Teitgen et Simonnet. Pflimlin n'est pas enthousiaste. Duchet, représentant des modérés, y a fait de la politique intérieure. Il a accru la confusion dans le texte. Les amendements de Paul Coste-Floret devront être présentés dans un ensemble à la Commission au Suffrage Universel.

Mercredi 25 septembre : Jules Duquesne ouvre à 14 heures la 74<sup>e</sup> réunion du Groupe :>Algérie : blocage à la Table Ronde par la faute de la droite ; succès total des amendements de Paul Coste-Floret à la Commission du Suffrage Universel.

**Maurice-René Simonnet** rend compte de la réunion de la table Ronde. Les modérés ont refusé l'arbitrage proposé par les autres

partis nationaux. Il a fallu en passer par un compromis à la manière Queuille.

**Jean Cayeux** rend compte des travaux à la Commission de l'Intérieur.

**Paul Coste-Floret** rapporte les délibérations de la Commission du Suffrage Universel.

Personnellement, il lui a exposé deux problèmes : lien Algérie-Métropole, Structure interne de l'Algérie. Il a rappelé son hostilité au fédéralisme, qui est un faux problème. Son amendement à l'article 1<sup>er</sup> a été voté : « L'Algérie est partie intégrante de la République Française, une et indivisible ; elle est composée de territoires fédérés entre eux. » Il a fait remplacer partout le mot « fédératif » par le mot « fédéral ». Les décrets d'application prévus pour mars devraient intervenir après la révision constitutionnelle ; cet amendement a été adopté par les socialistes. Le découpage des territoires et les régimes électoraux seront réglés par la loi. Succès complet, comme on le voit, grâce à l'accord de tous les partis présents à la Table Ronde. Il est souhaitable que le gouvernement accepte ces amendements.

**Francine Lefebvre** exprime le même vœu. Elle demande au Bureau du Groupe de prendre les contacts utiles à ce sujet.

**Jules Duquesne.**- Le Bureau a demandé à Pflimlin d'intervenir au nom du MRP dans la discussion générale. Teitgen a été pressenti pour l'explication de vote. Christian Bonnet doit parler du problème constitutionnel.

**Maurice Schumann.**- Que veut dire Bonnet ? C'est un problème fondamental.

**Robert Lecourt.**- Bonnet a soumis son texte au Bureau, qui l'a approuvé ; il souligne simplement l'importance d'une réforme de l'Etat. Le Bureau accepterait qu'il parle au nom du Groupe. J'invite le Groupe à voter contre toutes les motions préjudicielles.

**André-François Mercier** (Deux-Sèvres).- Je suis favorable au maintien du double collège électoral.

**Jean Seitlinger** (Moselle).- Le MRP s'est prononcé depuis longtemps pour le collège unique et même les Indépendants l'acceptent aujourd'hui. Pour que la loi-cadre serve à quelque chose ; il faut au moins le collège unique.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Je demande que personne au MRP ne réclame le double collège. La question est pratiquement réglée depuis longtemps. Dire que la sécession viendra du collège unique, ce serait affirmer que les musulmans sont hostiles à la France.

**André-François Mercier.**- Je fais une distinction entre l'Algérie et l'Afrique Noire. Je voudrais savoir comment sera assurée la représentation des européens.

**Gilbert Cartier.**- Les minorités seront représentées. Je note toutefois que Soustelle va manœuvrer pour l'institution de collèges multiples.

Consulté, le Groupe décide de voter contre toute motion préjudicielle à l'unanimité moins 2 abstentions.

Jeudi 26 septembre : Robert Bichet ouvre à 14 heures 30 la 75<sup>e</sup> réunion du Groupe. Joseph Fontanet expose qu'il est urgent de changer de gouvernement, car l'actuel va à l'échec en Algérie, même avec la loi-cadre.

**Robert Lecourt**, président du Groupe.- J'ai vu Bourguès. Il devait voir Le Troquer (président de l'Assemblée Nationale) à 14h30. Il voudrait arrêter la discussion rapidement en posant la question de confiance sur la prise en considération et l'adoption du projet d'un seul mouvement. La présidence de l'Assemblée cherche à savoir si une telle procédure est possible.

**Emile Halbout** (Orne).- Il y a des précédents. On a déjà réservé des articles jusqu'au dépôt des questions de confiance.

**Jean Cayeux** (Seine).- Je souhaite que Bourguès fasse connaître au MRP sur quel texte, précisément, il a l'intention de poser la question de confiance.

**Francine Lefebvre** (Seine).- Je suis étonnée. J'estime que le gouvernement n'a pas intérêt à brutaliser l'Assemblée.

**Fernand Bouxom** (Seine).- Le gouvernement peut poser la question de confiance sur ce qu'il veut.

**Joseph Fontanet.**- Je demande que le Groupe délibère et prenne une position sur le fond.

**Lionel de Tinguy.**- Tixier-Vignancour a dit en séance des choses valables.

**Robert Bichet.**- Le problème n'est plus entier. Le MRP a participé à la Table Ronde.

**Lionel de Tinguy.**- Ah, bon ! Je regrette de me trouver engagé sans avoir été consulté. Et ce n'est pas la première fois !

**Edouard Moisan** (Loire Inférieure).- Je souhaite que le Groupe s'en tienne à l'accord intervenu à la Table Ronde et qu'il réserve son vote sur l'ensemble dans l'ignorance où il est des amendements acceptés par Bourguès.

**Fernand Bouxom.**- Je propose que le Groupe se prononce sur l'accord de la Table Ronde modifié par les amendements de Paul Coste-Floret.

**Maurice-René Simonnet** (Drôme).- Je voudrais savoir quelle serait la portée d'une telle décision. Il faut éviter de désavouer nos commissaires de l'Intérieur.

**Jean Cayeux.**- Je remercie Simonnet. Les commissaires MRP ont été disciplinés et ont évité de défendre des amendements. Ceux du Suffrage Universel ont été plus libres d'agir.

**Francine Lefebvre.**- Je redoute que le Groupe ne s'enferme dans les limites trop étroites. Je veux l'efficacité.

**Lionel de Tinguy.**- Oui ! Je demande à quel moment un député MRP peut dire ce qu'il pense du fond de la loi-cadre. A quoi sert le député MRP ? A entériner ce que d'autres décident ?

**Maurice-René Simonnet.**- Je veux bien répondre. Je rappelle que nous avons consacré plusieurs débats au projet et je dis que les commissaires MRP en ont tenu compte. En voici quelques exemples ... Le Groupe n'est pas lié. Il peut tout remettre en cause.

**Edouard Moisan.**- J'invite le Groupe à s'en tenir à l'accord de la Table Ronde. A Cayeux, je dis que les amendements MRP n'avaient de chance qu'à la Commission du Suffrage Universel, grâce à un climat détendu. Je souhaite que Bourguès accepte les amendements de Paul Coste-Floret.

**Lionel de Tinguy.**- J'accepte l'orientation de Moisan. Mais je pense que, tactiquement, le MRP doit réserver sa position, afin d'obtenir des concessions de Bourguès.

**Joseph Fontanet.**- J'ai un souci de loyauté à l'égard du Groupe. Je pense que le gouvernement va à l'échec en Algérie, même avec la loi-cadre. Avec ce gouvernement, la carte de la loi-cadre est brûlée. Après lui, il ne restera que la négociation (avec le FLN). Je ne veux pas couvrir les mensonges du gouvernement sur l'Algérie. Je préfère la crise ministérielle. Le gouvernement actuel est trop faible. Il faut en changer d'urgence.

**Robert Bichet**, qui préside la séance.- Je propose les conclusions suivantes à ce débat :

- accepter le préjugé favorable au compromis de la Table Ronde ;
- obtenir que Bourguès accepte les amendements de Paul Coste-Floret ;

Par 20 voix contre 2 et 2 abstentions, le Groupe adopte cette proposition.

**Edouard Moisan.**- Je rappelle au Groupe la proposition des modérés visant à exclure les communistes du Bureau de l'Assemblée.

Vendredi 27 septembre : Robert Bichet ouvre à 10 heures la 76<sup>e</sup> réunion du Groupe. Simonnet, secrétaire général du MRP, dénonce la manœuvre de Jacques Soustelle, « l'homme des ultras », à propos du mode électoral qui serait appliqué en Algérie (pour éviter le collage unique).

#### *Où en est le débat ce matin du 27 septembre ?*

*Au cours de la séance du soir, le 25 septembre, Christian Bonnet (Morbihan) est intervenu, en accord avec le Groupe, dans la discussion générale. Ses thèmes ? « Tous les chefs des groupes politiques républicains et nationaux demandent la révision constitutionnelle. Le moment est venu de la faire .... La loi-cadre n'apporte pas en soi une véritable solution au problème algérien. Elle ne peut constituer qu'un des éléments de ce choc psychologique dont on parle depuis plusieurs mois... Il faut intensifier les efforts pour porter remède à la sous administration dont souffre l'Algérie, en insistant sur les aspects psychologiques*

*et sociaux. Une règle doit être toujours respectée : tenir les promesses faites... » (extrait du BQI 1957 n° 86 daté du 27 septembre, où est annoncée la naissance d'Elisabeth, deuxième fille et troisième enfant d'Etienne Lux (député du Bas-Rhin de 1956 à 1962) avec qui nous avons évoqué nos souvenirs communs au début de 2008 – voir « Le MRP vous parle ! » n° 116.*

*Les contacts continuent entre le MRP et Bourguès.*

*En séance, le passage à la discussion des articles a été voté le soir du 26 par 363 voix (dont le MRP) contre 207.*

*Le matin du 27, on s'attend au dépôt de la question de confiance dans l'après-midi.*

**Paul Coste-Floret.**- Bourguès accepte deux de ces amendements : la République une et indivisible ; la révision constitutionnelle est à l'ordre du jour. Des conversations ont eu lieu sur la loi électorale qui serait appliquée en Algérie entre le gouvernement, la SFIO, les modérés et les républicains sociaux

**Edouard Moisan.**- Le MRP a été exclu de ces conversations. Triboulet, républicain social, m'a soumis hier soir un amendement Soustelle créant pour la représentation des habitants de l'Algérie la notion d'assemblée des communautés. Je l'ai reçu fraîchement en lui rappelant que le MRP, lui, respecte l'accord intervenu à la Table Ronde. L'amendement Soustelle est inacceptable car il contredit l'intention libérale de la loi ... Triboulet, qui en convient, a précisé que Soustelle avait été mis en minorité au Groupe des Républicains sociaux, sans l'amener à renoncer à son entreprise. En ce qui concerne le système électoral lui-même, Soustelle avait été mis en minorité au Groupe des Républicains sociaux, sans l'amener à renoncer à son entreprise. En ce qui concerne le système électoral lui-même, Soustelle propose l'A.B.W.R., système imaginé par le socialiste Weil-Raynal pour l'ensemble des territoires de la République et le radical Brocas propose le sien. Triboulet admet qu'un examen sérieux est nécessaire car le texte Soustelle est improvisé. Le MRP va-t-il céder à la pression des Républicains sociaux ? Le MRP compte-t-il encore ?

J'invite le Groupe à voter contre. Si l'amendement est rejeté, comme on peut le penser, Bourguès se contenterait de l'amendement Brocas, qui pose un principe (la minorité est assurée d'une représentation).

**Lionel de Tinguy.**- J'accepte l'amendement Brocas.

**Maurice René Simonnet.**- De Tinguy parle en conseiller d'Etat ! C'est vrai, le texte Brocas est acceptable, mais, politiquement, je le refuse : il n'est pas dans l'accord de la Table Ronde ; Soustelle prétend violer l'accord qu'il s'était engagé à défendre et disposer seul de sa liberté d'action ; l'amendement Brocas est une position de repli de Soustelle ; le MRP n'a pas à accorder une victoire politique à Soustelle, hostile à une solution libérale en Algérie et homme des ultras ; il y a concurrence entre les ultras, André Morice, Roger Duchet, Jacques Soustelle .... De concession en concession, le MRP laisse dénaturer le projet. Je propose que le Groupe s'en tienne strictement à la Table Ronde et aux amendements Coste-Floret. Ainsi il sera fidèle à sa décision d'hier. Sinon, il est inutile de se réunir : le MRP ne sert à rien.

**Lionel de Tinguy.**- Je maintiens mon accord avec l'amendement Brocas ; il est inutile de heurter gratuitement les Européens d'Algérie. .

**Edouard Moisan.**- J'appuie Simonnet. C'est le seul moyen de faire pression sur Bourguès ; il appartient à celui-ci de prendre ses responsabilités. Je signale que les socialistes refusent l'amendement Soustelle.

**Maurice René Simonnet.**- De toute façon, Soustelle se réveille bien tard : il n'a pas soulevé le problème à la Table Ronde. C'est une manœuvre politique.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Bourguès a-t-il demandé l'avis du MRP sur le texte Brocas ?

**Edouard Moisan.**- Non.

**Pierre-Henri Teitgen.**- C'est clair. Simonnet a raison.

Par 18 voix contre 5 et 2 abstentions, le Groupe adopte la proposition Simonnet, ainsi libellée : « Le MRP votera le texte du gouvernement, modifié par la lettre rectificative et par le rapport de la commission du Suffrage Universel, complété par l'amendement Cayeux, et contre tout autre texte quel qu'en soit l'auteur ».

*N.D.L.R. Quand il parle des ultras au cours de cette réunion du 27 septembre, Simonnet cite le radical André Morice, l'Indépendant Roger Duchet, secrétaire général du CNIP, et Jacques Soustelle, républicain social (ex-RPF).*

*Sept mois plus tard, en avril 1958, Georges Bidault, appelé par René Coty à former le gouvernement (après la chute du cabinet Gaillard), les citera à son tour. Mais ce ne sera pas pour les rejeter ; au contraire, devant l'assemblée commune des parlementaires MRP et des membres de la Commission Exécutive du Mouvement, il annoncera que ces trois dirigeants politiques seront, auprès de lui, les trois piliers de son gouvernement ! Erreur d'appréciation sur l'évolution des esprits au sein du MRP ou provocation ? De toute façon, tous ceux qui se sont trouvés dans la Salle Colbert (le 22 avril 1958) ont senti, en entendant cette annonce, que Bidault s'attirait le refus de son parti. Au terme du débat, effectivement, par 28 voix contre 25, le MRP se déclarait défavorable à la constitution du gouvernement que Bidault se proposait de former.*

Lundi 30 septembre : Henri Lacaze ouvre à 10 heures la 77<sup>e</sup> réunion du Groupe. L'Assemblée est appelée à voter la confiance sur le projet de loi-cadre relatif aux réformes à réaliser en Algérie, modifié par des amendements demandés ou acceptés par le MRP. La confiance est refusée par 279 voix contre 253.

**Paul Coste-Floret** expose les amendements retenus par le gouvernement. Un échec de ce texte, dit-il, serait une victoire de la droite, qu'on le veuille ou non.

**Pierre-Henri Teitgen**.- Je suis de cet avis. C'est un texte d'équilibre ; attaqué par la droite, il sera mieux accueilli par les musulmans.

**Robert Buron**.- Je suis d'accord mais j'ajoute : ce texte n'est toutefois pas le meilleur de ceux que nous souhaitons.

Par 22 voix et 1 abstention, le Groupe décide de voter la confiance ( ce vote porte sur l'ensemble du projet).

**Pierre-Henri Teitgen**, qui doit expliquer ce vote, veut consulter le Groupe. Il n'entend pas cacher certaines critiques et amertumes : mauvaise préparation du projet, absence de majorité

gouvernementale, faiblesse du gouvernement, qui n'a pas défendu son projet, absence de débat au fond sur l'essentiel, notamment en ce qui concerne les compétences et les pouvoirs de la France en Algérie. Exemple : faut-il parler de conseil fédératif ? Quelle solution faciliterait l'unité du Groupe ?

**Paul Coste-Floret**.- Je pense qu'il est inutile d'évoquer cette question aujourd'hui.

**Maurice Lucas** (Manche).- Je demande à Teitgen de placer notre vote en dehors de la politique intérieure, en dehors de la confiance au gouvernement, et de le limiter à la loi-cadre.

La séance est levée.

En séance publique, avant le scrutin, **Francine Lefebvre** demande au président du Conseil de confirmer que les femmes musulmanes auront les mêmes droits politiques que les hommes. Bourges lui répond qu'il est favorable une telle disposition, à la condition qu'elle ne heurte pas la volonté des populations intéressées.

Au moment du scrutin, 53 Indépendants et Paysans rejoignent 17 républicains sociaux et 23 radicaux (valoisien, dissidents, RGR) dans le vote contre. La confiance est refusée (mais pas dans les formes constitutionnelles) par 279 voix contre 253).

**Au Groupe MRP**, auquel vient de s'apparenter Joseph Conombo, député de la Haute-Volta, après avoir quitté le Groupe UDSR-RDA, les votes sont les suivants : 67 votent pour ; Fontanet vote contre ; 5 ne prennent pas part au vote : Conombo, Klock, Rakotoveloa, Sidi El Mokhtar, Villard ; 2 sont absents par congé : Dupraz, Louvel.

**Dans l'ensemble des groupes :**

- **Votent pour** : 67 MRP sur 75, 2 IOM sur 7, 95 SFIO sur 101, 26 radicaux valoisien sur 45, 2 UDSR-RDA sur 21, 9 radicaux dissidents sur 14, 5 RGR sur 13, 46 IPAS sur 98.

- **Votent contre** : 145 communistes et progressistes sur 149, 12 radicaux valoisien, 2 UDSR-RDA, 5 radicaux dissidents, 6 RGR, 51 IPAS, 17 républicains sociaux sur 21, les 30 poujadistes, 1 MRP (Fontanet), 8 non inscrits.

Bourges porte au président de la République la démission du gouvernement.



**JOSEPH FONTANET**

Elu député de la Savoie le 2 janvier 1956, à 34 ans, Joseph Fontanet deviendra de plus en plus contestataire au sein du Groupe MRP. Les circonstances s'y prêtent. Non représenté dans les gouvernements Guy Mollet et Bourges-Maunoury, le MRP leur apporte le soutien indispensable à leur survie sans obtenir les changements politiques qu'il réclame.

Cette mansuétude, Joseph Fontanet ne l'accepte pas. En septembre 1957, le Gouvernement Bourges-Maunoury, bien qu'il soit usé, demande une nouvelle fois la confiance de l'Assemblée Nationale et compte de nouveau sur le soutien du MRP. « J'ai un souci de loyauté à l'égard du Groupe » dit Fontanet à la réunion du 26 septembre. « Le Gouvernement va à l'échec en Algérie ... Je ne veux pas couvrir ses mensonges sur l'Algérie. Je préfère la crise ministérielle... »

Né à Frontenex, en Savoie, le 9 février 1921, réfractaire au STO, maquisard, il passe en Afrique du Nord (après quatre mois de prison en Espagne), d'où il reviendra en août 1944 en débarquant à Fréjus avec son régiment de chars de l'armée De Lattre...

En 1951, il est élu conseiller général de Moûtiers, une vieille ville-clé de la Tarentaise. Et, en 1956, il est élu député en tête d'une liste du « Renouveau savoyard », animée par le MRP, dans ce département de la Savoie, où le Parti communiste domine encore la gauche, où les Indépendants contrôlent la droite et où le centre radical-UDSR-RGR ne remporte que 7% des suffrages exprimés !

Sous la Cinquième République, il sera cinq fois membre du gouvernement, de 1959 à 1974 (notamment ministre de la Santé publique, ministre du Travail et ministre de l'Education nationale).

Il aura une fin tragique : le 2 février 1980, devant son domicile, dans la nuit, au retour d'un voyage, il sera abattu par balles. Par qui, pourquoi ? On ne le sait toujours pas.

Son épouse, Hélène, est une adhérente fidèle de l'Amicale.

J.P.

## EN OCTOBRE...

# De la démission de Bourguès-Maunoury, le 30 septembre, à l'installation du Gouvernement Gaillard, le 6 novembre : une crise gouvernementale de sept semaines.

*René Coty n'acceptera la démission de Maurice Bourguès Maunoury que le 16 octobre.*

*Il commence ses consultations le 2 octobre. Il reçoit Robert Lecourt dans l'après-midi.*

*La veille, l'Assemblée Nationale était appelée à renouveler son Bureau. Elle a réélu à sa présidence le socialiste André Le Troquer, au deuxième tour de scrutin, par 308 voix contre 198 au MRP Pierre Schneider. Au premier tour, Schneider avait obtenu 186 voix, Le Troquer 180 et le communiste Marcel Cachin 145. Celui-ci avait retiré sa candidature avant le deuxième tour.*

*Le Groupe MRP s'était réuni dès le 1<sup>er</sup> octobre, avant la séance publique pour délibérer sur le renouvellement du Bureau de l'Assemblée. Voici le procès-verbal de cette réunion.*

Mardi 1<sup>er</sup> octobre : Henri Lacaze ouvre à 14 heures la 78<sup>e</sup> réunion du Groupe MRP. La candidature de Pierre Schneider à la présidence de l'Assemblée.

**Pierre Schneider** expose la situation dans laquelle il a prévu de déposer sa candidature : Soustelle veut faire voter ses amis républicains sociaux pour lui (ils sont 21) ; les Indépendants hésitent ; les poujadistes voteront pour lui si les Indépendants en font autant.

Quel est le problème politique ? dit-il.

Faut-il éviter l'arbitrage communiste en votant Le Troquer dès le premier tour ? Ce serait encore faire le jeu socialiste.

Pour collaborer avec la SFIO, comme le souhaite le MRP, il faut être dur. Il préfère donc être candidat au premier tour. Peut-être arrivera-t-il en tête. Il pourra alors apporter ses voix à Le Troquer. Le MRP pourra, à cette occasion, discuter avec la SFIO. Mais on ne peut pas donner ses voix dès le premier tour sans compensation.

Il s'en remet au Groupe, tout en souhaitant que ses décisions soient prises en liaison avec les Indépendants.

**Fernand Bouxom.**- Oui, il nous faut avoir un candidat pour continuer à polariser les adversaires de Le Troquer.

**René Penoy** (Ardennes).- Le MRP ennemi numéro 1 de la gauche, est encore plus l'ennemi de la droite ! Dommage qu'il n'ait pas de position nette. Il est toujours assis entre deux chaises. Il nous faut donc avoir un candidat MRP, et le même, pour maintenir notre présence, nos droits, nos chances. On entend parler, ici et là, aujourd'hui, un peu tard, me semble-t-il, d'union. C'est une manœuvre qui vise à faire échec au MRP.

**Edouard Moisan.**- Je vois deux hypothèses : 1<sup>o</sup> Schneider a moins de voix que Le Troquer ; Schneider renoncera au deuxième tour, sans doute. 2<sup>o</sup> Schneider obtient plus de voix que Le Troquer ; Schneider dit que dans ce cas aussi il se retirera pour éviter l'arbitrage communiste. Ce n'est pas possible ! On ne le fera comprendre ni à l'opinion publique ni aux militants MRP. Dans le deuxième cas, Schneider doit se maintenir ! Il obtiendra des voix

diverses dont il ne peut disposer à son gré et qu'il ne doit pas décevoir.

**François Reille-Soult.**- J'approuve Moisan. Si nous refusons sa thèse, alors pas de candidat MRP pour favoriser le dénouement de la crise !

**Maurice René Simonnet.**- Schneider ne part pas battu. Le MRP doit se battre. Les Indépendants ? Qui parle en leur nom ? Personne ! Moisan a raison. Le MRP doit avoir un candidat ; il demande à ses militants d'être candidats partout. Qu'il donne l'exemple !

**Henri Dorey.**- D'accord ! Je souhaite que le MRP abandonne ses complexes.

Par 36 voix contre 1 et 1 abstention, le Groupe décide de présenter Schneider à la présidence de l'Assemblée Nationale

**René Penoy.**- Je trouve très pénible que le MRP ait dû soutenir Bourguès beaucoup plus que ne l'a fait sa majorité !

**Henri Lacaze** parle des négociations en cours à propos de la composition du nouveau Bureau de l'Assemblée Nationale. Il fait applaudir le travail réalisé par Noël Barrot dans ses fonctions de questeur. Il dit qu'Emile Halbout veut abandonner son poste de secrétaire. Le Bureau du Groupe propose que Louis Michaud (Vendée) lui succède ; il s'efforce de conserver une questure.

**Paul Coste-Floret.**- La crise gouvernementale intervient dans des conditions redoutables. Il faut que Lecourt dise à Coty : pas d'arbitrage laissé aux petits groupes !

**Joseph Wasmer** (Haut-Rhin).- Le MRP doit voter contre tout gouvernement qui ne ferait pas une union nationale, réelle, profonde.

**Pierre Schneider**, qui revient des couloirs.- Les Indépendants ont décidé de voter Le Troquer (*fausse nouvelle*). Que faire ?

Le Groupe décide de maintenir la candidature de Schneider.

**Francine Lefebvre.**- Soyons prudents si Coty confie à un MRP une « mission d'information ».

Mercredi 2 octobre : Maurice Lucas ouvre à 14 heures 30 la 79<sup>e</sup> réunion du Groupe. Les poujadistes réclament un poste au Bureau de l'Assemblée. Certains d'entre eux ont voté pour Schneider ...

**Edouard Mosan** rend compte de la conférence des présidents, qui s'est réunie le matin du 2.

Au nom du Groupe Union et Fraternité française, M. Réoyo, député de la Gironde, a demandé une vice-présidence. Avec les 12 membres du petit groupe Paysan, qui se sont apparentés au Groupe UFF, il parlait au nom de 42 députés. Il a fait état d'une promesse ancienne : Edouard Bonnefous avait proposé il y a un an un roulement entre les petits groupes (UDSR-RDA, Paysan, IOM) pour la sixième vice-présidence. C'est exact.

Sur quoi Le Troquer a relu le discours anti-régime que Jean Berthommier, député UFF de la 2<sup>e</sup> circonscription de Seine-et-Oise, a prononcé il y a deux jours. Il a dit qu'il craignait qu'un vice-président poujadiste ne provoque des incidents.

Le socialiste Charlot a proposé la reconduction du Bureau sortant.

Les Indépendants ont appuyé modérément Réoyo.

Moisan s'est trouvé embarrassé, compte tenu d'une considération de stricte justice et de l'appui poujadiste à Schneider. Il a

appuyé la demande de Réoyo. Il a été battu. M. Réoyo a alors quitté la conférence. On peut donc s'attendre à une opposition en séance.

Que doit faire le Groupe ? demande Moisan.

**Francine Lefebvre.**- Je constate que les poujadistes veulent se faire payer leur appui. Je regrette la journée d'hier.

Par 5 voix contre 0, le Groupe décide de maintenir en séance la position prise par Moisan à la conférence.

On en revient à la crise qui vient de s'ouvrir.

**Francine Lefebvre.**- Restons fidèles aussi à la formule : « Pas de gouvernement de minorité ».

**Lionel de Tinguy.**- J'ignore ce qui se passe. Je crains d'être mis devant le fait accompli. Je me demande à quoi sert le MRP. S'il n'existait pas, la crise se terminerait de la même façon.

**Edouard Thibault.**- Alors, pourquoi autant de reproches ?

**Henri Lacaze.**- Oui, ils ne sont pas fondés.

**Lionel de Tinguy.**- C'est le système dans lequel vit le MRP que j'accuse, et non pas les membres du bureau du Groupe. Le MRP ne compte pas, parce qu'il passe son temps à se quereller.

**Maurice Lucas.**- S'il vous plaît, restons calmes ! Je propose que le Groupe tienne une réunion quotidienne à 15 heures.

Le Groupe donne son accord.

Jeudi 3 octobre : Henri Lacaze ouvre à 15h45 la 80<sup>e</sup> réunion du Groupe. Coty demande à ses visiteurs des noms pour Matignon. Le Troquer très mécontent d'avoir eu un rival MRP pour la présidence de l'Assemblée.

**Robert Lecourt** rend compte de son entretien de la veille avec Coty. Celui-ci veut aller vite et désigner le président du Conseil avant la fin de la semaine. A tous les représentants des partis qu'il reçoit il demande qu'on lui donne les noms des « possibles ». Le président du Groupe lui a répondu : « D'abord, que veut-on faire ? » Réponse de Coty : « Faire tomber les barrières entre les groupes ! Je crois soluble le problème de la loi-cadre. Je suis préoccupé par les affaires économiques et financières. » Lecourt lui a conseillé d'ajouter « les affaires sociales ».

A ce point de la discussion, Coty a donné quatre des noms qu'on lui avait suggérés auparavant : Mollet, Pleven, Pflimlin, Robert Schuman. Lecourt a évoqué le cas Pleven et il a parlé de la réforme de l'Etat, notamment du mécanisme de la question de confiance. Coty s'est montré favorable aux idées du MRP à ce sujet.

En résumé, Coty ne veut pas utiliser la méthode de la mission d'information ou de conciliation ; il veut aller tout de suite au but, ne pas perdre son temps.

**Henri Lacaze** salue Joseph Conombo, député de la Haute-Volta, qui s'est apparenté au Groupe MRP et qui entre dans la salle de réunion.

**Francine Lefebvre** pense que Le Troquer a déjà répondu dans son discours du 1<sup>er</sup> octobre sur ce point précis de la réforme constitutionnelle. Elle regrette que Coty n'agit pas appelé Soustelle, ce qui aurait servi de leçon à certains.

**Paul Coste-Floret.**- Je suis de cet avis.

**Pierre de Chevigné.**- Moi, je suis de l'avis de Coty. Pourquoi donner à Soustelle l'occasion de faire une manifestation anti-régime ? J'aimerais savoir ce que fera le MRP quand Guy Mollet lui offrira la participation.

**Maurice-René Simonnet.**- Le Comité national du MRP va se réunir ce prochain week-end. Et c'est le Groupe, avec la Commission Exécutive, qui décidera de la participation.

**Robert Lecourt.**- Je pense que Pierre de Chevigné voudrait connaître le « catalogue » MRP qui sera soumis au président désigné. Ce catalogue est en préparation.

**Fernand Bouxom.**- L'appel à un MRP reste possible.

**Joseph Fontanet.**- J'aimerais que le MRP fasse une démarche auprès de la SFIO au sujet de l'affaire Le Troquer (voir ci-après).

**Henri Lacaze.**- La SFIO elle-même regrette les paroles de Le Troquer.

**Pierre Schneiter.**- Mieux vaut ne rien faire.

**Fernand Bouxom.**- C'est aussi mon avis.

**Joseph Fontanet.**- J'insiste.

**Paul Coste-Floret.**- Faisons une démarche auprès de Le Troquer lui-même.

**Lionel de Tinguy.**- J'estime que ce serait inutile. Je préfère une remarque sur le procès-verbal de la séance.

**Paul Coste-Floret.**- Oui...

**Edouard Moisan.**- Oui... ou un communiqué bref du Groupe.

**Maurice René Simonnet.**- On ne peut pas laisser passer ça ! Voici un projet de communiqué à la presse. Je vous le lis.

Il est adopté (voir ci-après).

## L'incident MRP-Le Troquer

Extrait du BQI 1957-90 daté du 4 octobre

Texte intitulé : Sa majesté Le Troquer

*M. Le Troquer a prononcé jeudi après-midi l'allocation d'usage...*

*En fait, dans le style sans nuance qui lui est propre ; il a pris, dans ce discours de « remerciement », quelques libertés avec les bonnes traditions républicaines.*

*C'est ainsi qu'il a cru pouvoir porter des jugements sur les plus récents événements de politique intérieure. S'en prenant notamment au gouvernement de M. Bourghès-Maunoury, il a déclaré que « la convocation anticipée de l'Assemblée répondait à un vœu formellement exprimé d'ouvrir un urgent et nécessaire débat sur les problèmes économiques et agricoles. » Il n'a toutefois pas précisé à cette occasion si le nombre des demandes de convocation anticipée atteignait le chiffre requis par la Constitution. Il a ajouté, évoquant les mesures prises par le gouvernement durant l'été, qu'elles étaient « trop rigoureusement techniques » et « paraissaient manquer de prévoyance. »*

*Parlant d'autre part des institutions, il a fait indirectement l'éloge de l'instabilité ministérielle et des gouvernements de minorité...*

*Enfin, revenant sur les circonstances de son élection, il a dit :*

*« En considération de la situation générale et particulièrement de la crise ministérielle qui vient de s'ouvrir, certains collègues, de tendances diverses, avaient envisagé de retirer tout caractère politique à l'élection du Président par un vote massif.*

*L'examen des résultats des deux scrutins n'a pas fait apparaître que cette suggestion avait été largement suivie !*

*Bien mieux, certains s'y sont résolument opposés, avec obstination, pour des raisons que je me dispense d'apprécier et de commenter ici :*

*Qu'ils en gardent la responsabilité ! »*

*A l'issue de la réunion qu'il a tenue après la séance, le groupe MRP a publié le communiqué suivant :*

*« Le groupe MRP, surpris par les propos de M. Le Troquer, félicite Pierre Schneiter d'être arrivé en tête des candidats au premier tour de l'élection à la Présidence de l'Assemblée Nationale et regrette que n'ait pas été observée au deuxième tour sur son nom la discipline républicaine, qui aurait seule permis d'éviter l'arbitrage communiste. »*

Vendredi 4 octobre : Maurice Lucas ouvre à 15 heures la 81<sup>e</sup> réunion du Groupe. Pas d'accord général entre les groupes sur la répartition des présidences de commission.

**Maurice Lucas** fait le point sur l'évolution de la crise. Guy Mollet vient d'être pressenti par Coty.

La discussion s'ouvre sur la répartition entre les groupes des présidences de commission.

**Fernand Bouxom.**- Ne va-t-on pas à une entente droite-SFIO par-dessus la tête du MRP ?

**Robert Lecourt.**- J'ai pris des contacts. Tout accord positif était impossible. Il aurait fallu se mettre d'accord entre tous les groupes. Il y a toutefois quelques chances pour Maurice Schumann à la présidence de la Commission des Affaires étrangères et pour Coste-Floret à celle de la Commission du Suffrage universel (compétente

pour la révision constitutionnelle et le système électoral). La méthode la plus efficace, c'est de travailler au sein de chaque commission. A l'échelon global, l'accord est impossible et, s'il survenait, il serait inapplicable au niveau de chaque commission.

**Lionel de Tinguy.**- annonce que la Commission des Finances vient d'élire son Bureau, où lui-même a été réélu en qualité de premier vice-président.

Lundi 7 octobre : Edouard Moisan ouvre à 17 heures la 82<sup>e</sup> réunion du Groupe. « Nous sommes en chute libre », dit Teitgen.

**Edouard Moisan.**- Pressenti le 4, Guy Mollet a décliné l'offre hier dimanche. Dans la soirée, Coty a appelé Pleven.

**Maurice René Simonnet.**- Pleven peut établir un programme accepté par tous. Ce serait un progrès dans la crise.

**Pierre-Henri Teitgen.**- J'estime, moi, que la crise n'évolue pas. Nous sommes en chute libre.

Mercredi 9 octobre : Edouard Moisan ouvre à 14 heures la 83<sup>e</sup> réunion du Groupe. Délibération sur les intentions exposées par Pleven à la délégation MRP. Celle-ci lui a accordé le préjugé favorable.

**Edouard Moisan** rend compte de l'entretien que la délégation MRP composée de Pflimlin, Simonnet, Lecourt, Moisan et Georges Aguesse (sénateur de la Loire-Inférieure et vice-président du Groupe MRP du Conseil de la République) a eu avec Pleven le 8 octobre à partir de 18 heures 30.

Pleven veut adopter une autre méthode que celle de Guy Mollet. Il envisage de former un gouvernement allant des socialistes aux Indépendants et Paysans.

Exposant son programme, il a commencé par la révision constitutionnelle. Il donne la priorité à la réforme de l'article 49 (vote ou refus de la confiance et ses conséquences) et du titre VIII (départements et territoires d'outre-mer), celle-ci n'intervenant toutefois qu'après avis des assemblées territoriales. A ce sujet, il estime nécessaire de convoquer une Table Ronde avec des représentants des IOM et de délibérer sur une organisation fédérale.

Sur l'Algérie, il croit facile de réaliser un accord sur une loi-cadre peu différente de celle qui vient d'être repoussée

S'agissant des problèmes financiers, il demanderait au Parlement des pouvoirs étendus ; il s'attacherait à réaliser un nouveau train de réformes fiscales ; il n'exclut pas le recours à de nouveaux impôts.

Il a donné fort peu de précisions sur le problème social.

Il rétablirait un ministère de l'Agriculture (devenu un secrétariat d'Etat). Il a évoqué le problème des marges commerciales sur les produits agricoles.

Il propose aux groupes devant constituer la majorité une trêve d'un an, consistant à ne pas soulever des problèmes « secondaires » parmi lesquels il range le problème scolaire et la réforme électorale.

La délégation lui a fait, en substance, les réponses suivantes :

- Votre personne n'est pas en cause
- La majorité envisagée nous convient.
- Vos idées sur la réforme de l'Etat sont intéressantes ; attention toutefois à la surenchère des élus d'outre-mer dans une éventuelle Table Ronde.
- Nous vous accordons en conséquence un préjugé favorable.

Le débat est ouvert.

**Paul Bacon.**- Et le pouvoir d'achat ?

**Edouard Moisan.**- Pleven a été nébuleux sur ce point.

**Louis Orvoën** (Finistère).- Et l'agriculture ?

**Pierre Pflimlin.**- Pleven y a fait une allusion. Il veut peser sur les marges commerciales. Sur l'impasse budgétaire, il envisage de la limiter à 600 milliards de francs. Il n'exclut pas un recours à l'impôt. Il veut rétablir le ministère de l'Agriculture et créer un ministère des communautés européennes.

**Robert Bichet.**- Où en est la SFIO ? Le MRP se déterminera-t-il en fonction des décisions des socialistes ?

**Pierre Pflimlin.**- Pleven nous a dit : « La SFIO ne convoquera sans doute pas son Conseil national ; ses représentants n'ont évoqué ni le projet Gazier ni le projet Billères ». Le président pressenti était optimiste.

**Paul Coste-Floret.**- Ne jouons pas à cache-cache ! Il faut donner une réponse à Pleven sans se déterminer en fonction des autres.

**Marie-Madeleine Dienesch.**- Je pense que les modérés sont hostiles à la participation avec la SFIO.

## Succès MRP dans l'élection des bureaux des commissions

Les commissions ont procédé les 8 et 9 octobre à l'élection de leurs bureaux (sauf celles des Finances et des TOM, qui l'avaient fait la semaine précédente).

Globalement, les résultats (assez inattendus) sont les suivants :

• 3 présidences : Pierre Abelin aux Affaires économiques, Maurice Schumann aux Affaires étrangères, Jean Cayeux à la Famille et Santé Publique.

• 10 vice-présidences : René Charpentier à l'Agriculture (1<sup>ère</sup> vice-présidence) ; Edouard Thibault aux Boissons (2<sup>e</sup> v-p) ; André-François Mercier à la Défense Nationale (2<sup>e</sup> v-p) ; Lionel de Tinguy aux Finances (1<sup>ère</sup> v-p) ; Gilbert Cartier à l'Intérieur (1<sup>ère</sup> v-p) ; Louis Michaud à la Marine Marchande (2<sup>e</sup> v-p) ; Paul Gosset à la Presse (1<sup>ère</sup> v-p) ; Fernand Bouxom au Suffrage Universel (1<sup>ère</sup> v-p) ; Francine Lefebvre au Travail et Sécurité Sociale (1<sup>ère</sup> v-p) ; Emile Halbout aux Immunités parlementaires (v-p unique).

• 3 secrétariats : Jean Seitlinger à la Justice ; Lucien Nicolas aux Pensions ; Rakotovelo aux Territoires d'outre-mer.

*Le BQI, édité par le Service de presse du Groupe MRP de l'Assemblée Nationale, est ouvert, rappelons-le, aux groupes MRP du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union Française.*

*Ainsi apprend-on, dans le BQI 1957 n° 92, daté du 10 octobre, qu'à l'Assemblée de l'Union Française les groupes des Indépendants d'outre-mer et du Rassemblement démocratique africain viennent de s'apparenter administrativement au Groupe MRP. Conséquence : aux 15 conseillers MRP s'ajoutent les 8 IOM et les 9 RDA.*

*Grâce à ce regroupement, les trois groupes ont obtenu :*

- la première vice-présidence de l'AUF, pour M. Guillobert (IOM)
- deux postes de secrétaire : pour M. Lourida (RDA) et pour le MRP Iba-Zizen.

*Dans les bureaux des commissions, le Groupe MRP conserve :*

- une présidence, celle de la Commission du Plan pour Jacobson ;
- 5 vice-présidences : Le Brun-Kéris aux Affaires Economiques ; Antoinette Le Berre aux Affaires sociales ; Max André à la Défense ; Marie-Hélène Lefauchaux à la Politique générale ; Kenneth Vignes aux Relations extérieures.

## Les Indépendants et Paysans et les Radicaux valoisens refusent leur participation à René Pleven

Ce matin 9 octobre, alors que le Groupe MRP accorde un préjugé favorable, le Comité directeur des Indépendants et Paysans publie un communiqué affirmant que « le pire serait que les partis nationaux ne soient solidaires que dans la confusion et l'impuissance ».

D'autre part, réuni en Comité Cadillac, le Parti radical, où se trouvent à la fois Bourges-Maunoury et Mendès-France, refuse lui aussi sa participation par 22 voix contre 17. Motif : René Pleven refuse de lier la réforme électorale à la révision constitutionnelle et de s'engager à réaliser la réforme de l'enseignement proposée par René Billères.

A 22 heures, le président pressenti apporte une réponse négative au président de la République.

Jeudi 10 octobre : Pierre Pflimlin ouvre à 14 heures la 84<sup>e</sup> réunion du Groupe, élargie aux membres de la Commission exécutive et aux sénateurs MRP. Pourquoi pas un gouvernement homogène puisqu'un gouvernement de majorité reste introuvable ? Lecourt et Aguesse reviennent de l'Elysée.

**Pierre Pflimlin.**- Cette réunion était prévue pour délibérer sur la tentative de René Pleven, certes, mais elle conserve son intérêt dans la mesure où elle peut dégager une nouvelle orientation politique.

**Maurice René Simonnet.**- Depuis dix jours, la crise tourne autour des problèmes économiques, financiers et sociaux. Mais il faut noter un progrès. Il y a un accord général pour réviser la Constitution.

**Robert Lecourt** rend compte de l'entretien qu'il vient d'avoir, accompagné de Georges Aguesse, avec René Coty.

Celui-ci recommence ses consultations. Il croit que la mission Pleven a favorisé la conciliation. Il cherche l'homme qui réussira. Il est embarrassé.

Il a fait allusion à Robert Schuman et à Pflimlin, sans croire d'ailleurs, semble-t-il à leur succès. Il a demandé si le MRP revendiquait le pouvoir. Lecourt lui a répondu : « Nous ne sommes pas mandatés pour revendiquer le pouvoir, ni pour le refuser. »

**Marie-Madeleine Dienesch.**- Quelle est la portée de la décision prise hier par le Parti radical ?

**Paul Gosset.**- J'ai vu Guy Mollet, qui m'a dit : la solution est dans un gouvernement excluant les modérés ; ils cristalliseraient le mécontentement, à la place des poujadistes. Je lui ai parlé des grèves fomentées par la CGT, entraînant la CFTC et FO ; Mollet ne le nie pas ; il craint la crise de régime.

**Francine Lefebvre.**- Je réponds à Dienesch : les radicaux auraient été 30 à voter l'investiture de Pleven !

**Jean Cayeux.**- J'estime que le MRP doit revendiquer le pouvoir et réclamer un gouvernement de majorité ; en cas d'impossibilité, il doit faire un gouvernement homogène. Pensons à l'exemple que nous a donné Adenauer.

**Paul Coste-Floret.**- Je ne crois pas à la possibilité d'un gouvernement de majorité et je pense que l'on va vers des formules de gouvernement homogène. C'est dans la logique du mouvement observé dans cette législature ; on est allé vers la concentration des équipes gouvernementales : Mollet, Bourguès... On va arriver au gouvernement homogène. C'est ce que demande Roger Duchet pour Antoine Pinay ; Ce n'est qu'ensuite, dans une période ultérieure, que l'on en reviendra au gouvernement de majorité. Je ne souhaite pas toutefois que le premier gouvernement homogène soit MRP.

**Boulangier** - J'appuie Cayeux : le MRP doit faire connaître ses solutions.

**Francine Lefebvre.**- Coty se rend-il compte de l'état de l'opinion publique ?

**Henri Lacaze.**- Je constate que l'on fait déjà état de l'opinion de la rue. C'est ainsi que l'on fait des bêtises. Cette crise doit mûrir longuement. C'est la première leçon à tirer de la crise précédente.

**Fernand Bouxom.**- Lacaze a raison. Le MRP doit rester ferme sur deux points : gouvernement de majorité et réforme de l'Etat.

**Paul Coste-Floret.**- J'y reviens. Le MRP a condamné le gouvernement de minorité mais pas le gouvernement homogène. Au surplus le gouvernement homogène est plus facile à faire que le gouvernement de minorité. Mais je pense préférable un retour à un gouvernement de majorité.

**Fernand Bouxom.**- Je m'en tiens à l'exigence d'un gouvernement de majorité et d'une réforme de l'Etat.

**Georges Hourdin.**- J'attire votre attention sur le ministère de l'Information. Dans le Gouvernement Mollet, Gérard Jacquet a fait une politique socialiste. Il faut réagir. C'est décisif pour l'avenir.

**Edouard Moisan.**- Jean Cayeux et Paul Coste-Floret m'étonnent. Allons ! Que veut Roger Duchet ? Une majorité ? Non, un panneau

électoral ! Comment le MRP pourrait-il voter pour un gouvernement homogène alors qu'il a refusé ses voix à Bourguès ?

**Marie-Madeleine Dienesch.**- Que dira le MRP qui sera éventuellement appelé par Coty ?

**Robert Lecourt.**- Nous en discuterons. Coty me paraît optimiste. Cependant, la conciliation entre la SFIO et les IPAS n'est pas faite !

**Marie-Madeleine Dienesch.**- Serons-nous de nouveau réunis, comme aujourd'hui, si un MRP est appelé ?

**Pierre Pflimlin.**- Oui.

**Marie-Madeleine Dienesch.**- Quand ? Que veut le MRP ?

**Georges Aguesse** (sénateur de Loire-Atlantique).- Je pense que les députés SFIO désirent se retirer du jeu en raison de la gravité de la situation. A l'opposé, il y a un durcissement de la droite. Un Gouvernement Pinay est-il possible, prévisible ? Ce serait évidemment pour préparer la campagne électorale des modérés contre la faillite de la SFIO et du MRP ! Alors, un gouvernement de minorité avec une politique bi-partisane ? Un contrat de politique bi-partisane est-il possible ? C'est à creuser.

**Maurice-René Simonnet** en réponse à M.M. Dienesch - Si un MRP est appelé, il demandera l'accord du MRP avant de continuer.

**Maurice Schumann.**- Un MRP appelé refusera-t-il d'emblée ou non ? A cette question, Simonnet ne répond pas. Personnellement, je regretterais un refus immédiat. Le MRP, à mon avis, ne doit pas se dérober, sans aller toutefois jusqu'à un gouvernement homogène.

**Pierre Pflimlin.**- Si un MRP est appelé, il lui appartiendra d'abord de voir ce qu'il doit faire dans le premier mouvement, dans le cadre de l'action du MRP. Cela dit, je partage l'opinion de Schumann : un MRP ne peut pas refuser d'emblée. Former un gouvernement de majorité ? Oui, bien sûr, mais le MRP ne doit pas s'enfermer lui-même dans des formules trop rigides. Restons dans notre orientation : exigeons la participation de la SFIO.

**Marie-Madeleine Dienesch.**- Je remercie Pflimlin.

La séance est levée. La suivante n'aura lieu que 6 jours plus tard, le mercredi 16 octobre. Elle sera très longue, probablement la plus longue de l'histoire des députés MRP.

## Pinay reprend ses amis en main

Voici ce que se passe dans ces 6 jours, d'après le BQI 1957 n° 93 daté du 18 octobre.

Appelé par Coty, Pinay arrive à l'Elysée dans la matinée du 10 octobre. Avant d'entrer dans le bureau du président de la République, il déclare aux journalistes, dans la cour : « Je suis appelé en consultation et non pour former le gouvernement. Mon nom a été mis en avant par M. Duchet. Si M. Duchet veut bien constituer un ministère, qu'il le fasse. Quant à moi, je ne suis pas à sa disposition. » Diable, que se passe-t-il chez les modérés ?

Ce qui fâche Pinay (on le comprendra dans la déclaration qu'il fera à sa sortie de l'Elysée), c'est un communiqué publié la veille, dans la soirée, par Duchet, secrétaire général du CNIP, où il a déclaré : « Si le président de la République faisait appel à un Indépendant, ce dernier se présenterait avec une équipe et un programme et, dans cette perspective, les Indépendants et Paysans font entière confiance à leur président Antoine Pinay ». Autrement dit, le président du CNIP n'a besoin de personne, pas même d'un ami, pour élaborer son scénario.

De fait, à sa sortie, Pinay fait des confidences à la presse non pas sur ses intentions mais sur les députés modérés dont il est le symbole : « Le président de la République a voulu connaître la portée exacte des délibérations du Groupe des Indépendants d'hier après-midi. Comme je n'ai pas assisté à la partie la plus importante de ces délibérations, j'ai demandé au président de la République de pouvoir réunir mes amis cet après-midi afin de lui indiquer de manière exacte le sens de ces délibérations en fin de journée ».

Au Palais-Bourbon, on imagine facilement que la réunion des Indépendants et Paysans sera houleuse...

Elle l'est, effectivement : la pièce que veut jouer « l'Antoine », comme on dit dans les couloirs, n'est pas celle que Duchet voudrait lui faire jouer. Résultat ? Il est devenu facile de l'imaginer lui aussi : les modérés décident de laisser Pinay libre de ses décisions. C'est exactement ce qu'il voulait.

Il repart pour l'Elysée, il est de nouveau reçu par Coty et il retrouve les journalistes, que la pièce amuse beaucoup, à la sortie. Et là, tout change : Pinay est disposé à former un gouvernement établi sur de « larges assises » : « Mon premier mouvement » a été de décliner cette invitation pour les mêmes raisons que celles que j'avais déjà exposées en juin dernier lorsque j'avais été pressenti pour la même mission. En effet, depuis cette époque, la composition de l'Assemblée n'a pas varié, son arithmétique reste la même. Cependant, devant la gravité de la situation, que le président de la République m'a exposée, j'ai pensé que je n'avais pas le droit de me dérober. Je vais me mettre en rapport avec les personnalités qualifiées. Je vais rechercher s'il est possible de constituer un gouvernement acceptant un programme de redressement, gouvernement dont les assises seraient assez larges pour en assurer la durée et l'efficacité. »

Le week-end pour le pressenti ! Du samedi matin au dimanche soir avec prolongation jusqu'au lundi soir (du 12 au 14 octobre), Pinay s'entretient avec les ministres du gouvernement démissionnaires et avec des hauts fonctionnaires pour s'informer de la situation. Sur cette lancée, il reçoit les représentants des groupes parlementaires le mardi 15 octobre.

La délégation MRP est composée de Pflimlin, Moisan et Aguesse.

Après l'entretien de Pinay avec la délégation de la SFIO Guy Mollet déclare : « M. Pinay ne semble pas se faire beaucoup d'illusions sur la participation socialiste. »

Dans la soirée du 15, Pinay donne une conférence de presse ; il y donne plus de précisions sur son programme qu'il n'en a donné aux délégations des partis, du moins à la délégation du MRP, en particulier en ce qui concerne une réforme du mode de scrutin pour l'élection des députés : « En dehors de la révision constitutionnelle, il doit y avoir une réforme électorale capable de dégager une majorité de gouvernement. C'est à l'Assemblée de la définir. Si elle n'y parvenait pas, il appartiendrait au gouvernement d'intervenir et de conclure au besoin en promulguant la réforme par décret. »

Ces propos lui valent quelques bons points parmi les radicaux : le Groupe radical-socialiste (les 14 dissidents) accepte de participer au nouveau gouvernement et le Groupe RGR (13 députés), où se trouve Edgar Faure, exprime ses encouragements à Pinay.

En revanche, l'UDSR-RDA refuse indirectement la participation en déclarant attendre de connaître la composition du cabinet pour savoir si elle y va ou non (ce qui ne fait pas très sérieux). Réunis en Comité Cadillac, les radicaux valloisiers (Bourgès, Mendès-France, Daladier) restent insensibles à l'offre d'une réforme électorale et rejettent la participation par 55 voix contre 34. Les Républicains sociaux (Chaban-Delmas, Soustelle, Triboulet) adoptent une attitude semblable.

La route où s'est engagée Pinay est déjà barrée.

Le MRP, néanmoins, maintient la réunion de son assemblée de crise (groupes parlementaires et Commission Exécutive).

Mercredi 16 octobre : Pierre Pflimlin ouvre à 9 heures la 85<sup>e</sup> réunion du Groupe (avec les sénateurs et les membres de la Commission Exécutive). Pour la participation : 12 voix. Contre : 51. Bulletins blancs : 2.

**Maurice René Simonnet** distingue trois thèmes : le programme, la majorité, l'équipe ministérielle.

- Programme : la révision du titre VIII (TOM) de la Constitution disparaît ; en revanche la réforme électorale suivra immédiatement la révision. Concernant l'Algérie, la loi-cadre est abandonnée.
- Majorité : pour Pinay il ne s'agit pas d'unir les partis républicains et nationaux mais de constituer une majorité nouvelle, axée à droite ; si Pinay réussit, ce sera le tournant de la législature ; ce tournant sera grave pour l'Algérie, car il permettra à la SFIO de se décharger de ses responsabilités de parti national.

Conclusion : Simonnet propose que le MRP refuse sa participation.

**Georges Aguesse** rend compte de l'entretien que la délégation MRP a eu mardi avec Pinay. A son avis, Pinay a été poussé par ses amis à accepter sa mission. La préoccupation des modérés est de faire un tableau de la situation qui fasse apparaître la gravité de la situation financière, dit-il. Il indique que quelles que soient les réponses du Groupe, Pinay est maintenant décidé à se présenter devant l'Assemblée Nationale.

**Lionel de Tinguy** voudrait que la décision du MRP ne puisse pas être interprétée comme une caution de la politique financière socialiste.

**Georges Bidault**.- Je souhaite que l'on examine la situation moins d'un point de vue parlementaire qu'en pensant à l'opinion publique. N'oublions pas la gravité de la situation : déficit budgétaire, pénurie de devises, danger de guerre au Moyen-Orient, risque de blocage du système parlementaire ... L'appel que Coty a fait à Mollet pouvait paraître logique, mais Mollet a trouvé qu'il arrivait trop tôt ! Il fallait, dans ces conditions, occuper le temps ... Voici venu la tentative Pinay. Que faire ? Si nous heurtons les Indépendants, nous risquons le blocage, d'autant plus que la SFIO est irritée elle aussi. Dans ces conditions, le MRP doit-il s'en tenir à la formule de gouvernement de majorité. Le soutien sans participation est une formule peu viable. Comment soutenir sans contrôler ? Mais, étant donné qu'il est impossible de refuser le vote d'investiture, il devient nécessaire de dire oui à la participation. Il y a deux clichés gênants : l'incompatibilité entre le MRP et Pinay, la solidarité entre le MRP et la SFIO. C'est en tout cas ce que dit la presse. Or la SFIO a exclu le MRP du gouvernement en 1956, elle a fait échouer Pflimlin en 1957. Comment justifier alors cette attitude : tout pour la SFIO, rien pour les modérés ? Soyons égaux à l'égard des deux ailes de la majorité ! Si, malgré tout, la crise rebondit, le MRP sera bien placé pour arbitrer entre les groupes. En résumé : votons pour la participation.

**Edouard Moisan**.- Je conteste certains de ces arguments. Nous bloquerions le système ? Bidault ne le croit pas lui-même. Parce que précisément, le MRP n'est pas capable de le faire. Il n'ose même pas renverser un gouvernement ! Etre égal à l'égard des deux ailes de la majorité ? Bien sûr, mais il nous suffit d'adopter à l'égard de Pinay la même attitude qu'à l'égard de Bourgès. Restons fidèles à la ligne d'action que nous avons depuis deux ans. Ne faisons pas de la haute voltige ! Nos électeurs ne comprendraient pas. Et tenons compte des décisions de notre Comité national ! Pinay n'a pas parlé de loi électorale à la délégation MRP mais il en a parlé dans sa conférence de presse ! Si le MRP participe à un gouvernement Pinay, il apparaîtra comme un satellite des Indépendants. Il deviendra inutile.

**Christian Bonnet** (Morbihan).- Je me fais le porte-parole de Paul Ihuel retenu chez lui par la maladie. Ne manifestons pas une volonté de faire chuter Pinay ! Ce serait un suicide électoral. Comment résoudre la crise financière ? Avec Mollet ? Où sera la confiance ? Même avec le radical Filippi aux Finances. Les Indépendants accuseront le MRP d'avoir fait échouer Pinay si nous refusons la participation.

**Jean Fonteneau**, secrétaire général administratif du MRP.- Il est scandaleux que Pinay ait informé les auditeurs et les spectateurs de la RTF beaucoup mieux que la délégation MRP ! Pinay se moque du MRP ! Que vaut son programme ? Ce sont des formules graves. Pinay a annoncé à la Radio la réforme électorale, au besoin par décret. Voilà qui donne à réfléchir ! Et l'Algérie, que devient-elle ? Prenons un peu de recul. Le Parti communiste est en plein dynamisme. Il faut lutter. Quel sera le pouvoir d'un gouvernement de centre-droit, en cas de crise sociale grave ? Un gouvernement Pinay ? C'est favoriser le développement du communisme ! Où est l'autorité de ce gouvernement ? Le MRP ne peut rentrer au gouvernement sous la houlette de la droite. Je rejette la participation.

**Maurice Schumann**.- Je croyais jusqu'ici que personne au MRP ne proposerait la participation. Participer à quoi ? Au néant ? Le programme du canton le plus reculé de France, n'oserait même pas lui-même le proposer ! Il ne faut pas, certes, rompre avec les modérés. Ils sont nécessaires à la majorité, mais la tentative Pinay est une manœuvre politique cousue de fil blanc et de fil d'or. La pression

actuelle des gros intérêts est scandaleuse. J'en ai assez des coups de téléphone menaçants ! Leur mise en accusation viendra à la tribune, preuves à l'appui... Restons fidèles à notre ligne ! Entrer dans un gouvernement de droite après avoir refusé d'entrer dans un gouvernement de gauche ? A tout jamais, le MRP aura fait l'option de la droite. Ne comptons plus alors reconquérir le peuple : Nos succès des derniers mois s'évanouiront. La SFIO ? Elle ne nous aime pas. Ce qu'elle veut ? Se décharger sur le MRP de ses responsabilités financières, sociales et algériennes ! La guerre d'Algérie deviendra vite la sale guerre d'Algérie, puis la guerre du MRP ! La menace d'un Front Populaire sera sérieuse. On le sait, on l'a dit. Pourquoi l'oublier aujourd'hui ? Le MRP est en remontée. C'est visible. L'opinion le comprend. Ne brisons pas cet élan !

**Robert Schuman.**- Je constate qu'il faut redresser la situation sur tous les plans. Il faut donc un gouvernement. Si le MRP refuse la participation, il la refusera au successeur. Est-ce cela qu'il veut ? Pinay a encore une influence populaire. Certes, il emploie facilement des slogans. Il a tendance à trop simplifier les problèmes, mais ses propositions trouvent écho, par exemple des économies sur le budget militaire. En cas d'échec de Pinay, quelles seraient les conséquences internationales ? Bien sûr, Pinay passe pour être anti-social. C'est pour le MRP un risque incontestable. Mais toute solution a des risques. Pour contrôler le gouvernement, il faut être dedans. Il faut demander à Pinay des précisions sur son programme.

**Georges Delfosse,** animateur des Equipes ouvrières du MRP.- La SFIO souhaite vivement la participation du MRP à un gouvernement Pinay. C'est même le plus beau cadeau que le MRP puisse lui faire car elle veut éviter d'avoir à payer les factures qu'elle a accumulées. Pinay fera contre lui l'unité syndicale. Il cherchera à jouer contre le MRP, en particulier au moment de sa chute.

**Francine Lefebvre.**- Je veux rappeler quelques faits du passé. Les grèves de 1947 ? On a tenu le coup parce que la SFIO était dans le gouvernement. Les grèves de 1953 ? La tâche a été plus difficile. La participation dans le cabinet Pinay ? Ce serait la cassure du MRP, ce serait la grève, la « paix en Algérie », demandée par toute la gauche... Et Pinay serait vite emporté par la catastrophe !

**Charles Barangé** (Maine-et-Loire). Le problème de la participation ne devra pas se poser, car le programme de Pinay est inacceptable pour le MRP. Les ministres MRP quitteront-ils le cabinet lorsque Pinay fera la réforme électorale ? Quels seront les ministres modérés ? Où sera le sens de l'Etat ?

**Robert Buron.**- Le oui comme le non du MRP sera critiqué. J'ai écouté Bidault et je pense que la situation est encore plus grave qu'il ne l'a dit. En l'absence d'un gouvernement de majorité, mieux vaut une équipe homogène. Que Pinay se présente devant l'Assemblée avec ses amis ! Le MRP le jugera sur son programme.

**Alfred Coste-Floret** (Haute-Garonne).- Je pense qu'il faut faire la balance égale entre la SFIO et les Indépendants. La meilleure formule, c'est le gouvernement de majorité ; la pire, c'est le gouvernement de transition. La solution ? Un contrat de majorité. Pinay peut-il le passer avec la SFIO ? Il faut lui répondre par un oui conditionnel, c'est-à-dire lui demander s'il peut faire un contrat avec les socialistes.

**Joseph Fontanet.**- Je suis hostile à la participation du MRP. Quelle méthode employer pour justifier un tel refus ? Renvoyons la balle. Posons le problème autrement. Ne lançons pas d'exclusive, mais contre-attaquons sur notre terrain. Je propose une motion réclamant de Pinay l'assurance du soutien durable d'une majorité.

**Jean-Marie Louvel.**- Je suis favorable à la participation. Le MRP doit s'associer à la tâche de redressement. Je ne crois pas au soutien sans participation. Pour contrôler le gouvernement, il faut être dedans. En 1953, c'est moi qui ai obtenu de Pinay qu'il ne se présente pas à l'investiture, afin de ne pas gêner le MRP. Tenons-en compte.

**François de Menthon.**- J'approuve ce que vient de dire Fontanet. Il faut poser des questions à Pinay sur l'Algérie, les pouvoirs spéciaux financiers, le soutien de la SFIO assuré ou non.

**Henri Dorey** (Belfort).- J'approuve ce qu'ont dit Moisan et Maurice Schumann.

**Paul Coste-Floret.**- J'en arrive à penser que nous devrions voter l'investiture et refuser la participation. Je crois que la motion Fontanet serait mal comprise. Mieux vaut dire tout de suite à Pinay : non à la participation, oui à l'investiture. C'est alors lui qui sera embarrassé.

**Albert Schmitt** (Bas-Rhin).- Je pense que l'extrême-droite relève la tête en Algérie. Avec Pinay et la SFIO en dehors du gouvernement, on ira vers une nouvelle conférence de la Celles-Saint-Cloud. Cela est trop grave.

**Fernand Bouxom.**- Pinay va échouer. Il complique la crise. Il ne pourra rien faire sans majorité. Pinay serait une fausse solution.

**Joseph Wasmer** (Haut-Rhin).- Sortons de l'optique du Parlement et plaçons-nous dans celle du pays. Finissons-en avec les jeux politiques ! La mission historique du MRP, c'est de prendre des voix à droite, car il y a des ouvriers qui votent à droite. Cela dit, Pinay, homme de droite, est-il capable de gouverner ? Non, personne ne le croit. Quand on le voit on pense à Ademaï. On ne peut pas le lui dire, certes ! Mais il faut un gouvernement qui dure. Et il faut en même temps dénoncer au besoin la carence de la SFIO. Refusons la participation, votons l'investiture.

**Philippe Farine** (ancien député des Basses-Alpes).- J'approuve Bouxom.

**Paul Gosset.**- J'approuve Fontanet et Barangé. Pensons à notre publicité. La SFIO s'est montrée anti-sociale, au pouvoir.

**Jules Catoire** (Pas-de-Calais).- Je pense que la participation du MRP serait grave, car l'unité syndicale est en train de se réaliser à la base et un gouvernement Pinay cristalliserait l'agitation sociale ; 1952 a préparé 1953 ; au surplus la SFIO serait entraînée dans le sillage du PC.

**Léon Dubois** (Equipes agricoles).- Je suis hostile à la participation mais il faut expliquer notre refus dans une motion.

**Jules Duquesne.**- Je me réfère aux réactions des militants MRP du Nord. J'approuve Catoire. Je crains, comme lui, une rapide évolution, menant à l'unité syndicale et à l'unité politique SFIO-PC.

**Maurice-René Simonnet et Pierre Pflimlin** rappellent quelle est la procédure établie pour les votes de l'assemblée commune des groupes parlementaires et de la Commission exécutive du MRP.

Il est décidé de voter d'abord sur la question suivante : « Le MRP répond-il à Pinay oui tout de suite et sans conditions ? »

Le scrutin est ouvert. Résultat : 56 voix contre, 18 pour.

Deuxième question : « Faut-il poser des questions à Pinay et prendre en considération des motions qui correspondent à ce choix et qui sont proposées par Fontanet, Lucas et de Menthon ? » Résultat : 43 pour, 29 contre.

**Pierre Pflimlin** propose la création d'une commission de rédaction.

Un participant dit : « Confions cette mission au bureau de la séance ».

Cette proposition est adoptée.

**Edouard Moisan.**- Je ne peux pas faire partie de la délégation qui ira porter notre motion à Pinay car je ne suis pas qualifié pour rouvrir la négociation avec lui.

**Henri Lacaze.**- Non, ce n'est pas une raison.

**Edouard Thibault.**- L'absence de Moisan serait mal interprétée.

La séance est suspendue.

Elle est réouverte à 17 heures.

**Pierre Pflimlin** donne lecture de la motion mise au point par la commission de rédaction et transmise à Pinay (voir plus loin).

**Edouard Moisan** qui a accepté de faire partie de la délégation, rend compte de l'entrevue que celle-ci vient d'avoir avec Pinay (à 15 heures).

Le président pressenti a donné quelques précisions sur son programme. Il n'est pas hostile au triptyque Guy Mollet. Il ne refuserait pas une négociation sur le cessez-le-feu. Il veut des pouvoirs très étendus en matière économique et sociale. S'agissant de la loi électorale, Pinay veut réduire le nombre des députés communistes. Il reste cependant hostile au scrutin d'arrondissement. Il attend la réponse des groupes sur ce sujet.

**André Colin.**- Je constate que Pinay n'a pas de majorité. Ce qui est sûr, c'est un minimum de 280 voix contre. On voit donc mal, même

avec l'apport MRP, plus de 250 voix pour. Alors, est-ce là la solution à la crise ?

**Maurice-René Simonnet.**- J'espérais un gouvernement fort, assuré d'une certaine durée. Le MRP n'a aucune assurance sur ce point de la part de Pinay. En modifiant maintenant la Constitution, il croit pouvoir faire la dissolution de l'Assemblée. Il veut la faire. C'est plus qu'un panneau électoral ; c'est une manœuvre électorale du Centre national des Indépendants et Paysans dirigée par Roger Duchet.

**Georges Bidault.**- Je ne veux pas retourner le mort dans le cercueil. Mais qu'y a-t-il après ? Les deux extrêmes vont rester hostiles. Donc pas de majorité demain. Alors ? Que fera le MRP si un homme vient devant l'Assemblée sans aucune négociation préalable ?

**Maurice Schumann.**- J'approuve entièrement la motion MRP. Je pense que la conciliation reste possible. Certains modérés sont hostiles à Pinay pour les mêmes raisons que nous, notamment la crainte d'un Front Populaire. L'échec de Pinay aidera les modérés à faire admettre à leurs électeurs la nécessité de la conciliation pour la suite.

**André Colin.**- Les exigences du MRP doivent être les mêmes pour tous, sauf pour un MRP lui-même. Le refus du MRP n'est pas isolé. Il vient avec ceux des radicaux valaisiens, de l'UDSR et des Républicains sociaux. Faisons un communiqué conciliant.

**Robert Schuman.**- Je pense que les exigences du MRP doivent être aussi dures pour le suivant.

**Lionel de Tinguy.**- Je regrette les indiscretions commises par nos amis dans les couloirs. Cela n'arrange rien.

**La participation est mise aux voix. Résultat : 65 votants, 51 voix contre, 12 pour, 2 bulletins blancs.**

**Pierre Pflimlin** propose une motion.

**Georges Bidault** fait des objections.

**Paul Coste-Floret** propose son texte du matin.

**Henri Lacaze** approuve le projet Pflimlin. Il combat le texte Coste-Floret.

**Paul Coste-Floret** retire son texte.

**Pierre Pflimlin** souhaite que le problème de l'investiture reste ouvert.

**Robert Schuman** propose un amendement : « sans préjuger... »

Il est adopté.

**Pierre Schneider** demande un complément : constate « avec regret ».

**Henri Lacaze.**- Non !

**Paul Coste-Floret.**- Un tel complément serait mal interprété.

**Maurice Schumann** demande la suppression des mots « en dépit des efforts de M. Pinay », car c'est faux, dit-il.

**Marie-Madeleine Dienesch** demande un texte simple.

Les mots « avec regret » sont mis aux voix. Ils sont rejetés.

L'ensemble est adopté à main levée : « **Le MRP, affirmant une fois de plus que seul un gouvernement établi sur des bases larges et stables peut faire face aux périls qui menacent le pays, constatant que ces conditions ne sont pas réalisées à l'heure actuelle, décide de ne pas participer au gouvernement, sans préjuger le vote qu'il émettra sur l'investiture** ».

*Texte de la motion transmise à Pinay ce mercredi 16 octobre 1957 à 15 heures, d'après le procès verbal de la réunion du Groupe tenue le même jour.*

*« Soucieux de faciliter le rapprochement entre tous les partis républicains et nationaux sans aucune exclusive, le MRP avant de se prononcer sur l'offre de participation dont il est saisi, souhaite obtenir des précisions sur : la politique algérienne ; les pleins pouvoirs que le président pressenti envisage de demander en matière financière, économique et administrative ; la réforme de l'Etat. Par ailleurs, le MRP estime nécessaire de savoir si le président du Conseil pressenti compte obtenir des engagements précis de tous les partis républicains et nationaux, du moins en ce*

*qui concerne le vote des pleins pouvoirs et la politique algérienne. »*

Vendredi 18 octobre à partir de 11 heures : 86<sup>ème</sup> réunion du Groupe élargie aux sénateurs MRP et aux membres de la Commission Exécutive. A la présidence de la séance : Pflimlin, Lecourt et Aguesse. Le MRP décide de s'abstenir dans le vote d'investiture du Gouvernement Pinay. L'Assemblée refuse cette investiture par 248 voix contre 198 (dont 15 députés MRP).

Le Gouvernement formé par Antoine Pinay comprend des IPAS, des RGR, des radicaux-socialistes (dissidents) et, à titre personnel, des UDSR et des sénateurs Gauche Démocratique. Le vote d'investiture doit intervenir dans la soirée. Que peut faire le MRP ?

**Paul Coste-Floret.**- Sur l'article 49 de la Constitution relatif au vote de confiance et à la censure, la Commission du Suffrage Universel avait adopté un texte par 27 voix (communistes, SFIO, 7 IPAS) contre 6 (MRP). Or dans la déclaration ministérielle que nous venons d'entendre, c'est à cette majorité-là que Pinay a fait appel !

**Francine Lefebvre.**- J'aime les positions claires. Or s'il vote aujourd'hui pour l'investiture de Pinay, il n'en votera pas moins demain contre ses projets financiers. Voilà qui ne sera pas clair. En outre, Pinay n'a pas de pensée sur l'Algérie. Sur le plan social, qu'a-t-il dit ? Rien ! Il déclare : plus de déficit budgétaire en 1959. Ce n'est pas sérieux. Votons contre l'investiture !

**Henri Lacaze.**- Dans cette déclaration ministérielle, on nous demande les pleins pouvoirs financiers, les pleins pouvoirs pour réformer en profondeur, une révision constitutionnelle, une réforme électorale dans les six mois. Moi-même je ne voterai aucun de ces projets. Soyons loyaux. Votons contre. Ou abstenons-nous si cela suffit à les faire échouer.

**M. Laréal.**- J'hésite entre l'abstention et le vote contre. Le vote contre serait mieux compris par l'opinion publique.

**Paul Coste-Floret.**- Je suis favorable au vote pour afin de ne pas bloquer le système. Pour faire l'unité du Groupe, je me rallierais à l'abstention. Un vote contre risque de pousser Pinay à s'en aller avant même l'ouverture du scrutin (comme il le fit en 1952).

**Pierre de Chevigné.**- Je suis hostile au vote contre, gratuit et dangereux. Comment le MRP pourrait-il ensuite voter pour Mollet ? Cela lui sera difficile à expliquer. Pour pouvoir voter demain pour Mollet, le MRP doit voter aujourd'hui pour Pinay. Attention, Pinay fait une opération électorale ! Il ne souhaite pas les voix du MRP, car il veut dénoncer le MRP devant l'opinion publique. Ne tombons pas dans son piège ! Je souhaite que la majorité du Groupe vote pour, en admettant que quelques amis s'abstiennent.

**Paul Ihuel.**- Dans un souci de loyauté à l'égard du Groupe, je déclare que je suis favorable au vote pour et que j'ai l'intention de voter pour. Je retiens du programme Pinay le statut de la petite exploitation agricole. Je ne suis pas favorable à la discipline de vote à l'intérieur du Groupe.

**René Charpentier.**- Je rejoins de Chevigné. J'admettrais toutefois l'abstention. L'opinion publique croit que Pinay peut sauver le franc.

**Edouard Moisan.**- Je me prononce contre l'investiture de Pinay après avoir été tenté par l'abstention. Pourquoi ? Voici pourquoi.

• Pinay a dit que le vote favorable comporterait deux engagements : l'adoption du projet financier et de la réforme constitutionnelle. Or que demande le MRP à ce sujet ? Pour assurer la stabilité, il réclame le retour à la majorité absolue dans tous les cas. Et Pinay veut la supprimer partout ! Son projet est à l'opposé du projet MRP ! Le but de Pinay c'est de dissoudre l'Assemblée Nationale le plus tôt possible.

• On dit : le MRP colle trop à la SFIO. Pour le vote d'investiture de Mollet, il y avait une raison d'intérêt général. Pour Bourgès, le MRP s'est abstenu. En votant pour Pinay, il donnerait la préférence à la droite. Je ne m'associerai pas à ce tournant ! J'admettrais quelques votes pour, en raison de considérations locales. Mais cette dispersion sera dommageable pour tous les élus MRP dans l'opinion.

**Marie-Madeleine Dienesch.**- Je m'étonne que le MRP ne dénonce pas certains slogans utilisés par les modérés. Ceux-ci, par exemple, ont voté pour Bourgès et la SFIO par-dessus la tête du MRP. Je viens d'avoir des échos de ce qui se dit dans mon département des Côtes-du-Nord, notamment de Saint-Brieuc ; les 3000 électeurs MRP que compte cette ville sont hostiles à Pinay. Prenons donc conseil auprès de nos électeurs de demain plutôt qu'auprès de nos adversaires de

demain. Il faut un gouvernement qui dure. Ce n'est pas le cas avec Pinay. J'exclus l'idée de voter pour lui.

**Alfred Coste-Floret** explique pourquoi il ne partage pas l'opinion de certains membres du Groupe sur l'article 49 de la Constitution relatif à la question de confiance, opinion qui justifierait à leurs yeux le refus de voter pour Pinay. Il prévoit que l'opinion publique retiendra de la déclaration de Pinay ces deux points : pas d'impôts nouveaux, un statut pour l'exploitation familiale agricole. A son avis, il est impossible de voter contre un tel panneau électoral. Et il ajoute : « Si le MRP vote pour Pinay, celui-ci échouera tout de même ; alors laissons la liberté de vote aux membres du Groupe.

**Georges Bidault** développe son point de vue.

J'admets, dit-il, que le MRP, à propos d'un accord avec la SFIO, se prononce dans une mauvaise humeur générale qu'avec un préjugé favorable. En revanche on entend dire au MRP : « La présence de la SFIO est souhaitable », plus facilement que : « La présence des modérés est souhaitable. » Je rappelle à ce propos que le MRP a voté l'investiture de Guy Mollet le 31 janvier 1956 alors que le Comité national du MRP exigeait que celui-ci choisît entre lui et le Parti communiste. Ensuite, le 12 juin 1957, le MRP n'a pas voté l'investiture de Bourguès-Maunoury. S'il n'investit pas Pinay aujourd'hui, on pourra dire que le MRP n'investit que les socialistes.

Au sujet, je ne suis pas Alfred Coste-Floret, quand il dit que le programme de Pinay n'est qu'un panneau électoral. Le MRP doit préparer l'avenir. Est-ce créer un péril pour la République que d'être avec Pinay ? Non, voyons ! Il ne s'agit pas d'approuver les pleins pouvoirs, mais de faire en sorte que quelqu'un, ensuite, puisse les obtenir.

L'article 49 sur la question de confiance ? Comment maintenir la majorité qualifiée (la majorité absolue) dans la situation actuelle ? C'est beaucoup demander ? Il faut rendre la dissolution possible. Pour favoriser la renaissance de la majorité de centre, -ce qui sera presque un miracle-, le MRP doit maintenir le pont et voter pour Pinay.

Il y a danger de guerre avant la fin de l'année. N'aggravons pas les divisions politiques !

**Gilbert Cartier.**- Je suis hostile au vote pour. Investir Pinay c'est avaler dès aujourd'hui ses projets, car le MRP n'osera pas ensuite rouvrir la crise. Pinay au pouvoir fera contre lui l'unité syndicale et le Front Populaire. Quand Pinay a quitté le pouvoir le 22 décembre 1952, qu'a-t-il laissé dans les caisses ? Rien ! ayons une position claire : contre.

**Daniel Tubach** (Bas-Rhin).- Je voudrais que le MRP laisse sa chance à Pinay. Ou Pinay réussit et c'est bien. Ou Pinay échoue et la démonstration est faite qu'il n'est pas capable.

**Robert Buron.**- Je pense plus à l'explication de vote qu'au vote lui-même. Nous pouvons voter pour en disant que nous ne sommes nullement engagés et que nous investirons ainsi tout républicain. Nous pouvons voter contre en disant que nous nous en tenons à un gouvernement d'union. En l'occurrence, je ne crois ni à Mollet ni à Pinay. Le choix est dans l'explication de vote.

**Henri Dorey.**- Voter Pinay c'est s'engager à voter les pleins pouvoirs. Or je ne voterai pas les pleins pouvoirs à Pinay. En toute loyauté, mieux vaut refuser l'investiture. C'est meilleur pour le régime. Meilleur que renverser Pinay dans huit jours. Attention, si le MRP vote pour, les radicaux en feront autant et Pinay sera investi !

**Robert Schuman.**- Le vote pour ne signifie pas autre chose que le vote de l'investiture. Je n'accepte pas l'interprétation qu'en donne Pinay. Je propose que le MRP le dise. Des pleins pouvoirs ? Il en faudra. On n'aura pas plus de détails avec un autre que Pinay ? Du moment que l'investiture est accordée à la majorité relative, on peut concevoir des crises ministérielles à la majorité relative. Quant à l'application rétro-active dont parle Pinay, elle est indéfendable. Voter contre ? Cela provoquerait des ressentiments, de l'amertume, une difficulté supplémentaire pour aboutir à un gouvernement d'union.

**Pierre Pflimlin** demande aux participants s'il faut poser des questions à Pinay, suite à sa déclaration ministérielle.

L'assemblée décide que le MRP ne posera pas de questions.

**La séance est suspendue.**

**Elle est reprise à 19 heures 10.**

**Germaine Peyroles** appuie Buron : oui l'explication de vote est très importante. Elle souhaite l'unité de vote, qui fait la force du MRP et qui seule permet d'expliquer la position du MRP ? Sur le vote à émettre, elle exclut le vote pour, car le MRP ne peut pas s'engager à voter les pleins pouvoirs à un gouvernement dont il ne fait pas partie. Le MRP, dit-elle, ne pourrait pas faire admettre qu'il vote pour alors qu'il ne s'engage à rien, absolument à rien, à l'égard du contrat proposé par Pinay. Va-t-il renverser le Gouvernement Pinay dans huit jours ? Ce serait beaucoup plus grave que de le faire échouer aujourd'hui. En conclusion, le MRP décide de s'abstenir collectivement.

**Charles Barangé.**- J'inclinai au vote contre mais j'accepte l'abstention collective.

**Joseph Wasmer.**- Dans les réponses qu'il vient de faire, en séance, aux questions qui lui avaient été posées, Pinay a bel et bien fait un panneau électoral en vue de prendre des voix au MRP. Il y a donc danger. Son programme est vide mais il est habile. Comment réagir ? Il faut lui dire que sa tentative est malhonnête. Les Indépendants ont dit à Pinay : si vous renoncez vous faites un cadeau au MRP. C'est un jeu indigne, dans les circonstances actuelles. Il faut le dire ! Pinay et Mollet ont la même hantise : l'existence du MRP. Mollet veut être le chef du travaillisme et Ademaï Pinay le chef de la droite. Il faut dénoncer ces jeux et voter contre.

**Georges Aguesse.**- En votant pour, le MRP innoverait : il investirait un gouvernement auquel il a refusé de participer. Un tel vote ne serait pas conforme à la volonté de redressement du Comité national. Rappelons-nous qu'en juin nous avons estimé insuffisant pour Pflimlin le seul soutien socialiste. Or Pinay se heurte à l'hostilité socialiste. Pour sauver le régime, faisons confiance à l'un des nôtres, pas à Monsieur Pinay.

**Pierre de Chevigné.**- Je continue à penser que le vote favorable du MRP n'assure pas l'investiture de Pinay. Alors pourquoi aggraver le contentieux entre le MRP et les modérés ? Le vote du MRP, ce soir, ne changera rien à l'attitude de la SFIO à son égard. Et si le MRP refuse ses voix à Pinay, comment pourra-t-il les donner à Mollet ? Les Indépendants souhaitent que Pinay n'ait pas les voix du MRP, pour pouvoir l'attaquer. Ne tombons pas dans le piège !

**Pierre Gabelle.**- Je rappelle que Pinay a été investi en 1952 contre tous les pronostics. Le vote pour du MRP l'engagera pour l'avenir, malgré lui. Conclusion : abstention collective.

**Francine Lefebvre.**- J'approuve Gabelle. Un vote favorable du MRP changerait des votes dans les groupes voisins. Si Pinay est investi, c'est le MRP qui se trouvera dans un grand embarras. Avec sa révision constitutionnelle, Pinay nous entraîne au référendum. Le MRP veut-il s'attacher au char de Pinay ? Ce sera la fin du MRP !

**Georges Bidault.**- Je reconnais que ce qui nous est proposé est discutable. Mais on ne peut pas juger un homme aussi vite. A côté du « brillant », il y a le reste et je suis bien placé pour l'apprécier (*le 2 janvier 1956, aux élections législatives, dans la Loire, la liste conduite par Bidault était apparentée à la liste conduite par Pinay*). Pinay ne peut pas tout préciser aujourd'hui. Je vous demande en outre de réfléchir aux propos de Charles Lussy (président du Groupe SFIO), qui devraient normalement empêcher le MRP de voter pour un socialiste (plus de dissolution au gré d'un gouvernement renversé)...

**Pierre Gabelle.**- Ce n'est pas un argument !

**Georges Bidault.**-... Il faut être à l'égard de Pinay semblable à ce qu'on sera à l'égard d'un autre. Pinay a été correct, très correct. Il aurait pu être dur. Il faut préparer l'avenir en évitant de casser la vaisselle. Pinay a dit : il faut l'union, autour de moi ou d'un autre. On ne peut pas dire non à ce langage.

**Jules Duquesne.**- Je crains une investiture surprise de Pinay. Je regrette que les membres du Groupe se prononcent trop en fonction de leur situation personnelle. Je m'attends à de grandes grèves ; celle des transports est prévue pour le 25 octobre ; je m'attends même à une grève générale contre Pinay. L'unité syndicale sera doublée peu à peu d'une unité politique à gauche, dans l'opposition. Que dit le MRP ?

Gouvernement de majorité ! Disons-le aussi à Mollet. Je souhaite l'unité de vote.

**Maurice Schumann.** - J'aurais voulu voter pour mais je crois que cela n'est plus possible. Pinay a donné en effet une signification large au vote de l'investiture. Le MRP ne peut pas accepter de tels engagements. Le MRP est d'accord avec la règle de la dissolution mais à la condition qu'il existe un contrat de législature. Il faut tenir compte des situations particulières de quelques amis, il faut aussi penser à l'avenir, penser à ceux des Indépendants qui regrettent l'aventure Pinay, dans un souci d'union. Avec Pinay, les Indépendants voulaient se délivrer d'un complexe avant de faire l'union. Il faut leur laisser une satisfaction. Disons : Pinay a fait ce qu'il pouvait ; il n'a pas réussi à faire l'union ; le MRP ne peut pas lui donner ses voix.

**Edouard Moisan.** - Je conteste l'argument de Bidault sur la révision constitutionnelle.

**Robert Schuman.** - Je n'admets pas que Pinay interprète à sa façon les votes des députés. Il faut faire des réserves à ce sujet. Sur le fond, j'approuve Bidault. Je veux me déterminer au-delà de l'homme. S'abstenir collectivement ? C'est une position faible. Je ne veux pas faire une insurrection, ici, mais je ne peux pas m'abstenir.

**Joseph Conombo** (Haute-Volta, devenu Burkina). - Le RDA, qui est représenté au Gouvernement Pinay, souhaite son échec. Je demande ma liberté de vote.

**Pierre Pflimlin.** - Je vous l'accorde, en vous demandant de ne pas participer ce soir aux votes au sein du Groupe.

**Léon Dubois.** - La jeunesse rurale attend quelque chose de solide et de sérieux et surtout pas un MRP attaché derrière Pinay. Le MRP doit rester fidèle à la formule du gouvernement de majorité, envers tout le monde.

**L'Helguen.** - J'approuve Aguesse et Duquesne.

**Pierre Pflimlin.** - Je propose l'abstention et je souhaite que la discipline de vote soit respectée. **Je commence par mettre aux voix le vote pour.**

Le scrutin a lieu. Les résultats sont les suivants :

- dans l'ensemble des deux collèges (les deux groupes parlementaires et la Commission Exécutive) : 29 oui, 65 non.
- dans le collège du Groupe de l'Assemblée Nationale : 22 oui, 36 non, 1 nul

**L'abstention est ensuite mise aux voix. Résultats :** dans l'ensemble des deux collèges : 68 oui, 19 non ; dans le Groupe seul : 39 oui, 13 non..

**Edouard Moisan** fait appel à l'unité de vote.

Le Bureau du Groupe charge **Lucien Nicolas** (Vosges) d'expliquer cette décision en séance publique.

**Extrait de cette intervention :**

*La gravité du problème algérien et de la situation financière imposent plus que jamais un gouvernement d'union. Chaque crise dégrade un peu plus une situation redoutable. Dès le mois de juin dernier, nous avons résolu de ne cautionner aucune forme de gouvernement qui ne remplisse pas au départ les conditions de durée et d'autorité que vous avez-vous-même déclarée indispensable. Nous avons refusé participation et investiture au gouvernement précédent. Il en sera de même aujourd'hui...*

**Le soir de ce 18 octobre 1957, l'Assemblée Nationale refuse l'investiture à Antoine Pinay par 248 voix contre 198 (vote personnel).**

• **Votent pour** : 95 IPAS sur 98 ; 15 MRP sur 75 (nouvel effectif du Groupe après l'appareillement de Conombo) ; 7 radicaux-valoisien sur 43 ; 29 UFF (poujadistes) sur 31 ; 11 UDSR-RDA sur 21 ; 1 républicain social (M. Nisse) sur 21 ; 13 radicaux-socialistes dissidents sur 14 ; les 13 RGR ; 9 Paysans sur 12 ; 5 non inscrits sur 10 (Beauguette, Juliard, Lafay, Luciani, Tixier-Vignancour) ; parmi les 5 autres non inscrits, Le Pen s'abstient.

• **Votent contre** : 141 communistes et progressistes puis 149 ; 87 SFIO sur 101 ; 17 radicaux-valoisien (dont Billères, Ducos, Hernu,

Maroselli, Mendès-France) ; 2 UDSR (Dumas et Mitterrand) ; 1 non inscrit (Poirot).

• **S'abstiennent volontairement** : 48 MRP ; 9 radicaux-valoisien (dont Daladier, Maurice Faure, Giacobbi, Hersant) ; 1 Paysan (Dorgères).

**Les 15 députés MRP qui votent pour sont** : Pierre Abelin, Georges Bidault, Christian Bonnet, Pierre de Chevigné, Alfred Coste-Floret, Joseph Ferrand, Paul Ihuel, Léon Jégorel, Joseph Klock, Jean-Marie Louvel, Etienne Lux, Alexis Méhaignerie, Robert Schuman, Jean Seitlinger, Daniel Tubach.

En outre, 6 MRP ne prennent pas part au vote : Emile Engel, Paul Gosset, François Reille-Soult, Albert Schmitt, Maurice Schumann, Maurice René Simonnet ; 6 autres étaient absents par congé : Joannès Dupraz, Henri Meck, Joseph Rey, Joseph Schaff, Pierre-Henri Teitgen, Jean Villard.

**Dans la grande famille MRP**

*Ces débats rudes, longs, épuisants, qui s'achèvent sans pouvoir effacer les divisions sur la tactique parlementaire, ne dégradent cependant pas l'esprit de famille au sein du MRP. En voici un exemple.*

*Dans le BQI 1957 n° 93, distribué aux députés MRP aux cours de ce fameux 18 octobre, la « Chronique de l'amitié » fait savoir que le 15 octobre, à Saint-François Xavier, Françoise Lecourt, fille du président du Groupe, a épousé Michel Charlet ; annonce que le 26 octobre, en l'église Saint-Louis des Invalides, sera célébré le mariage de Solange de Chevigné, fille de Pierre, avec le comte François d'Harcourt ; relève au Journal Officiel la nomination au grade de chevalier de Légion d'honneur, au titre du ministère de l'Intérieur, d'Auguste Farinez, ancien député des Vosges, maire de Dammartin-aux-Bois.*

*N.B. Futur conseiller d'Etat, François d'Harcourt sera conseiller au cabinet de Jean Lecanuet, ministre d'Etat, ministre de la Justice de 1974 à 1976.*

**René Coty charge Robert Schuman d'animer un comité d'experts économiques et financiers pour faire le point de la situation.**

Le président de la République consacre sa journée du samedi 19 octobre à recevoir successivement Pinay, Mollet, Queuille et Robert Schuman.

A l'issue de ces consultations, l'Elysée publie le communiqué suivant : « Les derniers entretiens que vient d'avoir le président de la République ont fait apparaître une commune volonté de conciliation. Il en ressort toutefois que la solution de la crise est dominée par les problèmes économiques et financiers, dont il est nécessaire de mettre au point les données techniques. M. Robert Schuman a bien voulu, sur la demande du président de la République, accepter de procéder à cette étude avec le concours d'un comité formé par les experts qu'il jugera les plus qualifiés. Il en rendra compte au président de la République lundi en fin de matinée ».

Aussitôt, Schuman rencontre Pinay et Mollet. Il consulte Félix Gaillard, ministre des Finances, et le Gouverneur de la Banque de France.

Le lendemain, il réunit en conférence le Commissaire général au Plan, les directeurs des Prix, du Trésor, des Finances extérieures, des Impôts.

Dans la soirée, il reçoit de nouveau le Gouverneur de la Banque de France et Félix Gaillard.

Le lundi 21 octobre en fin de matinée comme prévu, il se rend chez Coty et lui remet un rapport – dont l'exemplaire est unique, où sont formulées les conclusions des experts.

A sa sortie de l'Elysée, il déclare que Coty lui a demandé de constituer le nouveau gouvernement. Il décline cette offre « aucun gouvernement ne paraissant viable sans qu'un nouvel effort de rapprochement ait été accompli par les groupes dont le concours sans réserve est indispensable pour les graves difficultés de l'heure présente ».

Le président de la République convoque alors successivement Mollet et Pinay, à qui il soumet les conclusions des experts.

Dans la soirée de ce 21 octobre, devant le Comité directeur des Indépendants et Paysans, Pinay plaide pour l'abstention pour le cas où Mollet serait appelé à former le gouvernement. A son avis Mollet ne pourra pas accepter de prendre à son compte les conclusions des experts, qui sont plus proches de la thèse des modérés que de la thèse des socialistes. Dans ces conditions, ajoute-t-il avec une pointe d'audace, un nouveau gouvernement Mollet irait sans doute à l'échec rapidement, ce qui permettrait aux modérés de reprendre le pouvoir, alors sans contestation possible.

Le mardi 22, Robert Schuman fait devant le Groupe MRP un compte-rendu de sa mission.

Mardi 22 octobre : Edouard Thibault ouvre à 16 heures la 87<sup>ème</sup> réunion du Groupe. Mis en cause par Moisan, Robert Schuman explique qu'il a voulu éviter de perdre du temps dans un tour de piste inutile. Mis en cause par de Tinguy, Pflimlin se défend contre l'accusation de manœuvrer en faveur de Mollet.

**Robert Schuman** dit qu'il a accepté une mission technique, relative au problème économique et financier. J'ai réussi à mettre d'accord les experts, dit-il, ce qui était déjà difficile. Leurs conclusions ont été communiquées à Coty seulement. Tout ce qui est dans la presse est imaginé et partiellement faux.

La méthode discrète que j'ai employée est la meilleure pour aboutir à la conciliation, dit-il. On gagnerait à l'employer plus souvent.

J'ai, il est vrai, décliné l'offre que m'a faite Coty mais c'est pour éviter de perdre du temps dans un tour de piste inutile. J'ai estimé nécessaire de faire confronter Pinay et Mollet sur mes conclusions. Je n'ignore pas que mon refus a mis certains d'entre nous dans l'embarras. J'ai voulu, je le répète, raccourcir les délais du dénouement de la crise, en raison notamment de la situation de la trésorerie.

**Paul Coste-Floret.**- Pinay et Mollet ont-ils informé leurs amis des conclusions des experts ? Dans l'affirmative, le Groupe MRP peut-il en être informé ?

**Robert Schuman.**- Le Groupe en sera informé prochainement, avant la formation du gouvernement.

**Lionel de Tinguy.**- Je m'étonne qu'on arbitre entre Pinay et Mollet à propos d'un retour à Mollet. Je ne comprends pas le choix de Coty.

**Robert Lecourt.**- J'ajoute que le Bureau du Groupe n'est pas informé.

**Paul Bacon.**- Je crois pouvoir répondre à de Tinguy : après le refus de Schuman, Coty était bien obligé de choisir.

**Lionel de Tinguy.**- En quoi Coty a-t-il tenu compte des vœux du MRP, à savoir la participation à la fois de la SFIO et des Indépendants ?

**Maurice Lucas.**- C'est l'abstention des modérés qui place le MRP dans l'embarras. Je regrette que le MRP ait disparu brutalement du circuit. Je pose une question à Schuman : Coty ne lui a-t-il fait qu'une demande de politesse ?

**Robert Schuman.**- Coty croyait que j'accepterais de former le gouvernement.

**Edouard Moisan.**- Je félicite Schuman pour son rôle technique dans l'évolution de la crise. Mais je ne suis pas d'accord avec son attitude.

La balle est renvoyée à Pinay et à Mollet, en l'absence du MRP. Le MRP avait un rôle plus actif à jouer. Le refus de Schuman est grave. Il place le MRP dans la nasse. Robert Schuman aurait dû consulter les dirigeants du MRP avant de répondre à Coty.

**Robert Schuman.**- Je veux répondre avec franchise. Ce que nous voulons sauvegarder c'est l'intérêt du pays. Il fallait que les deux extrêmes se rejoignent pour que la crise puisse se dénouer. A mon avis, Pinay et Mollet ne peuvent pas s'entendre sur le dos du

MRP. Personnellement, je n'avais pas l'espoir de convaincre Pinay ni Mollet. J'ai vu les deux hommes samedi et j'ai compris tout de suite qu'il me serait impossible de former le gouvernement à des conditions acceptables pour le MRP.

**André-François Mercier** (Deux-Sèvres).- J'en conclus que le MRP est dans un profond embarras. Rappelons-nous les positions du Mouvement... Comment en sortir ? Comment participer au Gouvernement Mollet, qui ne bénéficiera même pas du soutien des modérés ? Le MRP devrait annoncer tout de suite qu'il ne participera pas au Gouvernement Mollet !

**Jean Cayeux.**- Je propose au Groupe d'adopter une motion du Groupe qui rappellerait la condition d'un gouvernement de majorité.

**Pierre de Chevigné.**- Je me sens très à l'aise. Les événements donnent raison à ceux qui ont voté pour Pinay : aujourd'hui, ils peuvent voter sans difficulté pour Mollet.

**Edouard Thibault.**- J'invite l'orateur à ne pas faire l'apologie de l'indiscipline !

**Pierre de Chevigné.**- Si on m'empêche de parler devant le Groupe, je m'expliquerai publiquement à la tribune.

**Robert Lecourt.**- Ah ! Alors nous serons 75 à faire de même.

**Pierre de Chevigné.**- ... Et nous n'y perdrons rien !

**André Colin.**- Vous n'avez pas de conseils à nous donner sur le plan électoral.

**Pierre de Chevigné.**- Je suis sûr que le MRP accordera tout à Mollet ! Si je me trompais, je serais heureux, mais je crois que je ne me trompe pas.

**Paul Gosset.**- Le MRP conserve peu de possibilités de manœuvre. J'aurais voulu que le MRP fût plus actif dans cette crise, d'autant qu'il convenait de concilier les deux extrêmes. J'aurais préféré que Schuman se réservât d'être le conciliateur de demain. Ce rôle lui est enlevé ce soir par Mollet, sous le nez du MRP. J'approuve la motion Cayeux.

**Maurice Lucas.**- Je suis aussi à l'aise que de Chevigné : je pourrai m'abstenir dans l'investiture de Mollet alors que de Chevigné sera contraint de voter pour. L'opinion publique ne comprend pas que Mollet, qui a vidé les caisses, soit appelé en sauveur.

**Henri Dorey.**- Je rejoins Cayeux : pas de soutien MRP à un gouvernement de minorité.

**Charles Viatte.**- Je m'étonne que le MRP ait pu espérer le succès de Schuman. A quoi servent ces reproches mutuels ? Examinons la situation telle qu'elle est. Restons fidèles à nos décisions. N'ayant pas eu de responsabilités particulières dans la situation, nous pouvons maintenir nos exigences : révision constitutionnelle ... etc... J'approuve la motion Cayeux.

**André Colin.**- Si le MRP avait voté pour Pinay, celui-ci aurait été investi. Nous délibérons sur des hypothèses. Ne faisons pas de motions bâties sur des hypothèses. Prenons garde qu'un texte puisse ensuite être opposé à tel ou tel d'entre nous qui serait appelé !

**Pierre Pflimlin.**- Evidemment. Je rappelle que le MRP a évité d'évoquer de nouveau la règle du gouvernement de majorité, règle qui ne pouvait en définitive être opposée qu'à lui-même. La motion du Comité national ne pose qu'une condition : la réforme de l'Etat. C'est sur cette exigence que le MRP doit tenir. Le gouvernement de majorité ? C'est impossible ! En outre, le prochain gouvernement sera encore fragile. L'important, c'est la réforme de l'Etat. Ensuite on fera un gouvernement solide.

**Lionel de Tinguy.**- Vous auriez dû nous dire cela plus tôt. Je me suis abstenu devant Pinay contre la promesse que le MRP ne voterait pas pour Mollet. Je n'accepte pas le virage que vous venez de dessiner.

**Pierre Pflimlin.**- Il n'y a pas eu de promesse de ce genre. Plusieurs problèmes ont justifié l'abstention du MRP devant Pinay. La motion MRP disait : gouvernement établi sur des bases larges et stables. Je me défends contre une éventuelle accusation de manœuvres en faveur de Mollet. Ne nous enfermons pas nous-mêmes.

**Lionel de Tinguy.**- Je croyais que la motion MRP avait une signification plus large. J'en reste à mon interprétation.

**A.F. Mercier.**- Je propose une motion appelant à « une large union ».

**Jean Cayeux.**- Je maintiens ma thèse : équilibre entre Pinay et Mollet. Cela me paraît être dans ligne du Comité national. J'admets toutefois les arguments d'opportunité contre mon texte.

**A.F. Mercier.** - Moi aussi.

**Francine Lefebvre.** - Je me fais l'écho de commentaires entendus dans mon secteur parisien : accord sur le refus du MRP à Pinay, grand prestige de Mollet.

**Maurice Lucas.** - Dommage que Coty ne soit pas mieux informé sur le MRP !

**Le mercredi 23 octobre, Guy Mollet reçoit les représentants des groupes.**

La délégation MRP est reçue en fin d'après-midi.

Le comité radical Cadillac accorde un préjugé favorable à la participation.

Guy Mollet offre la participation à tous les groupes « républicains et nationaux », cette participation devant toutefois avoir un caractère individuel en ce qui concerne les Indépendants et Paysans.

**Le jeudi 24 octobre,** il donne une conférence de presse où il explique pourquoi il n'est pas favorable à une « participation organique » des Indépendants et Paysans : un gouvernement aussi largement constitué (avec les IPAS) « risquerait fort de voir s'affronter en son sein des oppositions très vives qui lui interdiraient toute possibilité d'action. Je crois d'ailleurs à la nécessité d'une opposition constructive et en l'espèce à l'opposition d'au moins un grand parti républicain national. J'ai accepté en revanche l'idée de demander à un certain nombre de députés de participer à titre individuel, mais je ne l'accepterai que s'ils ont l'accord de leurs groupes. Je me refuse à toute idée de débauchage ».

*Voilà un langage un peu compliqué et néanmoins touchant. Au surplus un langage qui lui permet, très provisoirement, de contourner une autre difficulté, celle de la participation des radicaux ; Cette participation, en effet, n'engage personne chez les députés radicaux sauf les ministres, comme il l'a prévu lui-même au sujet des députés de la droite. Mollet à Maignon, comme son successeur Bourgès-Maunoury, a eu de nombreuses occasions d'en faire le constat. Mais n'est-il pas naturel d'avoir des faiblesses pour ses amis même quand on n'en est pas fier ?*

**Telle est la situation quand se réunit le Bureau national du MRP.**

Décision prise : Maurice Schumann garde le contact avec Guy Mollet et Robert Schuman garde le contact avec Antoine Pinay. Et les groupes parlementaires et la Commission exécutive du Mouvement vont se réunir.

Judi 24 octobre : Pierre Pflimlin ouvre à 14 heures 30 la 88<sup>e</sup> réunion du Groupe, élargie aux sénateurs MRP et aux membres de la Commission exécutive. Sujet : que répondre à Mollet qui offre au MRP de participer à la formation du gouvernement qu'il vient d'entreprendre ?

**Pierre Pflimlin** rend compte de l'entrevue de la veille entre Mollet et la délégation MRP, conduite par lui-même.

Sur le plan politique, Mollet s'est montré hostile à l'union nationale ; il pense que le mécontentement qui se manifeste à droite va profiter aux Indépendants et non pas aux poujadistes ; il a offert des participations individuelles aux modérés. Nous lui avons demandé quelles assurances il avait obtenues dans cette droite-là, quant au soutien, et de la part des syndicats libres quant à leur patience et leur disposition à aider le gouvernement. Il nous a répondu qu'il n'avait pas de garanties du côté des modérés et qu'il ne désirait pas à tout prix former le gouvernement.

**Charles Viatte** intervient sur la réforme de l'enseignement. Dans ce domaine, dit-il, la SFIO sollicite le concours et l'arbitrage des communistes. Si la SFIO a besoin du MRP, il faut qu'elle compte avec le MRP sur tous les problèmes, y compris celui de la formation de la jeunesse. La thèse du MRP sur la réforme a une grande audience dans les milieux universitaires. Le MRP doit rappeler ses exigences dans ce domaine.

**Henri Lacaze.** - La décision à prendre est très grave. Il faut participer ou voter contre l'investiture, afin d'éviter la position indéfendable du soutien sans participation. Personnellement je me prononce pour la participation. Je note que depuis 1951 le MRP cherche à collaborer avec la SFIO dans le gouvernement. L'occasion lui est offerte aujourd'hui. S'il ne la saisit pas, elle ne reviendra pas avant longtemps. A moins que l'on ne puisse assurer que demain le MRP fera un gouvernement avec la SFIO et les Indépendants.

**Lionel de Tinguy** donne lecture d'extraits récents de « Forces Nouvelles » : il en conclut que le MRP ne peut participer qu'à un gouvernement basé sur l'entente d'une majorité. Il rappelle aussi les motions du Comité national et du Groupe ainsi que l'intervention de Lucien Nicolas, au nom du Groupe, quelques jours auparavant. Tout cela est très clair, indiscutable, dit-il. Si le MRP est fidèle à sa ligne d'action, il ne peut pas participer au cabinet Mollet. S'il avait voté pour Pinay, il pourrait aujourd'hui être favorable à Mollet. De toute façon, une question reste sans réponse : le gouvernement Mollet peut-il durer plus de trois semaines ?

**Georges Hourdin.** - Le MRP est libre de ses collaborations, à droite ou à gauche. Au point où l'on en est, la crise peut encore durer huit jours. On peut délibérer en toute liberté.

Evouant l'évolution rapide du monde moderne, l'orateur dit qu'il faut maintenir la France en Afrique, qu'il faut donner à l'Algérie autant qu'aux territoires d'outre-mer, qu'il faut faire un gouvernement durable et que c'est aux députés MRP de juger. Il souhaite que le MRP obtienne le portefeuille de l'Information et un véritable ministère de la Famille.

**Emile Halbout.** - J'approuve Lacaze. Le MRP ne peut pas rester dans une position négative. S'il ne soutient pas Mollet, les militants SFIO seront tentés par le Front Populaire.

**François Reille-Soult.** - Moi, de même, j'approuve Lacaze. En répondant non à Mollet, le MRP empêcherait un président du Conseil MRP d'avoir la participation de la SFIO. Pensons aussi à l'agitation sociale, qui se développe. Je redoute que le MRP ne dise non à tout.

**Robert Bichet.** - Un cabinet Mollet ne peut vivre que grâce au soutien ou à la neutralité soit du PC soit des IPAS. Le PC va voter l'investiture. Il y aura des ministres MRP. Voilà qui mérite réflexion. Où trouvera-t-on la majorité pour les pouvoirs spéciaux, pour la révision constitutionnelle ?

**Jean-Marie Louvel.** - Je souhaite en principe la participation du MRP au gouvernement. Mais, à la suite de notre refus à Pinay, je suis réticent à l'égard de Mollet. Je voudrais avoir des précisions sur le programme, en particulier sur l'Algérie. Je dénonce la carence de la haute administration en Algérie. Si le MRP accorde sa participation, qu'il la fasse payer cher, très cher !

**Pierre-Henri Teitgen.** - Je reconnais la logique de l'intervention de Lionel de Tinguy. Mais les événements et les hommes évoluent. Qu'entraînerait un refus du MRP à Mollet ?

▪ Ou bien Mollet passe outre et vient devant l'Assemblée et de nouveau est créée une menace de Front Populaire et le MRP soutient sans participation comme en 1956, sans avoir d'influence ;

▪ Ou bien Mollet se récuse : alors la SFIO se durcit dans l'opposition et tout est à recommencer ; la crise continue ; comment alors réunir la SFIO et le MRP dans un gouvernement ? Finalement, ce sera le MRP qui sera amené à faire un gouvernement de minorité !

**Paul Gosset.** - L'Algérie est le problème fondamental qui se pose au régime. Mais comment confier l'Algérie à Mollet tant qu'il couvre Lacoste ? Un gouvernement MRP minoritaire, dit Teitgen. Et pourquoi pas s'il peut rétablir la paix en Algérie ? La SFIO dans tout cela ? Je dénonce l'attitude des ministres socialistes dans les affaires sociales ; je pense notamment à leur refus des accords proposés à l'EDF et à GDF ... Je reviens à l'Algérie : le MRP devrait examiner la solution proposée par Mitterrand.

**André-François Mercier.** - Je me fais l'écho de confidences socialistes : la SFIO ne peut encore admettre qu'un président du Conseil soit MRP.

**Maurice Byé.** - Je pense que le MRP ne peut pas donner sa caution à la gestion de Mollet de 1956 et 1957. Le cabinet Mollet fut le plus mauvais depuis 1945 : Suez, crise financière, guerre d'Algérie. Il faut savoir aujourd'hui si Mollet accepte d'adopter d'autres perspectives.

C'est la condition que doit lui poser le MRP, ce qui signifie en particulier le remplacement de Lacoste à Alger.

**Pierre Gabelle.**- Je suis favorable à la participation ; je demande toutefois quelles sont les garanties offertes par Mollet sur la révision constitutionnelle.

**Jean Cayeux.**- A mon avis, le débat est tranché. Je vous renvoie à l'éditorial de Simonnet dans « Forces Nouvelles ».

**Joseph Fontanet.**- Je suis hostile à la participation car je constate une fois de plus une entente tacite entre la SFIO et les IPAS pour empêcher le MRP de jouer son rôle et de prendre le pouvoir. Le MRP est victime de ce complot. Voilà l'épreuve de force. Acceptons-nous ce dialogue de sourds entre Pinay et Mollet ? Si oui, nous n'avons plus aucun rôle à jouer. Restons fidèles à notre ligne d'action. Quel sera l'élément nouveau ? a demandé Teitgen. Je réponds : la volonté du MRP. Il y a une majorité à l'Assemblée : elle va des Indépendants aux socialistes.

**Francine Iefebvre.**- Je conteste cette argumentation. Le Comité national a réclamé d'abord la révision constitutionnelle ; si on a l'accord de la SFIO, on entraînera les Indépendants. L'inverse n'est pas vrai.

**Georges Bidault.**- Je rejoins Teitgen dans sa conclusion. Le MRP s'est brouillé avec les modérés ; va-t-il se brouiller maintenant avec la SFIO ? Comment pourra-t-il alors plaider pour l'union d'une majorité ? Craignons que la SFIO ne devienne un parti incivique. Craignons l'impasse. Après l'impasse Mollet, ce serait l'impasse Pflimlin puis l'impasse de la République. Disons simplement : le MRP ne va pas dire non à une bonne volonté, pour ne pas bloquer le système.

**Maurice Lucas.**- J'approuve de Tinguy. Le MRP avait envisagé une crise longue et s'était promis d'être tenace. Aujourd'hui, il faiblit. Je conteste en revanche les arguments de Teitgen car il oublie de tenir compte de certaines méthodes inacceptables de la SFIO. Ainsi, après tout, Mollet n'est jamais que le secrétaire de la SFIO. Le rôle qu'il s'attribue est inadmissible. Je préviens mes collègues : si le MRP participe, il y aura cependant des votes MRP contre le gouvernement. A mon avis, le tort de Teitgen c'est de raisonner en fonction d'un MRP faible et résigné.

**Robert Lecourt.**- Je me suis abstenu jusqu'ici d'intervenir dans le débat de fond sur la crise. Depuis, j'ai tiré des leçons du dernier Comité national. Et voici mon constat. Le MRP mène la crise depuis trois semaines. Le pays a-t-il compris le MRP ? Non. Voyez la presse. Le MRP a commencé par tenir sa carte dans la crise, mais il ne l'a pas gardée. Que lui reste-t-il ? Il peut dire : un gouvernement de majorité et se durcir là-dessus ; mais les autres en feront autant. Qui comprendrait aujourd'hui notre refus d'autant que tout le monde sait que nous n'obtiendrons pas le gouvernement de notre choix ? Cela dit, l'attitude lui a valu d'obtenir un résultat politique : Mollet a offert la participation à des personnalités modérées ; c'est un geste important. Ce n'est pas tout : Mollet, désormais, accepte de faire la révision constitutionnelle ; à ce sujet il est possible d'obtenir de lui que le débat vienne plus tôt. Je propose enfin de lui poser une condition : qu'il refuse les voix communistes.

**Robert Schuman.**- J'appuie Lecourt. J'insiste sur la nécessité de procéder rapidement à la révision constitutionnelle. A mon avis, les esprits sont plus ouverts à ces idées ; car l'angoisse les a gagnés. Nous pouvons poser des questions ce soir, en vue d'obtenir un programme limité à des projets pour lesquels l'accord est réalisable.

**Les propositions Lecourt et Schuman prennent la forme suivante : demander à Mollet de faire la révision constitutionnelle dans un délai plus court et d'établir un programme limité.**

**Elles sont mises aux voix dans l'assemblée commune groupes parlementaires et Commission exécutive : 42 voix pour, 23 voix contre, 4 bulletins nuls.**

**Ces questions seront posées à Mollet par la délégation MRP, qui sera reçue à 19h30.**

Nous sommes toujours le jeudi 24 octobre et cette 88<sup>e</sup> réunion (élargie), ouverte à 14 heures 30, est suspendue.

Sa reprise est prévue pour 21 heures. Elle se produit à 21h30.

**Deuxième partie de la réunion de l'assemblée MRP, ce 24 octobre, à partir de 21 heures 30.**

**Pierre Pflimlin** informe l'assemblée MRP d'une initiative prise dans la journée par le Bureau national du Mouvement.

Si le gouvernement ne doit durer que quatre mois, le temps de la révision constitutionnelle, pourquoi ne pas enlever du programme tout sujet de disputes, afin d'assurer au moins la neutralité des modérés ? Dans cette perspective, au nom du Bureau national, Robert Schuman a pris contact avec les dirigeants modérés et Maurice Schumann avec Mollet.

Mollet a accepté, pour la révision constitutionnelle, un délai préparatoire ne dépassant pas la rentrée de janvier 1958. Il est favorable à un débat sur la réforme électorale mais il ne veut pas lier cette affaire à la révision constitutionnelle. La réforme électorale ne viendrait pas en discussion sous son gouvernement. Quant à la révision constitutionnelle, elle ne porterait pas, dans un premier temps, sur le titre VIII relatif aux Territoires d'outre-mer.

Sur le problème du programme limité, envisagé par Robert Schuman, Mollet a reconnu qu'il était difficile de discuter autre chose que le projet financier, la loi-cadre pour l'Algérie et la révision constitutionnelle. Il a admis que le projet Billères sur la réforme de l'enseignement ne pourrait pas venir sous son gouvernement.

Mollet, en outre, vient de revoir Pinay ; il lui a promis de ne pas aller au-delà du programme social contenu dans la déclaration ministérielle ; il s'opposerait à toute autre initiative. Il s'attend à une certaine détente du côté des modérés, du moins à un accord de Pinay pour laisser faire son expérience.

**Jean Cayeux.**- Comment vont voter les communistes ?

**Pierre Pflimlin.**- Mollet s'efforcera d'éviter le vote communiste. Il sera dur avec le PC. Il croit que la participation du MRP l'empêchera de voter pour lui.

**Lionel de Tinguy.**- Je crois que les Indépendants vont voter contre. Le MRP va être pris dans le casse-noisette. Son vote lui vaudra de graves échecs électoraux Je prends date.

**Pierre Pflimlin.**- Je ne prétends pas que les modérés voteront pour. Au mieux ils s'abstiendront.

**Lionel de Tinguy.**- Le MRP va voter des impôts sous l'oeil narquois des modérés et accepter des économies, en particulier sur l'agriculture.

**Pierre Pflimlin.**- Il y a des risques dans tous les cas. En cas de refus, je redoute l'isolement du MRP. Je souhaite que le MRP prenne le pouvoir mais je pense que, victime des ressentiments de droite et de gauche, il n'y parviendra pas. Je note que le MRP marque des points : Mollet est aujourd'hui favorable à la révision constitutionnelle, au point que c'est devenu le seul objectif de son gouvernement. C'est là, pour le MRP, un succès considérable. Dans ces conditions, le MRP devrait accepter la participation.

**Robert Schuman.**- Le MRP doit participer au moment où le gouvernement va faire la révision constitutionnelle et disposer de pouvoirs étendus. J'ai trouvé en Mollet un homme angoissé. Pensons à l'intérêt général.

**Joseph Conombo (Haute-Volta).**- Tous les partis donnent leur bénédiction au RDA alors que les réformes outre-mer sont dues au MRP. Cela, on l'ignore. Le MRP n'a pas le droit de ne pas se faire connaître en Afrique. Il est trop discret. Je suis donc favorable à la participation... Je déplore les abandons consentis par les gouverneurs devant les exigences à caractère électoral des conseils de gouvernement. On confond trop le rôle revendicatif du législatif avec les responsabilités de l'exécutif.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Je suis sensible aux arguments de Tinguy mais je pense que l'opinion publique mêle tous les partis dans la même réprobation. Il faut réviser d'urgence la Constitution ; Mollet nous en apporte la possibilité. Si le MRP refuse on dira qu'il a organisé la guerre de tous contre tous. Je note que la SFIO a offert une participation limitée aux modérés ; c'est un fait important... Les modérés seront-ils très à l'aise pour ouvrir une troisième crise ?

**Georges Hourdin.**- Je ne suis pas convaincu par Teitgen. Et pourtant je pars des mêmes principes. Faisons la réforme de l'Etat, oui.

L'Algérie : la paix est-elle proche ? Est-elle possible avec le maintien de Lacoste ? Voilà pourquoi j'aimerais attendre encore huit jours un dénouement durable de la crise.

**Albert Schmitt** (Bas-Rhin).- Je me demande si Mollet peut rétablir en trois mois une situation financière qu'il a détériorée en seize mois. Il y a un risque grave dans la participation.

**La participation au gouvernement Mollet est mise aux voix. Elle est adoptée par 28 voix contre 20.**

*Mais le plus dur, contrairement à ce que le lecteur pourrait croire, reste à faire.*

## Le cabinet Guy Mollet : une usine à gaz

Vendredi 25 octobre 1957 : Lucien Nicolas, député des Vosges, vice-président du Groupe, ouvre la 89<sup>e</sup> réunion du Groupe, à 16 heures. Mollet prévoit de confier à Pflimlin l'ensemble du secteur économique et financier et à Robert Schuman un poste de « voyageur international » (dit Paul Coste-Floret).

**Robert Lecourt** rend compte de la dernière entrevue Mollet - délégation MRP. Celle-ci lui a rappelé les inquiétudes du MRP et son désir de favoriser la formation d'une majorité. Mollet a parlé de la structure de son cabinet, qu'il veut axer sur le redressement financier. Ainsi le ministre des Affaires économiques et financières aurait la tutelle de tout le secteur économique ; il serait vice-président du Conseil. Ce poste est offert au MRP. Le cabinet compterait de nombreux ministres. D'anciens présidents du Conseil s'y trouveraient Mollet parle de 5 personnalités. La délégation MRP a fait des réserves sur cette idée.

La répartition, en nombre, des portefeuilles serait : 13 pour la SFIO, 10 pour le MRP et les IOM, 6 pour les radicaux-valoisien, 3 pour les petits groupes.

S'agissant du MRP, Mollet fait appel à Pflimlin pour le poste de ministre des Finances et vice-président du Conseil, à Schuman pour un poste à côté de Pineau, qui l'amènerait à « remplir des missions internationales ».

Les responsabilités à prendre sont lourdes, poursuit Lecourt. Le MRP a souvent évité de prendre les responsabilités financières. Les expériences de Schuman en 1947 et de Pflimlin en 1955 n'ont pourtant pas gêné le MRP, bien au contraire.

En conclusion, le président du Groupe lui demande d'accepter la proposition de Mollet et de faire confiance à Pflimlin.

**Pierre Pflimlin**.- Merci, mais en 1955, j'ai travaillé en équipe avec Bacon, ministre du Travail ; aujourd'hui la situation financière est beaucoup plus mauvaise qu'en 1954 ; l'attitude hostile de la droite à l'égard du gouvernement peut créer une atmosphère de méfiance qui briserait mon effort et me conduirait à l'échec ; enfin le ministre des Finances devra refuser certaines revendications sociales.

Personnellement, je suis à la disposition du Groupe. Celui-ci doit délibérer sur le fond. C'est une option politique à faire. Le problème dépasse de beaucoup ma personne. Or, hier, le groupe s'est prononcé pour la participation à une faible majorité (28 contre 20), en l'absence de nombreux députés. Je précise qu'il y aurait un ministre des Finances non-MRP qui serait sous ma tutelle. Donc, en cas de refus du MRP, il n'est pas sûr que tout s'effondrerait. Le Groupe est libre de sa décision ; il votera à bulletins secrets.

**Robert Bichet**.- J'approuve Lecourt. Je note que le ministère des Finances mène souvent à la présidence du Conseil : Robert Schuman, Edgar Faure, Petsche, René Mayer. Je demande toutefois que Mollet renonce à son idée d'un ministre des Finances à côté de Pflimlin. Celui-ci doit avoir tous les leviers. Il n'y a pas de risques considérables s'agissant des problèmes économiques et financiers, je fais confiance à Pflimlin pour comprendre, à propos de chacun d'eux, tout leur aspect social.

**Pierre-Henri Teitgen** appuie Lecourt et Bichet. Accepter l'offre de Mollet, c'est aussi nous couvrir un peu du côté des modérés, toujours inquiets de voir un socialiste aux Finances. C'est même

pouvoir justifier notre participation. C'est aussi tenir pratiquement tous les verrous politiques : Mollet pourra se passer de tel ou tel ministre mais pas de son ministre des Finances. C'est enfin la garantie que le cabinet Mollet, dans lequel le MRP est engagé, n'ira pas à la faillite financière. Reste qu'il faut obtenir de Mollet : 1° que Pflimlin soit ministre des finances lui-même ; 2° un accord formel pour ne pas être tourné sur la gauche par le socialiste Gazier, ministre du Travail.

**Charles Viatte**.- J'approuve ce qui vient d'être dit.

**Paul Coste-Floret**.- Moi aussi je fais des réserves sur le poste de voyageur prévu pour Robert Schuman. C'est le Quai d'Orsay que nous devons réclamer pour notre ami.

**Yvon Coudé du Foresto**, ancien secrétaire d'Etat à l'Agriculture (cabinet Schuman en 1947-48), au Ravitaillement (cabinet André Marie en 1948 et cabinet Queuille en 1948), ancien conseiller de la République des Deux-Sèvres.- J'ai des réserves à faire : je crains le risque de demandes démagogiques des ministères placés sous la tutelle de Pflimlin ainsi que du ministère du Travail ; d'où le risque, pour le MRP, de paraître anti-social.

**Fernand Bouxom**.- Je comprends ces craintes mais je fais confiance à Pflimlin. Il faut voir le programme de Mollet et nous assurer qu'il ne contient pas de promesses fallacieuses. Je rejoins Paul Coste-Floret sur le cas Schuman. Et je redoute le maintien de Lacoste à Alger.

**François Reille-Soult**.- Je suis favorable à l'offre faite à Pflimlin : c'est un élément de confiance nationale et internationale et un élément de confiance pour le MRP. En revanche, je suis hostile à l'offre faite à Schuman.

**Pierre de Chevigné**.- Le MRP affirmait récemment qu'il était trop malin pour accepter les Finances et l'Agriculture dans la situation actuelle ! Je suis hostile aux offres qui nous sont faites. Les groupes voisins nous attendent pour nous dénoncer devant l'opinion, surtout sur le plan agricole, où l'on sera obligé de faire une politique d'austérité. Comment le MRP peut-il justifier son entrée dans un gouvernement qui limite sa durée à quatre mois ?

**Lucien Nicolas met aux voix l'offre faite à Pflimlin par Mollet, sous réserve que Pflimlin soit effectivement ministre des Finances à part entière.**

**Résultat : 22 oui, 6 non, 3 abstentions, 1 blanc.**

Samedi 26 octobre : Edouard Thibault ouvre à 17 heures la 90<sup>e</sup> réunion du Groupe MRP. Fatigué, Guy Mollet étonne et inquiète ses interlocuteurs. Il offre tout le secteur économique et financier à Pflimlin mais il prévoit aussi de nommer un ministre des Finances de plein exercice Il offre un gros titre à Robert Schuman mais sans autre attribution que des missions internationales. Il offre le ministère de l'Intérieur à Lecourt tout en précisant que ce ministère a de moins en moins d'importance et qu'on pourra le supprimer bientôt... Les députés MRP sont perplexes.

**Robert Lecourt** rend compte des dernières consultations de Mollet.

Celui-ci a reçu successivement les délégations des partis. Il a dit à chacune : la presse commente mes déclarations en sens divers ; je veux dire la vérité ; acceptez-vous de vous réunir avec les autres délégations ? Tout le monde a accepté et la réunion a eu lieu.

Le président pressenti a parlé durant 50 minutes. Il a dit, avec un ton sec et nerveux, que les choses devaient être claires. Il a insisté sur la nécessité de réviser en priorité la Constitution et il a rappelé l'impossibilité d'inclure dans son programme certains projets. Toutefois, il dirait dans sa déclaration ministérielle qu'il reste favorable à ces projets, notamment les textes Gazier et Billères et qu'il espère de reprendre la direction gouvernement après le vote de la révision constitutionnelle et sa démission. Il a voulu justifier la nomination de ministres d'Etat pour l'opinion internationale. Il a parlé ensuite des problèmes économiques et financiers. Des difficultés subsistent à ce sujet... Mollet voulait confier à Pflimlin les Affaires économiques, avec suprématie sur les Finances, confiées toutefois au radical Filippi. Il propose l'Intérieur au MRP. A ce sujet, il a dit qu'il ne comprenait pas les réserves faites contre la présence d'un MRP à l'Intérieur. « L'Intérieur, a-t-il dit, a de moins en moins d'importance. On pourra bientôt supprimer ce ministère. » Il a donné ensuite la liste des portefeuilles. Il a demandé une réponse rapide.

Qu'en pense le MRP ? demande Lecourt, qui rappelle le problème de Pflimlin, qui serait vice-président du Conseil chargé des Affaires économiques, et celui de Robert Schuman, qui serait nommé ministre d'Etat.

**Pierre Pflimlin.**- Je pense que le MRP ne peut pas refuser, bien que l'affaire ait une coloration différente : Mollet veut désormais se perpétuer après la révision constitutionnelle... Pour diriger l'économie, il faut avoir les Finances. Je l'ai dit à Mollet. J'accepterais à la rigueur qu'un secteur de la Rue de Rivoli soit attribué à Filippi. Je l'ai proposé à Mollet hier soir. J'en ai discuté avec Filippi lui-même ce matin ; il m'a donné raison. J'ai proposé pour Filippi le commerce extérieur, les finances extérieures, les douanes... Filippi était d'accord et il l'a dit à Mollet. Mais celui-ci s'en est tenu à sa formule : un ministre des Finances de plein exercice, qui serait Filippi. Ainsi, moi-même, je planerais au plafond, sans pouvoir réel. Dans ces conditions, je refuse l'offre de Mollet, sans donner à ce refus une coloration politique. Je suis prêt en effet à soutenir Mollet et je suis à la disposition du Groupe.

**Robert Schuman.**- J'ai suggéré à Mollet de me nommer vice-président, en accord avec Pflimlin, pour l'efficacité de ma mission. Mais il m'a offert finalement d'être chargé de missions internationales, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de gouvernement ! De toute façon, le refus de Pflimlin change tout pour moi. Je comprends le refus de Pflimlin.

**Alfred Coste-Floret.**- Je reste partisan de maintenir le MRP dans le cabinet. L'entrée du MRP au ministère de l'Intérieur est une grande victoire.

**Charles Viatte.**- Je rappelle que le MRP a voulu pour Pflimlin tous les leviers de commande financiers.

**Maurice Schumann.**- Je suis inquiet. Je reprends à mon compte ce que nous a dit Pflimlin mais j'appuie aussi Alfred Coste-Floret. Le MRP ne doit pas faire échouer la tentative Mollet ; nous avons tout de même obtenu de nombreuses satisfactions : le ministère de l'Intérieur, la loi électorale sans liaison avec la révision constitutionnelle. Faisons confiance à Pflimlin pour revoir Mollet.

**Pierre Pflimlin.**- Non ! J'ai dit trois fois ce que je pensais, je ne veux pas mendier !

**Maurice Schumann.**- Que Lecourt fasse cette démarche !

**Pierre Pflimlin.**- Il n'est pas question de retirer la participation du MRP. Mieux vaut aller très vite, plus vite que les autres. Le MRP peut accepter une autre structure du gouvernement, par exemple le retour à une formule plus classique pour les Finances.

**Paul Gosset.**- Je conteste les arguments de Maurice Schumann... Et je lui demande ce qu'il pense de l'entrée de Daladier dans le gouvernement.

**André Monteil.**- Filippi est d'accord avec Pflimlin. Que signifie donc l'entêtement de Mollet dans cette affaire ? N'y a-t-il pas une arrière-pensée ? Mollet ne cherche-t-il pas à démontrer l'impossibilité d'un gouvernement d'union ? Dans ces conditions, mieux vaut une nouvelle démarche auprès de Mollet.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Je crains par-dessus tout un refus de Mollet « à cause du MRP ». Que faire ? Ne pas perdre une heure ! Faisons confiance à notre délégation pour continuer à négocier.

**Maire-Madeleine Dienesch** (Côtes-du-Nord).- Oui !

**Pierre Pflimlin.**- Le MRP n'est pas demandeur. C'est Mollet qui a voulu me confier les responsabilités financières et économiques. On doit pouvoir dire : le MRP est prêt à renoncer aux portefeuilles qui lui ont été offerts.

**Robert Lecourt** propose de conclure : maintien de l'accord sur la participation, maintien de l'accord pour prendre les responsabilités financières avec les moyens nécessaires, rencontre Mollet, Pflimlin et Filippi.

**A l'unanimité, le Groupe donne son accord.**

*L'enjeu en cause est mince et n'engage à rien, si Mollet continue sa construction d'une usine à gaz.*

**Guy Mollet consacre son dimanche 27 octobre à terminer la constitution de son gouvernement et à rédiger sa déclaration ministérielle.**

Ce gouvernement comprend : 15 SFIO (le président du Conseil, 6 ministres, 8 secrétaires d'Etat) ; 9 MRP (le vice-

président, 4 ministres et 4 secrétaires d'Etat) ; 1 membre du Groupe de la « Convention Africaine », (nouvelle appellation des Indépendants d'outre-mer, en l'occurrence Jean Aubame) ; 6 UDSR-RDA-RGR (4 ministres et 2 secrétaires d'Etat) ; 2 radicaux-socialistes (1 ministre et 1 secrétaire d'Etat) ; 2 Républicains sociaux (1 ministre et 1 secrétaire d'Etat) ; 1 non parlementaire, M. Barakrok, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.

Les postes attribués au MRP sont :

- vice-président du Conseil : Robert Schuman
- ministre d'Etat, chargé des Affaires économiques et financières et du Plan : Pierre Pflimlin
- ministre de l'Intérieur : Robert Lecourt
- ministre de l'Agriculture : René Charpentier
- ministre des Anciens Combattants : André Colin
- secrétaire d'Etat aux affaires étrangères : Alain Poher
- secrétaire d'Etat à la Défense nationale-Marine : Edouard Moisan
- secrétaire d'Etat au Travail : Paul Bacon
- secrétaire d'Etat aux Arts et Lettres : Maurice-René Simonnet.

Conformément au nouveau Règlement intérieur du MRP applicable en cas de crise ministérielle, ces nominations doivent être soumises à l'agrément du Groupe MRP.

Le Groupe MRP est convoqué à cet effet pour lundi 28 octobre.

Lundi 28 octobre : Edouard Thibault ouvre à 14 heures la 91<sup>e</sup> réunion du Groupe. Rébellion à l'Ouest et à l'Est.

**Edouard Thibault** dit que le Groupe doit : 1° autoriser les députés MRP pressentis pour entrer dans le gouvernement ; 2° examiner l'éventualité d'une explication de vote ; 3° déterminer son attitude sur le vote d'investiture.

**Fernand Bouxom** (Seine).- Je constate que tous les dirigeants du MRP sont au gouvernement. Que reste-t-il pour diriger le Mouvement et le Groupe ? Au surplus, je regrette que Bacon ne soit que secrétaire d'Etat au Travail alors qu'il a été ministre du Travail.

**Paul Coste-Floret** déplore que le MRP ne discute pas de la participation et de l'investiture en même temps.

**François Reille-Soult.**- Cette réunion est sans objet puisque le MRP a déjà voté la participation.

**Paul Coste-Floret.**- Je constate que l'on me donne raison tout de suite.

**Edouard Thibault.**- Je rappelle à vous tous l'ordre du jour de cette réunion.

**François de Menthon.**- Clôturons le débat, il est sans objet.

**Gilbert Cartier.**- Non. Le MRP a fait confiance à sa délégation samedi soir afin d'éviter d'apparaître comme le responsable d'une rupture. La situation actuelle ne peut plus être jugée librement.

**Françoise de Menthon.**- Je répète : le débat est sans objet.

**Edouard Thibault.**- Je vous propose de passer au point 2 de notre ordre du jour.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Je voudrais que soit réglée l'affaire numéro 1 : autoriser les ministres MRP à se trouver dans le gouvernement. Je pense que les intéressés souhaitent obtenir cette autorisation.

**Pierre de Chevigné.**- Je suis satisfait des nominations de Lecourt et de Charpentier. Je regrette que Bacon ne soit que secrétaire d'Etat. Je pense que Simonnet s'occupera des danseuses. Je déplore la présence de Daladier et je me demande comment le MRP se justifiera.

**Lionel de Tinguy.**- Je redoute la mort du MRP à la suite de cette erreur. Mieux vaut ne pas voter.

**Edouard Thibault.**- Je mets aux voix l'autorisation donnée à nos amis concernés d'être membres du gouvernement.

**Par 26 contre 8 et 3 abstentions, le Groupe donne cette autorisation.**

**Edouard Thibault.**- Que pense le groupe d'une explication de vote ?

**François de Menthon.**- Soyons sérieux : elle a été donnée par Lucien Nicolas contre Pinay !

**François Reille-Soult.**- Oui, elle serait inutile.

**Edouard Thibault.**- Non, elle serait utile pour répondre aux attaques dirigées contre le MRP.

**Francine Lefebvre.**- Je pense aussi qu'il sera sans doute nécessaire de répondre à des attaques. Je félicite la délégation MRP auprès de Mollet pour ses succès, composition du gouvernement, détente du côté modéré. Ne cherchons pas la bagarre mais soyons prêts à répondre.

**Pierre Schneider.**- Je pense que le MRP n'a pas à répondre à des attaques. Il s'agit aujourd'hui de Mollet et de rien d'autre. Soyons patients et pensons au lendemain.

**Maurice Lucas.**- J'étais hostile à la participation. Je félicite néanmoins la délégation MRP pour ses succès, notamment Lecourt à l'Intérieur. Cela dit, si les modérés attaquent, le MRP devra se défendre.

**Paul Ihuel** (Morbihan).- J'affirme que l'ensemble des parlementaires MRP de l'Ouest regrette la participation du MRP au gouvernement Mollet après l'avoir refusée à Pinay. Je ne comprends pas. Je proteste avec force.

**Charles Viatte.**- Saisissons l'occasion de ce nouveau gouvernement pour ne plus oublier les besoins de la recherche scientifique.

**Robert Bichet.**- Je suis partisan du silence... Pensons à l'avenir.

**René Penoy** (Ardennes).- Je serais plus libre aujourd'hui si j'avais pu voter pour Pinay. Le vin est tiré, il faut le boire. Je souhaite avoir bientôt des explications de la part de nos dirigeants.

**Henri Ulrich.**- Le comité directeur de la Fédération MRP du Haut-Rhin rejoint Paul Ihuel dans son opinion. Je regrette que Bacon ait accepté un secrétariat d'Etat.

**Joseph Wasmer** (Haut-Rhin) demande la liberté de vote. Il souhaite un orateur MRP dans le débat. Il pense que le MRP est tombé dans le panneau que lui tendaient les Indépendants ; tout se déroule comme l'a prévu Roger Duchet : réforme électorale et dissolution. Il estime nécessaire d'attaquer la position des Indépendants en disant qu'il faut enfin un gouvernement.

La suite du débat est renvoyée à la 92<sup>e</sup> réunion du Groupe, élargie aux sénateurs MRP et à la Commission exécutive, qui va suivre immédiatement, juste après la déclaration ministérielle de Mollet.

Lundi 28 octobre : Pierre Pflimlin ouvre à 16 heures 30 cette 92<sup>e</sup> réunion, élargie. Le vote pour l'investiture de Mollet (dont le gouvernement est déjà formé) est adopté par les deux collèges MRP à une forte majorité.

**Pierre Pflimlin.**- La délégation MRP est disposée à répondre aux questions sur les événements de samedi et dimanche.

**Charles Arbogast** (Bas-Rhin).- J'apporte à Pflimlin le soutien des « honnêtes gens de France ». Le MRP est là avec sa « bonne volonté ». Le pays attend un gouvernement.

**Alfred Coste-Floret.**- Cette réunion est de pure forme. Le MRP occupe des postes importants ; il doit voter pour l'investiture.

**Maurice Schumann,** s'adressant à Ihuel.- rappelons-nous 1938 et l'appel du chef de la SFIO, Léon Blum, vain d'ailleurs, à la minorité modérée pour réaliser l'unité nationale. La situation aujourd'hui est aussi grave. Ihuel, en 1938, a accepté cette union, avec quatre autres modérés. Il a vu où était l'intérêt national. Le problème est aujourd'hui le même.

**Lionel de Tinguy.**- Il n'empêche : Mollet veut la réforme Billères sur l'enseignement.

**Pierre Pflimlin.**- Soyons précis sur les propos tenus par Mollet samedi dernier à la Conférence des présidents : mon gouvernement n'est pas un gouvernement de transition ; je redemanderai l'investiture en cas de succès de la révision constitutionnelle ; les projets Gazier et Billères ne sont pas intangibles. En outre, ce matin, Mollet a dit à ses ministres qu'à une question sur ce sujet il répondrait que ces projets ne pourraient être discutés dans la première période de quatre mois.

**Jean Cayeux.**- je vous rappelle mon projet de motion sur le gouvernement de majorité. Laissons les autres poser des questions. Je m'élève contre la liberté de vote réclamée par Wasmer. Pour peser dans les jours qui viennent, le Groupe MRP doit être uni.

**Charles Viatte.**- Je souhaite des négociations entre le MRP et la SFIO sur l'ensemble du problème scolaire et sur la réforme de l'enseignement. Il s'agit d'un grave problème technique.

**Paul Ihuel.**- Je remercie Maurice Schumann mais je ne crois pas que la situation soit comparable à celle de 1938. En effet, Mollet n'offre pas l'union aux modérés. Il fallait voter Pinay... Mais cela est dépassé ; les circonstances sont nouvelles ...

**Marie-Madeleine Dienesch.**- Mollet ne posera pas la question de confiance sur la réforme Billères ; il n'est pas question de porter atteinte au statu quo scolaire.

**François de Menthon.**- Nous manquons d'informations sur le projet de commission spéciale pour la réforme électorale et sur l'Algérie.

**Robert Lecourt.**- Il s'agit d'une commission parlementaire pour la réforme électorale, qui n'entre pas dans le calendrier des quatre mois. Sur l'Algérie on reverra la loi-cadre.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Il ne faut pas sous-estimer l'offre de Mollet à quelques modérés d'accepter une participation à titre personnel. En outre, Mollet vient de faire cet après-midi un effort évident d'union nationale. La situation politique d'aujourd'hui est comparable à celle de 1955, au moment où Christian Pineau fut appelé à former le gouvernement. Si Pineau avait réussi, on aurait évité bien des échecs depuis 1955. Il ne faut pas que le MRP fasse échouer Mollet, sinon sa position serait inexplicable.

**Maurice Schumann.**- Je propose que nous nous prononcions à main levée.

**Pierre Pflimlin** (qui préside l'assemblée).- Je ne l'accepte pas. Il faut voter avec les bulletins, conformément à notre Règlement.

**Lionel de Tinguy.**- Je ne prendrai pas part à ce vote. Je ne peux voter ni contre ni pour ; pour moi, dans l'un et l'autre cas, ce serait absurde.

Les scrutins sont ouverts. Résultats :

- Dans l'ensemble des deux collèges : 73 pour, 12 contre, 4 blancs.
- Dans le Groupe de l'Assemblée : 45 pour, 10 contre, 3 blancs.

**Pierre Pflimlin.**- J'appelle tous les députés MRP à l'unité.

### **Le vote personnel en séance publique intervient dans la nuit du 28 au 29 octobre. Votent l'investiture : 227. Votent contre : 290. Mollet n'obtient pas l'investiture.**

Contrairement aux pronostics, les Indépendants et Paysans sont restés massivement hostiles à Mollet : sur 110 membres – dont 12 dans le petit groupe autonome Paysan – 98 ont voté contre et 1 pour (Apithy). Chez les radicaux valoisien, alliés privilégiés des socialistes, tout s'est passé comme d'habitude : sur les 43 membres, 27 ont voté l'investiture (dont 6 pouvaient difficilement faire autrement puisqu'ils étaient ministres), 9 ont voté contre, dont Mendès-France.

**Les 227 votes pour regroupent** 93 SFIO sur 101, 70 MRP sur 75, 5 Convention Africaine (ex-IOM) sur 7, 27 radicaux valoisien sur 43, 12 UDSR-RDA sur 21, 2 radicaux socialistes (Devinat et Queuille) sur 14, 6 RGR sur 13, 1 IPAS, 11 Républicains sociaux (dont 2 ministres) sur 21.

**Les 290 votes contre réunissent** 144 communistes et progressistes sur 149, 9 radicaux valoisien (dont Mendès-France), 2 RGR, 87 Indépendants et 11 Paysans, 3 républicains sociaux, 30 poujadistes sur 31, 4 non inscrits.

**Parmi les 75 députés MRP,** 70 ont voté pour, Bonnet et Fontanet se sont abstenus volontairement, Dupraz, Guillou et Meck étaient absents par congé.

Contrairement à ce qui s'est passé dans les scrutins précédents, la discipline de vote a été largement respectée au MRP.

### **Présentant à l'assemblée Nationale ce qu'il appelle un « gouvernement de défense républicaine », le radical Félix Gaillard réussit à résoudre la crise, le jour même de son 38<sup>ème</sup> anniversaire.**

Le 30 octobre, le président de la République demande à Félix Gaillard, ministre des Finances dans le cabinet Bourges-Maunoury, de former le nouveau gouvernement.

Le nouveau pressenti a des entretiens avec Pflimlin, puis avec Lecourt.

Le MRP convoque son assemblée de crise pour le 31 octobre à 14 heures.

Jeudi 31 octobre 1957 : Pierre Pflimlin ouvre à 14 heures la 93<sup>e</sup> réunion du Groupe, élargie aux sénateurs et aux membres de la Commission exécutive. Le MRP accepte à une forte majorité, de participer au gouvernement que Félix Gaillard a mission de former.

**Pierre Pflimlin** rend compte de son entretien avec Félix Gaillard, qui voudrait avoir des ministres socialistes et modérés à la fois, réaliser une révision constitutionnelle, préparer une réforme électorale non liée à cette révision et revenir à la loi-cadre sur l'Algérie. Il ne devait recevoir, officiellement, que les présidents de groupe.

**Robert Lecourt**, président du Groupe MRP, a été reçu par Gaillard ce matin du 31 octobre. Le président pressenti lui a parlé **programme** : conclusion des experts économiques et financiers (travail déjà effectué par Robert Schuman) ; demander le moins possible à la fiscalité ; appel au cessez-le-feu en Algérie et reprise de la thèse Mollet ; application aux projets Gazier et Billères (qui opposent MRP et SFIO) d'une procédure nouvelle, celle de la Table Ronde autour d'un membre du gouvernement, report au moins à mars ou avril de la discussion de ces projets à l'Assemblée Nationale.

Au sujet de la **majorité** : gouvernement allant des socialistes aux modérés (si c'est impossible, Gaillard mettra fin à sa tentative), grande importance accordée à la participation SFIO.

S'agissant de la **révision constitutionnelle** : débat le 15 janvier 1958 après une Table Ronde ; pouvoir discrétionnaire de dissoudre l'Assemblée Nationale accordé au gouvernement ; système proposé par le MRP en ce qui concerne la question de confiance.

Sur la **réforme électorale** : une Table Ronde également, en vue d'un accord, sans lien avec la révision constitutionnelle.

**Les Tables Rondes** seraient ainsi élevées au rôle d'organismes normaux, conciliateurs entre le gouvernement et les groupes et entre les groupes.

Sur la **participation au gouvernement** : appel à tous, mais il se contenterait finalement de participations à titre individuel (ce qui est contradictoire avec le début de son propos).

**Fernand Bouxom.** Il faudrait revaloriser les prestations familiales. On cherche à endormir le MRP à ce sujet. Gazier tient à son projet pour des raisons politiques, mais son texte est moins social qu'une revalorisation des prestations familiales. Cela dit, je pense que Gaillard peut obtenir le concours des socialistes et des modérés. Je suis favorable à la tentative de Gaillard.

**Yvon Coudé du Foresto**, ancien ministre, ancien conseiller de la République.- Il faut songer à l'opinion publique ; il faut effacer l'impression donnée par notre attitude à l'égard de la SFIO : recevoir des coups de pied dans le derrière et l'embrasser sur la bouche. Il faut donc dire oui à Gaillard.

**Maurice-René Simonnet** rappelle l'exigence du Comité national : la révision constitutionnelle. Sur ce point, jusqu'ici, dit-il, le MRP a eu satisfaction. En revanche, Gaillard est imprécis sur deux points : son gouvernement s'engagera-t-il sur la révision ? Fixe-t-il un délai pour la révision ? Il faut lui demander des précisions.

**Robert Buron.** Je veux bien participer mais je veux savoir à quoi. Si Gaillard obtient la participation des modérés et de la SFIO, tant mieux ! Attendons.

**Robert Bichet.** La formule de centre-gauche fait contre elle plus de voix que la formule de centre-droit. Pour faire voter la révision constitutionnelle, il faut l'accord de tous à la seule exception des communistes et des poujadistes... Le MRP s'est trop longtemps déterminé en fonction des autres. Il doit se déterminer sans tarder. Gaillard est un homme du centre. Son programme est celui de

Mollet. Il veut regrouper la majorité de centre. Le MRP a tous les éléments pour se décider favorablement.

**Paul Gosset.** Je rejoins Bichet sur la révision constitutionnelle ; un délai trop bref la conduirait à l'échec... J'ai le sentiment d'avoir voté sur Pinay et sur Mollet contrairement aux vœux des militants MRP. Le MRP doit se distinguer de la SFIO. Je note des points positifs dans le programme Gaillard.

**Georges Bidault.** Je pense que le MRP peut donner une réponse immédiate sans abandonner ses exigences. Je note que Gaillard a été appelé par Coty sur les conseils de Mollet. S'il n'obtient pas la participation de la SFIO, qui l'obtiendra ensuite ? Nous devons en tenir compte pour nous déterminer. Disons oui en indiquant que nos exigences subsistent.

**Charles Viatte.** Je souhaite que le MRP ne s'enferme plus dans les formules trop étroites. La révision constitutionnelle ? Elle ne trouvera pas de majorité. Voter Gaillard ? On ne peut pas faire autrement. Les problèmes viendront après. Le MRP sera discipliné. Le parti du président du Conseil se divisera en trois tronçons. Il faut voir cela et se préparer à se battre.

**Henri Lacaze.** J'appuie Viatte sur les formules trop étroites. Pour s'y tenir, il faut pouvoir braver l'opinion publique. Deux problèmes sont essentiels : l'Algérie et la situation sociale. Pour eux, on ne peut envisager un gouvernement d'où la SFIO serait absente. Le MRP doit rester fidèle à cette règle fondamentale. Cela dit, je critique l'intention de Gaillard de ne pas s'adresser aux groupes mais à des personnes.

**Edouard Moisan.** Je ne suis pas favorable à la méthode des comités (ou Tables Rondes) placés à côté du gouvernement. Mais le MRP ne peut pas répondre non à Gaillard, qui se propose de faire un gouvernement allant des socialistes aux modérés... Je ne suis pas d'accord avec Simonnet sur la révision constitutionnelle, car le problème n'est plus entier. On parle ici de demander à Gaillard des précisions sur ce sujet. Si Gaillard ne les donne pas, que fera le MRP ? Il aura subi un échec, c'est tout.

**Lionel de Tinguy.** Je rejoins Viatte. Le Groupe doit tirer des leçons de cette crise. J'approuve aussi Bidault. Je constate que le vinaigre étant tiré il faut le boire. Je suis inquiet à propos de l'Algérie : Mendès appuie Gaillard. Je suis inquiet aussi à propos du Plan : on y plaide l'abandon de l'Algérie, comme on y plaide l'abandon de l'Indochine. Tirons ces points au clair.

**Maurice Schumann.** J'ai lu le rapport du Plan : il dit le contraire de ce qu'en dit « L'Express ». Je pense que le MRP ne peut pas renoncer à ses exigences sur la révision constitutionnelle. Envoyer une délégation ? Non. Voter la participation en la subordonnant à une condition : des engagements sur la révision.

**Pierre-Henri Teitgen.** J'estime que le Comité national a eu raison d'exiger la révision. Or Gaillard a pour objectif ce que demande le MRP. Le MRP ne peut pas dire non mais il faut demander des garanties, sur le programme (la révision), sur la majorité (de la SFIO aux IPAS), sur l'équipe gouvernementale (pas de débauchage dans le MRP).

**Pierre de Chevigné.** J'appuie Teitgen. Je m'attends à des réserves chez les modérés et les socialistes. Je demande au Groupe un préjugé favorable pour Gaillard.

**André Colin.** Je défends aussi le Comité national qui a obtenu un résultat par sa fermeté : la SFIO accepte désormais la réforme des institutions ; c'est fondamental. Certes, un MRP n'a pas été appelé ; cela tient aux forces politiques, pensons-y. Que dit Gaillard ? L'union des républicains. C'est un deuxième succès pour le MRP. Révision constitutionnelle ? Le MRP a des satisfactions. Disons à Gaillard que nous n'avons pas délibéré sur l'hypothèse où la SFIO ne participerait pas. Maintenons l'exigence de la révision. En résumé : prendre acte des engagements de Gaillard, faire aboutir la révision, réunir les républicains.

**Joseph Wasmer.** Je constate que sous la pression de l'opinion le MRP faiblit le premier. Je note en particulier que Mollet a réussi à exclure le MRP de sa succession. Je rejoins Gosset. Nous aurions dû dénoncer la manœuvre électorale de Pinay dès ses débuts. Aujourd'hui, elle réussit.

**Francine Lefebvre.**- J'approuve Teitgen et Colin. Je me demande pourquoi certains membres du Groupe font des complexes. Pas de défaitisme !

**M. Deguise.**- Le MRP veut l'union et la révision. Qu'il le rappelle, c'est simple ! Si ça échoue, on ira au gouvernement MRP homogène et si ça échoue encore, on en reviendra à l'union.

**Pierre Pflimlin.**- Le MRP n'est pas perdant. Le MRP au pouvoir aujourd'hui, ce ne serait pas sûrement favorable au Mouvement. L'union ? Gaillard y revient. La révision ? Gaillard la propose. Le choix des ministres MRP ? Il se fera conformément aux statuts du MRP. J'approuve Colin : le MRP n'a qu'à se prononcer sur les propositions de Gaillard. Si Gaillard se heurtait à des refus, le MRP se réunirait de nouveau. La révision ? Nous pourrions envoyer une délégation mais beaucoup, ici, y sont hostiles. Reste un point flou : que fera le gouvernement si la Table Ronde sur la révision échoue ? Acceptons un texte, comme le propose Colin : le MRP accepte de participer au gouvernement de large union, il prend note de l'engagement de faire la révision. Il lit le projet de motion dans ce sens.

**La participation du MRP au gouvernement que forme Félix Gaillard est mise aux voix. Résultats :**

• dans l'ensemble des deux collèges : 49 pour, 6 contre, 2 abstentions et 1 bulletin blanc ;

• dans le Groupe de l'Assemblée Nationale : 34 pour, 4 contre et 1 abstention.

**Pierre Pflimlin** donne lecture de son projet de motion.

Il est adopté : « Le MRP, prenant acte de l'engagement pris par M. Félix Gaillard de faire voter dans les plus brefs délais une réforme de l'Etat assurant l'autorité et la stabilité du pouvoir exécutif, accepte de participer au gouvernement de large union qu'il se propose de former. »

**Robert Lecourt.**- Je demande aux membres du Groupe qui seraient pressentis par Gaillard d'en aviser le Bureau.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Je n'admets pas cette méthode. Il faut en imposer une autre à Gaillard : les offres doivent être faites aux représentants officiels du MRP.

**Edouard Thibault.**- J'approuve.

Cette méthode sera demandée à Gaillard.

Lundi 4 novembre : Robert Bichet ouvre à 21 heures la 94<sup>e</sup> réunion du Groupe. Avec des réserves, le Groupe accepte la répartition des 17 ministres proposés par Félix Gaillard.

**Robert Lecourt.**- Félix Gaillard a reçu dans la journée Pflimlin et moi-même. Son gouvernement comptera le président du Conseil, 16 ministres et 12 secrétaires d'Etat (ceux-ci seront désignés après le vote d'investiture). La répartition politique de ces 29 membres du gouvernement fait apparaître 4+3 SFIO, 3+3 MRP, 3+2 modérés, 3+3 radicaux, 4+1 divers. Au MRP, les Finances, la Justice, avec la révision constitutionnelle et la réforme électorale, le Travail. Je lui ai fait remarquer qu'il s'agissait là des postes les plus difficiles alors que la SFIO a les postes essentiels. Il m'a répondu qu'il était trop tard pour modifier la liste et qu'en cas de refus du MRP il renoncerait. Pflimlin aurait les Finances, Bacon le Travail et moi-même la Justice.

Après cet exposé, Pflimlin et moi-même ont formulé des réserves.

**Maurice Schumann.**- Je propose au Groupe d'accepter. Les modalités d'un refus seraient difficiles à formuler. D'autre part, le cabinet Gaillard est un gouvernement d'union, formule que le MRP réclamait contre l'incrédulité des autres. Il y aura certes une difficulté : celle de l'augmentation des prestations familiales. En revanche, avec Pflimlin et Bacon il n'y aura pas de rivalités entre les Finances et le Travail.

**Georges Bidault.**- Je propose aussi au Groupe d'accepter. Je m'inquiète toutefois des différences d'intensité entre les groupes dans le gouvernement. Les socialistes fournissent des frégates et pas de vaisseaux de ligne, les modérés donnent des corvettes, le MRP y place ses hommes de premier rang. Je conclus donc à l'approbation avec un enthousiasme moyen.

**A la demande du Bureau, le Groupe se prononce à bulletins secrets : 26 pour, 1 contre, 2 bulletins blancs.**

Mardi 5 novembre : Pierre Pflimlin ouvre à 17 heures la 95<sup>e</sup> réunion du Groupe élargie aux sénateurs et à la Commission exécutive. Il accepte de voter l'investiture de Félix Gaillard sans avoir pu négocier quoi que ce soit sur la composition du cabinet : Pierre Pflimlin : « Je ne cache pas ici mon angoisse. »

**Francine Lefebvre** évoque les problèmes sociaux. Elle espère que le gouvernement ne s'opposera pas à la discussion de certains textes auxquels tient le MRP.

**Robert Lecourt.**- Gaillard veut procéder à des études communes préalables. Il accepte le texte sur les comités d'entreprise. Il refuse le texte sur les prud'hommes, dans son état actuel du moins.

**Maurice Lucas.**- Réclamons un contrôle de la Radio ... Je demande au Bureau du Groupe de veiller au choix des secrétaires d'Etat, prévu pour le 11 novembre.

**Charles Viatte.**- Je suis de nouveau inquiet pour la recherche scientifique.

**M. Schmitt,** conseiller de l'union Française.- La SFIO a toutes les responsabilités outre-mer. Demandons un secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer.

**Francine Lefebvre.**- Je souhaite un secrétaire d'Etat IOM, pour écarter la menace du parti unique en Afrique (elle pense au RDA).

**Léon Dubois.**- Gaillard a-t-il refusé l'Agriculture au MRP ?

**Pierre Pflimlin** répond à toutes ces questions : Gaillard a présenté une liste, en refusant de négocier.

Il met l'investiture de Gaillard aux voix. Résultats :

• Dans les deux collèges réunis : 75 oui, 10 non, 1 blanc

• Au sein du Groupe MRP : 46 oui, 7 non, 1 blanc

**Pierre Pflimlin.**- Faisons-nous une explication de vote ?

**Marie-Madeleine Dienesch.**- Je le souhaite : le MRP a demandé l'union, il avait raison.

**Robert Bichet.**- J'y suis hostile : l'union durera-t-elle ?

**Léon Dubois.**- J'approuve M.M. Dienesch.

**M. Boulange.**- Moi aussi.

**Jean Cayeux.**- Moi également : nous avons demandé un gouvernement de majorité.

**Georges Bidault.**- On ne sait pas où va cette union. Il faudrait être nuancé. La SFIO a accepté la participation à une faible majorité (*effectivement, le Conseil national de la SFIO a accepté la participation par 2.087 mandats contre 1732*).

**Paul Coste-Floret.**- Je suis d'accord avec Bichet. Le cabinet Gaillard est un gouvernement d'union, mais fragile.

Consulté, le Groupe se prononce contre une explication de vote.

**Pierre Pflimlin.**- Je ne méconnais pas les difficultés. Je ne cache pas ici mon angoisse. Mais je vous invite tous à ne pas apparaître abattus dans les couloirs du Palais-Bourbon. Le MRP a marqué des points.

**Marie-Madeleine Dienesch.**- Je propose de publier un communiqué ;

**Robert Bichet.**- Le Bureau du groupe prépare un communiqué qu'il publiera au moment opportun.

Le Groupe fait confiance à son Bureau.

Jeudi 7 novembre : Robert Bichet, qui sera remplacé en cours de séance par Henri Lacaze, ouvre à 14 heures 15 la 96<sup>e</sup> réunion du Groupe. Première offensive de la droite, dirigée par Robert Bruyneel, à propos du problème des élections législatives partielles. Emile Halbout : « Des élections partielles, ce serait un peu la guerre civile. »

**Robert Bichet** rend compte des travaux de la Conférence des présidents. Il attire l'attention du Groupe sur la venue, en deuxième lecture, le jour même, du texte tendant à supprimer les élections partielles. La demande d'inscription a été faite par la Commission du Suffrage Universel avec l'appui très ferme de l'Indépendant Robert Bruyneel, député du Loir-et-Cher. Gaillard n'a pas fait d'opposition.

**Edouard Moisan.**- Je déplore que nous soyons peu nombreux. Il s'agit d'une manœuvre politique dirigée par Bruyneel, qui est hostile au gouvernement et au MRP. Je m'étonne de l'attitude de Gaillard : il a prévu dans son programme une délégation des groupes pour

examiner les questions qui divisent la majorité ; or c'est le cas. Je propose que le MRP dépose une motion préjudicielle contre la discussion du projet en ce moment, dans l'attente, précisément d'un comité de conciliation. Si le MRP était battu sur cette motion, il devrait s'abstenir sur le projet.

**Francine Lefebvre.**- Je comprends ces scrupules mais je rappelle que le Groupe a déjà longuement délibéré sur cette affaire. Il faudrait que nous en délibérions de nouveau avant de nous engager.

**Maurice Schumann.**- Je m'étonne que Gaillard laisse se développer la manœuvre de Bruyneel contre lui et contre Lecourt. Le problème devrait être renvoyé à l'ensemble de la réforme électorale, dont est chargé Lecourt, précisément. Déposer une motion préjudicielle ? Oui, à condition d'avoir l'appui du gouvernement.

**Henri Lacaze.**- Pas d'accord ! En liant cette affaire à la réforme électorale on donne des armes à ceux qui veulent procéder d'urgence à une réforme électorale.

**Jean Cayeux.**- Je rejoins Maurice Schumann et Moisan et je souhaite que la motion préjudicielle soit déposée par un autre qu'un MRP, dans un but d'efficacité.

**Francine Lefebvre.**- Le gouvernement ne prendra pas parti ; il n'en a pas délibéré. Le rejet de la motion préjudicielle justifierait l'abstention du MRP. N'oublions pas que le socialiste René Dejean, président de la Commission du Suffrage Universel, est partisan du scrutin d'arrondissement et qu'il veut lier l'affaire des élections partielles avec la réforme électorale, pour que le débat s'ouvre rapidement sur celle-ci.

**Emile Halbout (Orne).**- Je voudrais aborder le fond. Des élections partielles en ce moment, ce serait un peu la guerre civile Ayons une attitude prudente.

**Robert Bichet.**- Comme Maurice Schumann, j'estime qu'il appartient au gouvernement de demander le renvoi. Je comprends les objections de Lacaze et de Francine Lefebvre. Il y a là, certes, un danger. Renvoyer l'affaire à la réforme électorale, c'est en effet admettre le principe d'une réforme électorale.

Je consulte le Groupe sur une première hypothèse : si le gouvernement demande le renvoi, le Groupe le vote ? Deuxième hypothèse : le gouvernement laisse faire : le Groupe examine le cas ?

**Henri Lacaze.**- Je rappelle que le Groupe a déjà pris position en séance publique. Je propose qu'il renouvelle sa décision et vote la suppression des élections partielles, au nom de sa fidélité à la représentation proportionnelle.

**Paul Gosset.**- Je suis de cet avis.

**Robert Lecourt.**- J'ai pris contact avec Gaillard. Le gouvernement sera représenté en séance par Bourguès-Maunoury,

ministre de l'Intérieur. Gaillard est hostile à la suppression des élections partielles ; il est favorable au renvoi. Il l'a dit à Bourguès, mais tout cela évolue.

**Pierre de Chevigné.**-Le MRP n'a aucun intérêt à voter la suppression. La suppression sera rejetée et le MRP aura fait un geste mal compris, gratuitement.

**Edouard Moisan.**- Le Groupe pourrait expliquer une abstention : ne pas diviser la majorité.

**Maurice Lucas.**- J'approuve Moisan et ne suis pas d'accord avec de Chevigné. Il faut laisser un espoir aux candidats MRP qui ne sont pas encore en tête de leur liste – ou proche de la tête – afin de les inciter à poursuivre le combat politique.

**Francine Lefebvre.**- Je rejoins Lacaze et Lucas.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Mon souci est de savoir en quoi la décision du MRP peut préjuger sa position sur la réforme électorale. Le MRP doit garder sa possibilité de manœuvre ; L'abstention est la meilleure attitude.

**Jean Seitlinger.**- Le rapporteur du projet, le socialiste Charles Lussy, va demander le retrait.

**Par 12 voix contre 6, le groupe décide de s'abstenir sur le fond, si le débat en vient au fond.**

En séance publique, Bourguès-Maunoury et Lussy demandent le renvoi. Bruyneel fait marche arrière et l'accepte. L'Assemblée le vote, à main levée.

Mais la droite a prévu l'événement et a déjà entrepris de poursuivre sa manœuvre sur un autre terrain d'exercice, à savoir la Commission du Suffrage Universel.

Ainsi, dès la matinée du 7 novembre, cette commission est-elle saisie des demandes de discussion d'urgence pour la proposition de loi de M. Pesquet (qui fera beaucoup parler de lui un peu plus tard), ex-gaulliste, tendant à instituer le système de la représentation proportionnelle avec panachage et vote préférentiel et pour la proposition de loi de Bernard Manceau, député du Maine-et-Loire, membre du petit groupe « Paysan », frange très droitière du CNIP, tendant à rétablir le scrutin d'arrondissement.

Paul Coste-Floret, au nom des commissaires MRP, fait observer qu'en acceptant l'ouverture du débat sur la réforme électorale les représentants de la majorité gouvernementale se placeraient en contradiction avec leur approbation du programme de Félix Gaillard deux jours plus tôt. Succès, provisoire peut-être : les demandes de discussion sont repoussées par 14 voix contre 3 et 1 abstentions et par 23 voix contre 5 et 1 abstention.(en commission).

La hargne de la droite contre le MRP trouve un autre sujet dès le 9 novembre : l'affaire Edouard Moisan.

## **L'étrange affaire de l'exclusive jetée contre Edouard Moisan, appelé à entrer dans le Gouvernement. Il y a des menteurs un peu partout...**

Samedi 9 novembre : Robert Bichet ouvre à 16 heures la 97<sup>e</sup> réunion du Groupe. A l'ordre du jour, la nomination des secrétaires d'Etat du Gouvernement Gaillard. Le débat : l'exclusive qui frappe Edouard Moisan

**Robert Bichet.**- Les nominations ne sont pas encore intervenues. Pour le MRP, il était question de Dorey, Moisan et Simonnet. Mais Gaillard évoquait déjà une difficulté avec Moisan. Puis, les jours suivants, Gaillard a parlé à Lecourt, plus clairement, d'une exclusive visant Moisan, venant des modérés et des députés de la Loire-Atlantique (qui sont, outre Moisan lui-même, les IPAS de Sesmaisons, Raingeard, Toubanc, le socialiste Guillon, le communiste Gravoille, le radical André Morice et le poujadiste Charles).

Lecourt a interrogé Morice, qui a nié fermement et s'est déclaré favorable à la promotion de Moisan. Lecourt a interrogé

aussi de Sesmaisons, qui a nié aussi et lui a remis une lettre explicitant son accord. Pinay, consulté, a déclaré qu'il ne ferait aucune opposition. Le Bureau du Groupe a envoyé une délégation – composée de Teitgen, Thibault et Bichet – auprès de Gaillard, jeudi 7 novembre à 17 heures. Cette délégation a demandé au président du Conseil des explications. Celui-ci a parlé de climat défavorable dans sa majorité à l'égard de Moisan. Il a dit qu'il y avait d'autres cas semblables, celui du cabinet Edgar Faure, en 1955, par exemple. Il a parlé aussi d'exclusives au sein du MRP contre Moisan. La délégation lui a répliqué ; cette explication n'est pas valable.. Elle lui a parlé en outre de la nomination au gouvernement d'un député IOM (désormais Convention Africaine) ; Gaillard a dit : oui, dans dix jours. Elle l'a interrogé en outre sur la « délégation des groupes de la majorité », qu'il a annoncée dans son programme ; il a précisé : un représentant par groupe. La délégation MRP lui a dit alors : le représentant du MRP sera Moisan, ce qui ne sera pas favorable au climat favorable qu'il voudrait créer pour le gouvernement.

Bichet, lui, a vu Pinay, qui lui a confirmé qu'il ne faisait pas barrage à Moisan et qui a téléphoné chez Gaillard, devant lui, pour l'affirmer de nouveau. Mais le directeur de cabinet de Gaillard lui a répondu : « Nous craignons de vous être désagréable. » Ce qui a provoqué chez Pinay la réaction suivante : « Prenez Moisan, cela me fera plaisir. » Gaillard a pensé aussi, dans cette affaire, à ses « amis personnels » qui se trouvent dans le Groupe MRP et il a cité, selon certains, le nom de Joannès Dupraz, député de l'Indre-et-Loire. Le président du Conseil a eu aussi des problèmes, dans ces affaires, avec le Sénat. Ce qui l'a amené, c'est lui qui le dit, à songer à Alain Poher pour remplacer Moisan.

*N.D.L.R. On imagine l'atmosphère de chaudière qui envahit alors la réunion du Groupe MRP.*

**Edouard Moisan.** - J'ai hésité à venir à la réunion. Ce n'est pas la première fois que je suis l'objet d'une exclusive lors de la formation d'un gouvernement. C'est désagréable.

*N.D.L.R. Depuis 1953. Le 22 décembre 1952, Pinay chef du gouvernement, avait brusquement porté sa démission à Vincent Auriol après avoir entendu Moisan annonçant le désaccord du MRP avec son projet sur les prestations familiales.*

J'ai eu une conversation téléphonique avec Pflimlin. Gaillard rencontre de grandes difficultés. Il ne nommera aujourd'hui que quelques secrétaires d'Etat jugés indispensables. Je suis partisan de renvoyer à notre réunion de mardi le problème des secrétaires d'Etat.

J'estime que personnellement je ne suis plus en cause. Je suis serein. J'aimerais tout de même savoir d'où vient le barrage dressé contre moi. Cette situation m'est pénible et déprimante...

Je pense surtout à certaines de mes interventions qui ont déplu au Conseil national du patronat français, sur le rétablissement des conventions collectives, leur contenu, le Code du travail applicable dans les territoires d'outre-mer, le débauchage...

Je pense aussi à la réforme électorale, à la lutte que j'ai menée contre le scrutin d'arrondissement... Et je suis prêt à recommencer tous ces combats.

Il y a aussi, je le crois, les affaires de mon département ; en Loire-Atlantique, le MRP est en progrès constant...

Je demande que l'on obtienne de Gaillard qu'il lève le voile sur les raisons qui l'animent. Je ne demande pas autre chose : savoir ce qu'on me reproche.

Que le Groupe ne s'appesantisse pas sur mon cas et qu'il considère l'incident comme clos, du moins en ce qui concerne le cabinet Gaillard.

**Robert Bichet**, qui préside la séance et bout comme une marmite.- Le MRP ne peut pas accepter cette exclusive !

**Francine Lefebvre.** - Qui, au MRP, lance des exclusives contre Moisan ?

**Pierre Abelin.** - Il y a eu une exclusive semblable contre Moisan en février 1955 lors de la formation du cabinet Edgar Faure. Je pose la même question que Francine Lefebvre.

**Robert Bichet.** - Gaillard ne raconte-t-il pas tout ça simplement pour diviser le MRP ? Je propose au Groupe d'autoriser Simonnet et Dorey à entrer dans le gouvernement pour le cas où leurs nominations interviendraient demain, dimanche 10 novembre (le cas de Poher relève du Groupe MRP du Sénat).

**Jean Cayeux.** - Je crains qu'une telle décision n'affaiblisse la position du Groupe sur le cas Moisan.

**Robert Bichet.** - C'est vrai. Je propose donc que nous poursuivions notre débat mardi.

**Jean Aubane**, député du Gabon, membre du Groupe IOM.- Les exclusives peuvent venir aussi de la SFIO.

Le Groupe renvoie la suite du débat à mardi.

Cette suite n'aura pas lieu. A sa réunion du mardi 12 novembre, le Groupe MRP se consacrera à l'examen du projet de loi reconduisant les pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement en Algérie et métropole et des moyens permettant de mettre fin aux tortures exercées par l'Armée en Algérie.

Il y aura sur ces sujets des interventions inattendues de la part de leurs auteurs, du moins sous cette forme virulente :

• **Jean-Marie Louvel** : « Les pouvoirs spéciaux sont attribués à Lacoste et à Bourguès. Or ces deux hommes n'ont jusqu'ici fait ni la paix ni la guerre ; ils sont allés à l'échec... Le maintien de Lacoste à Alger est déshonorant. »

• **Lionel de Tinguy** : « Je m'étonne que le MRP n'ait jamais demandé durant cette crise le départ de Lacoste. Cessons de faire du trapèze ! »

**Pratiquement, la page Moisan est tournée par le MRP lui-même, dans le dépit et la mauvaise humeur.** A la demande du Bureau du Groupe, le BQI n° 100 daté du 14 novembre –où sont repris les événements intervenus depuis le 12 – n'en dit mot. Seul témoignage de cette étrange affaire : le procès-verbal de la réunion du Groupe du 9 novembre, inédit et resté secret jusqu'à sa publication ci-dessus.

Le BQI n° 100 se limite à indiquer que parmi les 14 secrétaires d'Etat nommés le 12 il y a 3 MRP : **Henri Dorey à l'Agriculture, Maurice-René Simonnet à la Marine Marchande et Alain Poher à la Marine nationale.**

On y parle aussi de la prochaine nomination d'un élu d'outre-mer, membre du Groupe de la Convention Africaine (ex-IOM), « qui pourrait être son président, Jean Aubane. » Mais ce sera Hubert Maga, député ex-IOM de Dahomey, que Gaillard nommera le 18 novembre sous-secrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité Sociale, sous la tutelle de Paul Bacon.

Une autre nomination reste sans commentaire : celle de Jacques Chaban-Delmas, animateur du petit groupe des Républicains sociaux, aux hautes fonctions, en pleine guerre d'Algérie, de ministre de la Défense nationale et des Forces armées. On prendra conscience quelques mois plus tard que, dès l'automne 1957, les réseaux gaullistes s'organisaient ainsi aux plus hauts échelons de l'Etat, afin d'avoir l'appui de l'Armée pour entreprendre le retour du général de Gaulle au pouvoir. Gaillard le savait-il ?

**Nous interrompons ici, au 12 novembre, « l'histoire secrète des députés MRP » durant le quatrième trimestre de 1957, faute de place ; le nombre des procès-verbaux relatifs à cette période nous y contraint.**

**Mais nos archives sont là, bien gardées. Et tout y est, tout aussi méconnu par les chercheurs en histoire de la Quatrième République.**

• La période Félix Gaillard, durant laquelle la situation en Afrique du Nord s'aggrave, affaiblissant la position de la France au niveau international ; durant laquelle, en revanche, Pierre Pflimlin réussit son programme de redressement financier et Robert Lecourt rallie les autres partis de la majorité à la réforme de l'Etat réclamée par le MRP ; ce qui n'empêche pas la droite de céder une nouvelle fois à sa tentation périodique de profiter des crises parlementaires pour se présenter devant l'opinion publique comme le vrai recours devenu indispensable ; c'est d'ailleurs elle qui abat le Gouvernement Gaillard, avec l'aide du petit groupe des radicaux mendésistes, le 15 avril 1958.

• La formation d'un gouvernement apparemment de la dernière chance dans la nuit du 13 au 14 mai, et, s'agissant des socialistes, après leur accord les 15 et 17 mai, par Pierre Pflimlin, président national du MRP ; un gouvernement qui regroupe la majorité Gaillard, à l'exception du petit groupe des Républicains sociaux, ce qui se comprend mais arrive un peu tard, et qui ne compte plus Robert Lacoste dans ses rangs, Pflimlin choisissant comme ministre de l'Algérie l'Indépendant André Mutter, député de l'Aube (et ancien ministre des Anciens combattants dans le

Gouvernement Laniel, en 1955), ouvert à une solution politique de la guerre d'Algérie.

- Le déclenchement et le développement du putsch politico-militaire parti d'Alger le 13 mai après une préparation clandestine (clandestine du moins à Paris), agitée par des rivalités internes et des hésitations sur le choix du jour J ; des hésitations qui disparaissent comme par hasard le jour où arrive à Matignon un homme qui renvoie Robert Lacoste chez lui et le remplace par un élu convaincu, comme lui, de l'urgence d'une autre politique en Algérie. Au domicile parisien de Pierre Pflimlin, le téléphone retentit d'appels venus d'Alger, qui sont autant d'insultes et de menaces de mort (témoignage de Pierre Pflimlin, le visage blanc de colère, s'adressant à moi-même à la sortie d'une séance de l'Assemblée dans la nuit du 13 au 14 mai).

- Pendant la deuxième quinzaine de mai, la coopération toujours méfiante mais dissipée peu à peu par des assurances sérieuses transmises aux opérateurs du putsch, militaires et politiques, à Alger et en France métropolitaine, afin de lever les dernières hésitations avant l'action. Du beau travail de la part de Léon Delbecq, l'Antenne de Chaban-Delmas à Alger depuis la formation du Gouvernement Gaillard Ce saint homme, sincère partisan de l'Algérie française reçu par de Gaulle, règle souverainement au Palais d'Été les rapports entre Salan (« Moi je risque ma tête, dans cette affaire ! » dit-il en petit comité) et Lacoste. Il se fera élire député UNR du Nord aux élections législatives de novembre 1958, restera fidèle à ses convictions et ne comprendra jamais ce qui lui est arrivé.

- Vu dans ensemble, ce putsch est une opération de très grand talent, du moins au niveau psychologique. Une opération menée depuis les trois têtes d'un triangle, Alger, Colombey et le bureau du baron Olivier Guichard, au siège gaulliste de la rue de Solferino à Paris. Trois têtes qui ont été décrites dans des dizaines d'ouvrages historiques sur cette période et qui sont probablement quatre depuis que Christophe Nick, dans son livre « Résurrection » publié chez Fayard en octobre 1998, y a ajouté, au terme d'un travail de bénédictin, ce qu'il a trouvé dans les archives des services secrets, ouvertes enfin au public (et que ne connaissaient pas les auteurs des ouvrages publiés dans les années 60). La quatrième tête, qui ferait du fameux triangle un rectangle, agissait clandestinement, se trouvant à l'intérieur même de Matignon. Il s'agissait d'un personnage très important, qui a publié des Mémoires. Dans ses souvenirs, Pflimlin n'a pas parlé de son rôle, ou n'a pas voulu en parler. Dommage ! En lisant Nick, on apprend beaucoup.

- Au moment du putsch, c'est Edouard Moisan qui préside le Groupe MRP de l'Assemblée nationale. Il a succédé en novembre 1957 à Robert Lecourt, quand celui-ci est devenu ministre de la Justice chargé de la révision constitutionnelle dans le Gouvernement Gaillard. Il compte encore 75 membres. Formé le 1<sup>er</sup> juin 1958, le Gouvernement de Gaulle compte trois ministres MRP : Pierre Pflimlin, ministre d'Etat, Paul Bacon, ministre du Travail, Robert Buron, ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme. C'est une place modeste Le Groupe ne vit plus dans l'enthousiasme ; il approuve la nouvelle Constitution...

- Novembre et décembre 1958 : adoption de la nouvelle Constitution par référendum et renouvellement de l'Assemblée Nationale au scrutin uninominal de circonscription majoritaire à deux tours (l'arrondissement, bête noire du MRP). Les fédérations départementales du MRP ne sont pas prêtes à bien se servir de ce système électoral cher à la Troisième République. Craintifs, les dirigeants parlementaires du Mouvement, annoncent qu'ils ouvriront largement les portes du futur groupe à des personnalités proches politiquement : Indépendants, UDSR, centristes divers.

Les résultats démontrent qu'ils ont été frileux. Le nouveau groupe, que préside Charles Bosson, ancien député, ancien sénateur puis de nouveau député de la Haute-Savoie, et qui a rallongé son titre en Groupe des républicains populaires et du Centre démocratique, compte 64 membres : 49 adhérents (dont quelques uns ne se réclament pas du MRP) et 7 apparentés (dont certains s'en réclament).

Ce nouveau groupe, où beaucoup sont surpris d'avoir été élus en dépit de la marée gaulliste, est étonnant au niveau de la sociologie électorale : il réunit des anciens du Sillon, de la Jeune République, du PDP, de la CFTC, de la JOC, de l'ACO (dans les régions où la référence chrétienne persiste), avec de jeunes cadres modernes, animateurs des professions libérales, juridiques, agricoles, commerciales, et du milieu universitaire. Cette brusque arrivée, inattendue, de jeunes cadres modernes, très attirés par l'exercice de l'anti-pouvoir, va rajeunir fortement l'image du MRP. Qui ne se souvient, encore aujourd'hui, dans la famille MRP, de Jean-Louis Chazelle (Loire), André Diligent (Nord), Carlos Dolez (Nord), Louis Fourmond (Mayenne), Henri Fréville (Ille-et-Vilaine), Bernard Lambert (Loire-Atlantique), Bernard Laurent (Aube), Alain Le Guen (Côtes-du-Nord), Etienne Lux (Bas-Rhin), Louis Raymond-Clergue (Aude), leader du courant anti-pouvoir, Nestor Rombeaut (Loire-Atlantique) ?

C'est Henri Dorey, député de Belfort qui préside ce groupe à partir du 7 décembre 1960.

C'est l'époque du Gouvernement Michel Debré, qui compte quatre ministres MRP : Robert Lecourt, ministre d'Etat, chargé de la coopération puis des DOM-TOM, Robert Buron, ministre des Travaux publics et des Transports, Paul Bacon, ministre du Travail, Joseph Fontanet, ministre de la Santé publique et de la Population.

- La cassure avec de Gaulle le 16 mai 1962. Depuis le 14 avril 1962, Georges Pompidou a succédé à Michel Debré à Matignon. De Gaulle, dans une grande conférence de presse, parle de volapuk à propos de la construction européenne. A la demande de Pierre Pflimlin, qui est ministre d'Etat chargé de la Coopération, les cinq ministres MRP, Pflimlin, Maurice Schumann, Buron, Bacon, Fontanet donnent leur démission. De Gaulle ne s'y attendait pas. Le Groupe des républicains populaires et du Centre démocratique s'en accommode et bascule dans l'opposition, au sein de ce qu'on appellera le « Cartel du non » ;

- Dans l'Assemblée Nationale élue en novembre 1962, après le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel (au prix d'une manipulation de la Constitution en vigueur), il n'y a plus de Groupe MRP, ni de Groupe des républicains populaires et du Centre démocratique au Palais-Bourbon. Il s'y forme spontanément un Groupe du Centre démocratique, qui réunit 55 élus, venus du MRP, du nouveau courant Entente Démocratique, de l'UDSR et des milieux indépendants-centristes, tel Pierre Baudis, député de la Haute-Garonne (arrivé presque en larmes à l'Assemblée au lendemain du scrutin et, ne trouvant personne au secrétariat du Groupe des Indépendants, il vient au secrétariat du Groupe MRP pour encourager les républicains à s'unir)

Parmi les 55 membres de ce nouveau groupe, 37 sont adhérents du MRP.

On se donne deux co-présidents, pour laisser la porte d'entrée bien ouverte : Pierre Pflimlin et René Pleven.

Ca grogne un peu, parmi les MRP, qui créent une « section » MRP dans le groupe et se donnent un président (de section) en la personne d'Henri Fréville.

- Dernière étape : après la réélection du Général de Gaulle à la présidence de la République, le 19 décembre 1965, il n'est plus question de structure MRP au Palais-Bourbon. Jean Lecanuet, qui a recueilli 3.777.120 voix au premier tour, va créer le Centre Démocrate, en janvier 1966.

Et cela est une autre histoire.

J.P.

**JOSE(E) DUPUIS, institutrice, professeur de cours complémentaire, députée MRP du 2<sup>e</sup> secteur de la Seine (8 arrondissements de Paris au nord de la Seine), de novembre 1946 à juin 1951.**



Grande fille, mince, droite, musclée, elle est douée pour « apprendre à l'école » mais le foyer où elle naît – Joséphine, Hélène, Dupuis – le 6 septembre 1908 dans le 18<sup>e</sup> arrondissement à Paris est modeste. Elle a du caractère, de la volonté et ceux qui tenteront de s'opposer à elle se feront mal. Voulant gagner sa vie assez vite, elle fait les études qui lui valent d'être nommée institutrice de l'école publique, au début des années 30. Puis, tout en exerçant son métier, elle complète sa formation ; elle s'inscrit à la Sorbonne, où elle obtiendra une licence ès lettres. A l'époque, pour une femme, c'est un exploit. La tête ne lui tourne pas pour autant. Son mauvais caractère, son assurance, elle les garde. Adhérente du Syndicat national des instituteurs, elle en démissionne pour protester contre la grève générale du 12 février 1934 « qui met les enfants dans la rue ».

Son cadre de vie, elle le gardera aussi. Son quartier : les Batignolles, dans la partie est du 17<sup>e</sup> arrondissement. Sa paroisse : Sainte-Marie des Batignolles.. Ses lieux de travail : le 17<sup>e</sup> et, légèrement plus au sud, derrière l'église de la Trinité, l'école publique où elle est professeur de cours complémentaire.

Arrive la guerre. Pour beaucoup de jeunes femmes de sa trempe, c'est bientôt la Résistance. Elle y prend tous les risques des

clandestins en parcourant la Zone sud, de mission en mission, ce qui lui vaudra la Médaille de la Résistance, la Croix de guerre, la Médaille de la France Libre, la Légion d'honneur, le titre de membre de l'Ordre de l'Empire britannique.

Engagée dans le MRP dès la Libération de Paris, elle est candidate aux élections sur la liste conduite par Robert Lecourt. Elle est élue le 10 novembre 1946, après l'adoption de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République. Au Palais Bourbon, elle consacre ses activités au problème du ravitaillement – très grave à Paris – et à la condition des enseignants. La querelle école publique- école libre, qui couve en 1947 et éclate en 1948, l'agace : elle a au moins trente ans d'avance sur les opinions rigides de son temps à ce sujet. Comme catholique engagée, elle estime qu'un enseignant chrétien choisissant d'exercer sa profession dans une école publique va contribuer à démontrer que les chrétiens ont toute leur place dans l'école de la République et que l'ouverture des enfants à la foi religieuse n'y perdra rien, bien au contraire ...

Le 4 avril 1951, elle épouse celui qui fut son chef de réseau dans la Résistance (qui se nomme Faille) et qui disait d'elle qu'elle avait été son « meilleur soldat de l'ombre ». Le jour même, elle se rend à la séance de l'Assemblée Nationale, où ses collègues, des communistes à la droite, se lèvent et la saluent au cri de « Vive la mariée ! » C'est à cette époque que l'on découvre le petit secret qu'elle gardait pour elle : pourquoi se faisait-elle appeler José sans e final ? José au masculin, c'était son nom de code dans la Résistance !

Elle meurt à 56 ans, à Vals, dans l'Ardèche, au terme d'une longue et douloureuse maladie, la même qui a emporté sa mère, à qui elle a consacré plusieurs heures par jour dans ses dernières années.

Jacques Parini

Numéro 119. Prochain numéro en mars 2009